

ANNALES
DE
BRETAGNE

REVUE PUBLIÉE
PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE RENNES

avec la collaboration

de MM. les Archivistes des cinq départements de Bretagne
et de M. le Bibliothécaire de l'Université

Et le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

LANGUE
BRETONNE

CHRONIQUE
DE TOPONYMIE

TOME LXV
NUMÉRO 4 — DÉCEMBRE 1958

RENNES, PLIHON, LIBRAIRE
5, rue Motte-Fablet, 5

SOMMAIRE

F. FALC'HUN. — <i>Pour une commission de toponymie bretonne.</i>	413
P. TRÉPOS. — « <i>Bilzig</i> », roman inachevé.	423
L. DUJARDIN. — <i>A la recherche de deux auteurs bretons, Euzen Gueguen (1612) et Yves Le Baellec (1616).</i>	431
P. FLATRÈS. — <i>L'Expression des faits géomorphologiques dans les langues celtiques (à suivre)</i>	439
H. DYÈVRE. — <i>Toponymes nautiques en Basse-Bretagne.</i>	463
J.-M. GUILCHER. — <i>La Tradition ancienne de la danse en Trégor.</i>	489
Charles LE GALL. — <i>Le Vocabulaire breton de l'Hôpital-Camfrout (2^e partie, Fin)</i>	509
COMPTES RENDUS. — Pierre Trépos. <i>Le Pluriel breton</i> (F. Falc'hun). — Langleiz. <i>Tristan hag Izold</i> (F. Falc'hun).	537

CHRONIQUE DE TOPONYMIE

Guy SOUILLET. — Guemené, Guenroc, le Pouliguen, Guérande et Guingamp	541
Guy SOUILLET. — Les Dérivés de « Podium » en Bretagne.	544
Guy SOUILLET. — Bècherel, Cocherel et Choisel	547
INFORMATIONS.	551

ANNALES DE BRETAGNE

TOME LXV — ANNÉE 1958

TABLE DES MATIÈRES DU TOME LXV

NUMÉRO 1. — Notices d'Archéologie armoricaine.....	p. 5
NUMÉRO 2. — Littérature.	147
NUMÉRO 3. — Histoire.	275
NUMÉRO 4. — Linguistique bretonne	413
Chronique de toponymie.....	541

BOISSEL (R.), DIEHL (L.). — Constatations archéologiques (époques gallo-romaine et mérovingienne) faites en 1957 à Jublains (Mayenne), p. 73.

BRIARD (J.), voir GIOT.

COLBERT DE BEAULIEU (J.-B.). — Notices de numismatique armoricaine, p. 36.

COLLAS (Georges). — Veuve d'un vivant, Celeste Buisson de la Vigne, femme de François de Chateaubriand, depuis son mariage jusqu'à la réunion du ménage (1792-1804), d'après des documents inédits, p. 169.

CRESTON (R.-Y.). — César et les Vénètes : notes critiques sur la bataille navale livrée par Brutus contre les Vénètes en 56 av. J.-C., p. 59.

DEUNFF (J.), voir GIOT.

DIEHL (R.), voir BOISSEL.

DROUGARD (Émile). — Les Etudes de Villiers de l'Isle-Adam, p. 237.

DUBREUIL (Leon). — A propos de Villiers de l'Isle-Adam. Du côté de la tante Kerinou, p. 209. — Seigneurie et communaux au pays de Perros-Guirec. Gouzven contre Barac'h, 1628 - 1713 (à suivre), p. 333.

DUJARDIN (L.). — A la recherche de deux auteurs bretons : Euzen Guéguen (1612) et Yves Le Baellec (1616), p. 431.

DYÈVRE (H.). — Toponymes nautiques en Basse-Bretagne, p. 463.

FALC'HUN (F.). — Pour une commission de toponymie bretonne, p. 413.

FLATRÉS (P.). — L'Expression des faits géomorphologiques dans les langues celtiques, p. 439.

FOULON (C.). — Le Rôle de Gauvain dans « Erec et Enide », p. 147.

GIOT (P.-R.), BRIARD (J.), L'HELGOUACH (J.). — A propos des affinités hispano-armoricaines à l'âge du Fer, p. 15. — Id., L'extension de la céramique sericitique médiévale vers le Léon et le Trégor, p. 33. — Id., DEUNFF (J.), BRIARD (J.), L'HELGOUACH (J.). L'Habitat protohistorique du Moulin-de-la-Rive en Locquirec (Fin.), p. 27. — Id., BRIARD (J.). Le Tumulus de Kervellerin en Cléguer (Morb.), p. 5.

- GUILCHER (J.-M.). — La Tradition ancienne de danse en Trégor, p. 489.
- LE CORRE (Annick). — Le grand commerce malouin, p. 275.
- LE GALL (Charles). — Le Vocabulaire breton de l'Hôpital-Camfrout (Deuxième partie), p. 509.
- L'HELGOUACH (J.), voir GIOT.
- MERLAT (Pierre). — Notices de numismatique romaine, p. 86. — Id., Rapport sur la portion de mur d'enceinte gallo-romain de Rennes découverte 18, quai Duguay-Trouin, p. 97.
- MEYER (Jean). — Les Forges de la région de Châteaubriant à l'époque révolutionnaire (1789-1801), p. 361.
- SOUILLET (Guy). — Bécherel, Cocherel et Choisel, p. 547. — Id., Les Dérivés de *Podium* en Bretagne, p. 544. — Id., Guémené, Guenroc, Le Pouliguen, Guérande et Guingamp, p. 541.
- THORAVAL (Jean). — Chateaubriant paysagiste, d'après ses variantes, p. 159.
- TOUCHEFEU-MEYNIER (O.). — Urnes étrusques du musée Dobrée à Nantes, p. 65.
- TRÉPOS (Pierre). — *Bilzig*, roman inachevé, p. 423.
- VIER (Jacques). — Lamennais, personnage de théâtre, p. 201.

COMPTES RENDUS

- CONTAMINE (H.). — La Revanche, 1871-1914 (H. Fréville), p. 403.
- DELUMEAU (J.). — Vie économique et sociale de Rome dans la seconde moitié du XVI^e siècle (Pocquet du Haut-Jussé), p. 396.
- EHRHARD (J.). — Le Destin du colonialisme (H. Fréville), p. 400.
- FLATRÉS (P.). — Géographie rurale de quatre contrées celtiques : Irlande, Galles, Cornwall et Man (Pocquet du Haut-Jussé), p. 395.
- GIOT (P.-R.). — Menhirs et dolmens, monuments mégalithiques de Bretagne (P. Merlat), p. 137.
- HAGIONYMUS. — Saint Philibert, saint Leufroy, saint Eurbland (Souillet), p. 553.
- LACHROIX (B.). — La Nécropole protohistorique de la Colombine à Champlay (Yonne), d'après les fouilles de G. Bolnat (Briard), p. 135.
- LANGLEIZ. — Tristan hag Izold (Falc'hun), p. 540.
- LE DOUAREC (F.). — Le Concordat dans un diocèse de l'Ouest, Mgr. Caffarelli et le préfet Boullé (Pocquet du Haut-Jussé), p. 399.
- SMITH (A.-H.). — English Place-Name elements (Souillet), p. 554.
- TRÉPOS (P.). — Le Pluriel breton (Falc'hun), p. 537 (Souillet), p. 551.

ANNALES DE BRETAGNE

REVUE PUBLIÉE
PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE RENNES

avec la collaboration

de MM. les Archivistes des cinq départements de Bretagne
et de M. le Bibliothécaire de l'Université

Et le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

LANGUE
BRETONNE

CHRONIQUE
DE TOPONYMIE

TOME LXV
NUMÉRO 4 — DÉCEMBRE 1958

RENNES, PLIHON, LIBRAIRE
5, rue Motte-Pablet, 5

POUR UNE COMMISSION DE TOPONYMIE BRETONNE

Devant la multiplication des graphies fantaisistes pour les noms de lieux bretons qui n'ont pas encore d'orthographe officielle, — seuls les noms de commune en ont —, des voix se sont élevées de différents côtés pour demander la création d'une commission de toponymie qui servirait de guide en ce domaine aux différents services officiels. Il est certain, par exemple, que l'orthographe des cartes, et plus encore celle des pancartes routières qui se multiplient, finira tôt ou tard par s'imposer à tout le monde.

Il n'est sans doute pas trop tard pour essayer de faire prévaloir des règles communes. Mais il est temps de s'en préoccuper, avant l'édition d'une nouvelle carte d'Etat-Major des départements bretons. Une telle commission, à côté de représentants d'autres organismes officiels, comprendrait les professeurs de celtique de la Faculté des Lettres de Rennes, qui ont déjà étudié plusieurs des problèmes qui ne manqueront pas d'être soulevés.

On traitera ici de quelques problèmes de doctrine qui ne manqueront pas de se poser à une telle commission, et on signalera un certain nombre de points d'application, sans vouloir d'ailleurs préjuger de la solution définitive qui pourrait être adoptée.

Le premier problème de doctrine concerne le but même de la commission. Il semble qu'on puisse le définir ainsi : choisir la forme et l'orthographe qui favoriseront une prononciation et une interprétation correctes des noms de lieux. Toutes les fois que ni la prononciation ni l'interprétation correctes ne seront menacées, on peut se demander s'il sera opportun de toucher à une orthographe partout traditionnelle, comme *Cosquer* (91 exemples dans le seul Finistère, et aucun *Kozkêr*).

Qui dit faute dit norme : éviter ou corriger les fautes c'est se soumettre à une norme. Or, la Basse-Bretagne, pays bilingue, use de deux normes orthographiques, celle du breton et celle du français. La seconde est enseignée à tout le monde, tandis que la première n'est connue que d'une infime minorité, même parmi les bretonnants. Pour obtenir de tous, bretonnants et non bretonnants, ainsi que des non-Bretons, une prononciation correcte, il serait donc imprudent de se mettre en contradiction flagrante avec une règle essentielle de l'orthographe française, ainsi dans l'emploi des groupes de lettres *gi*, *ge*, qui ont une valeur très différente en breton et en français. En fait, c'est toujours par *gu* que les toponymes bretons traditionnels écrivent le *g* dur devant *e* ou *i*, ainsi dans *Kerquelen*. Il serait imprudent, semble-t-il, de renoncer à cette tradition, sous peine de voir une graphie *Kergelenn* imposer bientôt une prononciation *Kerjélen*.

Ainsi, à cause du public plus vaste et plus varié appelé à les lire, et dont l'immense majorité les lira à la française, il ne paraît pas opportun de soumettre par principe les toponymes bretons à toutes les règles de l'orthographe bretonne contemporaine. Le plus sage serait d'admettre des règles claires et simples comme le sont habituellement celles de l'orthographe bretonne, mais d'éviter les groupes de lettres qui provoqueraient une erreur ou une incertitude chez les lecteurs non habitués à la lecture du breton.

Un autre problème de doctrine concernera les traductions, demi-traductions ou fausses traductions. Que de *Villeneuve* qui n'ont jamais été, dans l'usage des bretonnants, que des *Kernevez*, *Guernevez* ou *Guernévé* ! Et à côté des bonnes traductions, que de demi-traductions barbares : *Fontaine Blanche Vian*, *Croix-Tyben* (pour *Kroaz Dibenn*, « croix décapitée »), etc... Il est fort possible que les générations futures regrettent qu'on ait atténué par tant de traductions, et souvent de mauvaises traductions, le cachet breton du pays. Du moins convient-il qu'on mentionne partout le nom breton encore en usage, et qu'on écarte systématiquement les demi-traductions.

Après les principes, les applications pratiques. Le problème des fausses traductions se rattache déjà étroitement à des problèmes orthographiques proprement dits. *Ker-Aline* et *Ker-André* n'auraient-ils pas, en plusieurs cas, supplanté *Ker-al-Lin*, « Village du Lin » et *Ker-an-Dre*, « Village de la Trêve » ? A Monterblanc (Morbihan), *Hélène*, qui voisine avec *Hent-Coët* (*Hencouët* d'après d'après Resenzweig) recouvre sans doute un ancien *Hellen* (8 exemples dans le Fin.), c'est-à-dire un *Hen-Lenn*, « Vieil Etang ». (Ce qui confirme l'hypothèse, c'est que *Hélène* désigne aussi une fontaine à l'île d'Arz (cf. Resenzweig). On devine l'origine de telles graphies : un scribe ignorant le breton, ou, ce qui est aussi fréquent, ne voyant pas le sens d'un nom de lieu, confond un certain nombre de syllabes bretonnes avec un mot français homophone, mais de sens totalement différent.

Dans *Hélène* et *Ker-Aline*, nous assistons à l'introduction de l'*e* muet final du français. Le fait est assez fréquent : cf. *Becmine*, *Bec-Roze*, *Bodraigne*, *Clumbeuze*, *Kerbranne*, *Créac'h-ar-Père* (*per*, « poires »), *Créac'h-ar-Puce* (*pus*, « puits »). Il paraît préférable de proscrire tous les *e* finals d'origine française, d'introduction toute récente, et d'ériger en règle que dans les toponymes bretons, toutes les consonnes finales se prononcent, à la bretonne : la simplicité et la clarté ne peuvent qu'y gagner.

La même influence française a fait, tantôt ajouter des consonnes finales qui ne se prononcent pas, surtout un *l*, parfois un *s* : *Coadoul*, *Bot-Faol*, *Croas-Vert* (*Kroaz-Verr*), tantôt, et c'est infiniment plus fréquent, supprimer des consonnes finales qui se prononcent, ou qui auraient dû se prononcer, si cette graphie à son tour n'avait pas déjà réagi sur la prononciation. On doit considérer les *Kerily* ou *Kerilly* comme des variantes de *Kerilis* (*Ker-Iliz*), comme *Tirilly* de *Tir-Iliz*, « Terre d'église ».

On a déjà remarqué, dans les toponymes précédents, plusieurs exemples de confusion entre *ll* et *l*, *nn* et *n*. Elle est d'une importance négligeable pour une prononciation correcte du français, où *Rennes* se prononce comme *reine*, et

aile comme *elle*. Il n'en va pas de même en breton, où il convient de n'employer qu'à bon escient la gémiation de *n*, *l* et *r*, car elle peut y jouer, jusque dans la prononciation, un rôle fonctionnel important. En voici un exemple typique, tiré d'un ancien *Hen-Lis*, « vieille cour, vieux château », qui figure déjà au Cartulaire de Redon, et que Rosenzweig mentionne sous les formes *Henlis*, *Henlez*, *Henlay*, *Henlée*, *Hennelaye* (cf. *Hennebont*), *Hellay*, *Hellès*, *Hellez*. En Léon, la chute de l'*h* initial donne *Ellès* ou *Ellez* (cf. Nomenclature). Dans ces conditions, que faut-il penser de *Coat-Elez*, littéralement « Bois des Anges », qui voisine avec *Coatellen*? Ne s'agirait-il pas de *Coat-Hellez*, comme de *Coat-Hen-Lenn*, « Bois du Vieil-Etang »? L'emploi de la consonne simple pour la gémifiée, ou inversement, produit, en breton, de multiples confusions de ce genre. Il conviendrait, pour les éviter, d'appliquer strictement ici les règles de l'orthographe bretonne.

En revanche, l'emploi de l'*s* intervocalique dur du breton ne paraît pas recommandable dans les toponymes : il serait généralement prononcé à la française, c'est-à-dire comme un *z*. La rectification à faire dans les nombreux *Tossen*, *Tossénou*, *Dossen*, ne consiste pas à supprimer un *s*, mais à ajouter un *n* : *Dossenn*, *Tossenn*, *Tossennou*.

Le véritable problème est d'obtenir de tous une prononciation correcte à l'aide de graphies qui ne prêtent pas à confusion. Une bonne solution ne saurait donc omettre de tenir compte des traditions de l'orthographe française : elle évitera seulement, autant que possible, d'en adopter les ambiguïtés.

Une grave ambiguïté de la graphie traditionnelle en de nombreux toponymes bretons provient de la double valeur du groupe *gu* devant *i* ou *e*. Il équivaut tantôt à un *g* non mouillé, comme en français, ainsi dans *Guélenec* (forme mutée de *Quélenec*), *Guerlédan* (forme mutée de *Kerlédan*), *Guily*, *Guilly*; tantôt à *gw* ou *g^u*, comme en vieux-breton, ainsi dans *Guéléquér* (alias *Goueled-Kér*), *Guern*, *Guiler*, etc... Il serait indiqué d'adopter partout le groupe *gw* devant *i* et *e*, puisque l'orthographe vannetaise à son

tour, pour se rapprocher de celle du *K L T*, l'a récemment adopté. Mais on conserverait *go* ou *gou* devant *a*, comme dans *Goarem* ou *Gouarem* (cf. *Gouarec*), et même, dans certains mots, devant *e* comme en breton : *Goueled*. Il serait logique, et opportun semble-t-il, d'écrire *Gwern-Vian*, qui s'opposerait plus clairement à *Guervian*, forme mutée de *Kervian*. Cette introduction systématique du *w* dans l'usage administratif des toponymes bretons paraît hautement souhaitable : c'est la principale innovation qu'il convienne d'y apporter, le meilleur remède à une confusion graphique vraiment fâcheuse.

Une autre ambiguïté provient de la double valeur de *-ill* en français, différente dans *fille* et dans *ville*. Elle se retrouve dans certaines graphies traditionnelles des toponymes bretons : *Kervillerm*, *Kervillou* (cf. *fille*), mais *Pengilly*, *Quistilli* (cf. *ville*). Pour mettre fin à cette confusion, l'orthographe bretonne du *K L T* emprunta à l'occitan, il y a un demi-siècle, le signe *-ilh* pour *l* mouillé. Mais l'Institut Géographique National, à qui incombe la réfection de la Carte d'Etat-Major, élimine systématiquement de ses cartes le groupe *ilh* ou *lh* équivalant à *l* mouillé, si ancien fût-il dans les toponymes occitans, et malgré toutes les protestations. Il est assez improbable qu'il accepte de l'introduire dans les toponymes bretons, où les *Nomenclatures* départementales montrent qu'il est encore pratiquement inconnu.

Il semble néanmoins que le problème ne soit pas insoluble. En breton, c'est *-ill* non mouillé qui est rare : on le rencontre surtout localement dans les pluriels en *-illi* de singuliers en *-ell* : *koutell*, *koutilli*, « couteaux ». C'est donc cet *-ill* non mouillé, peu fréquent, qu'il serait plus indiqué de distinguer par un signe diacritique simple et approprié, comme un accent circonflexe sur l'*i* : *Quistilli*, *Pengilly* en face de *Kervillerm*, *Kervillou*. En plusieurs autres cas, il conviendrait de remplacer *-ill* par *-il*, comme dans les nombreux *Kerilly*, *Tirilly*, etc... Mais il s'agit d'un *l* mouillé dans *Tillennou*, « les Tilleuls », *Kerillo*, pour *Keriliao*, « Village du Lierre ».

Il est manifeste que les scribes ont beaucoup hésité dans la notation de l'*l* mouillé, comme l'indiquent les graphies *Bodelio*, *Bodilio*, *Bodillau*, *Bodilleau*, *Bodillo*, ou *Bouillen*, *Boulien*, *Boullen*, *Boulen*, dont les quatre dernières peuvent aussi se rapporter au même mot primitif. Souvent d'ailleurs une mauvaise graphie a déjà modifié la prononciation. Il est probable qu'au Bourg-Blanc (Fin.) *Kerviliou*, avec ses deux *i* syllabiques dont le dernier porte l'accent, n'est qu'une déformation de *Kervillou*, dont *Kervilliou* et *Kervilou* seraient d'autres variantes, et peut-être même *Kervillo*, *Kervilloc'h*, *Kervilloch*, *Kervillon*, *Kervilon*.

L'adjonction d'un *c'h* final, qui devient vite *ch*, paraît étrange à première vue. Plus encore que l'*l* mouillé, c'est la spirante vélaire bretonne, ou plus exactement les deux spirantes vélares, qui ont donné lieu à de nombreuses cacographies. La raison en est multiple : elles n'existent pas dans la prononciation normale du français, un même signe les a longtemps notées en breton, ce signe a varié au cours des âges, et d'un dialecte à l'autre, et sa forme la plus récente, le *c'h*, est en contradiction flagrante avec les habitudes françaises, où l'apostrophe marque à la fois une élision et une limite de mot. De toutes ces causes de confusion, l'effet le plus visible est la défiguration de nombreux toponymes bretons.

Voici quelques exemples des variations auxquelles peut donner lieu, au singulier et au pluriel, le mot *floh*, « page, domestique » : *Keransloc'h*, *Kerfloch*, *Kerflorch*, *Kerfleau*, *Kerflec'h*, *Kerflerc'h*, *Kerflech*, *Kerflée*, *Kerfloho*. Vers l'an 1100, le Cartulaire de Redon signale déjà un *Donuallonus Flo*, ce qui prouve que la chute de l'*h*, du *ch* ou du *c'h* dans le nom du général Le Flô pourrait remonter assez haut. Les *Nomenclatures* des trois départements bretonnants mentionnent 12 *Kerlec*, 3 *Kerlec'h*, 2 *Kerlech*, 1 *Kerleh* et 1 *Kerlée* qui doivent être le même toponyme, sans compter 5 *Kerléac'h* et 1 *Kerléa*. Dans les Côtes-du-Nord, à côté de *Kermarc'h*, on trouve aussi *Kermarch*, *Kermarck*, *Kermarc*, *Kemmar* et *Kemmare*. N'est-ce pas le même mot ? Dans le Finistère, à côté de *Créac'h*

qui domine massivement, sont attestés *Créarc'h*, *Créah* (*allen*), *Créa(féol)*, *Crec* et *Crecq*. *Crec-Hen*, pour *Créc'hen*, alias *Créhen*, éclaire sur le passage de *Crec'h* à *Crec*, puis à *Crecq*. On devine les interréactions des graphies et des prononciations.

L'apparition indue d'un *r* au contact d'un *h* ou d'un *c'h* explique aussi sa disparition dans la même position : dans certaines prononciations, fréquentes surtout en Cornouaille, les deux sons se confondent. Les deux *Kerhoas* du Finistère ont toutes chances de remonter à une variante *Kerhroas*, à mutation différente, de *Kergroas*, *Kergroaz* ou *Kergroise*, tout comme les trois *Kerhoat* et l'unique *Kerroat* sont des synonymes des nombreux *Kergoat*. A Brest-Lambézellec, *Keranchozzen* est pour *Ker-ar-C'hroaz-Hent* « le Village du Carrefour ». On prononce *Kèrā-c'hoazèn*, avec *c'h* dur et l'accent sur *a*.

Le plus simple, et le plus sage, serait d'écrire partout les spirantes vélares par *h*, à moins qu'on ne veuille indiquer qu'il s'agit d'un *c'h* dur en position non finale; encore dans ce cas un groupe *hh* serait-il plus clair pour les innombrables non-initiés, sans risquer de provoquer les mêmes déformations qu'un *c'h*.

Dans bien des toponymes d'âge divers, l'*h* résultant de la mutation d'un *k* (*c*, *qu*) ou d'un *g* a disparu sans laisser de trace. A côté de l'archaïque *Keranquéré*, on relève *Keréré* aussi bien que *Kerhéré* ou *Kerc'héré*; *Kerguéréon* contient le pluriel de *kere* (nom de famille *Quéré*). Au xvii^e siècle, d'après le *Dictionnaire topographique du Morbihan* par Rosenzweig, l'actuel *Keréré* de Locmariaquer s'écrivait *Kerhéré*, alias *Kerhervé*; mais la seconde forme doit être fautive.

Il n'est donc pas téméraire de voir dans *Kerléguer*, comme dans *Kerléguer*, des composés de *Cléguer*. La *Nomenclature* du Morbihan offre simultanément *Kercadorel*, *Kergadorel* et *Keradorel*; *Kercado*, *Kergadou* et *Kerado*; *Kercariou*, *Kergariou* et *Kerariou*. Elle n'oppose que *Kerastel* aux *Kerhastel* et *Kergastel* du Finistère.

Ce sont là quelques-uns seulement des nombreux problèmes que devrait étudier une Commission de toponymie bretonne officiellement chargée d'orienter la fixation de l'orthographe des noms de lieux bretons. Est-il possible, et souhaitable, qu'elle rétablisse partout une forme « correcte » ?

Mais beaucoup de formes incorrectes aux yeux du linguiste ont des lettres de noblesse, puisqu'on les rencontre déjà dans le Cartulaire de Redon. Ses chartes mentionnent sous les formes *Marcherus*, *Marcherius*, *Marquerius*, *Marcoc*, *Marrocus* les deux variantes bretonnes du nom du chevalier, *marher* et *marhoc* (auj. *marheg*). Va-t-on, sous prétexte de correction, transformer tous les *Kermarec* et *Kervarec* en *Kervarheg*, et en *Kervarher* les *Kermarquer* et les *Ville-Marqué* (-*Marquée*, -*Marquer*, -*Marquet*) ? Beaucoup de formes incorrectes d'origine bretonne se trouvent aujourd'hui en plein pays gallo, loin de la frontière linguistique, ce qui pose un problème de plus.

Une Commission de toponymie à but normatif devrait donc adopter d'abord un certain nombre de principes pour juger de ce qu'elle admettrait comme correct. Il ne semble pas que sa norme puisse être purement et simplement celle de l'orthographe bretonne actuelle : la réforme exigerait trop de modifications, se heurterait certainement à la résistance des usagers, et par suite manquerait son but, qui devrait être simplement de faciliter au lecteur une prononciation correcte, et si possible une interprétation correcte. Il conviendrait, pour mieux atteindre ce but, d'y viser par le minimum de changements, en respectant tout ce qui peut être conservé des graphies traditionnelles, dont beaucoup, ne l'oublions pas, sont aussi portées comme noms de famille à l'état civil, et immuables dans cette fonction.

Une nouvelle carte d'Etat-Major sera prochainement mise en chantier pour les départements bretons. Il est de l'intérêt de tous qu'elle soit bien faite, du point de vue toponymique comme de tous les autres points de vue. Les récentes enquêtes de toponymie nautique, menées sous la

direction de l'ingénieur général Dyèvre par le Service Hydrographique de la Marine, en vue de la réfection des cartes nautiques de Bretagne, ont montré quels bons résultats un organisme officiel peut atteindre en faisant appel aux meilleures compétences. De son côté, la Direction Générale de Rennes de l'Institut National de Statistique a fait, en publiant les *Nomenclatures des hameaux, écarts et lieux-dits* du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine, un travail infiniment précieux, même d'un point de vue scientifique, mais plus hâtif, où abondent les graphies fautives ou fantaisistes, qui ne sont pas toutes traditionnelles : il serait bien regrettable qu'elles fussent appelées à fixer l'usage. Mais ces nomenclatures ont fourni aux toponymistes l'instrument de travail qui leur faisait cruellement défaut pour des études d'ensemble sur la Bretagne. C'est surtout à partir d'elles qu'un progrès devient possible.

Souhaitons qu'une Commission officielle de toponymie bretonne se voie bientôt fixer comme tâche de corriger certaines graphies de ces nomenclatures, et de préparer les voies à de nouvelles cartes et à de nouvelles nomenclatures qui fixeront un meilleur usage.

« BILZIG », ROMAN INACHEVÉ

Il m'est à plusieurs reprises arrivé de demander à des lecteurs de *Bilzig* à quelle époque ils situaient l'action du roman; la réponse est en général : « milieu du XIX^e siècle ». Tout le monde sait en effet que dans *Bilzig* l'auteur a accumulé des souvenirs de son enfance à Locquirec, et qu'il est mort en 1937, âgé de près de quatre-vingts ans : la date de ces souvenirs semble pouvoir se retrouver par un simple calcul. J'ai constaté que bien peu ont remarqué la date que porte la lettre de Bilzig, à la fin du roman : 20 mai 1787. Et parmi ceux-là, peu nombreux sont ceux qui ont pensé à la date que prévoit le jeune marin pour son retour en Bretagne : le voyage sur le trois-mâts de Nantes doit durer deux ans; c'est donc au printemps de l'année 1789 que Bilzig espère retrouver Locquirec, et sa mère Isabelle.

Il est permis de supposer que ce n'est pas sans intention précise que l'auteur a choisi, pour le retour de son héros, le moment où la révolution se préparait, où certaines barrières allaient être renversées. Bien que M. l'inspecteur général Le Lay n'ait jusqu'ici retrouvé dans les papiers de son père ni notes, ni canevas, ébauche d'une troisième partie de *Bilzig*, je crois que l'on peut affirmer, sans risque d'erreur, que cette troisième partie était contenue dans le plan primitif du roman.

Une phrase du manuscrit confirme cette hypothèse. Joseph Ollivier s'était chargé de recopier, avant l'impression, le texte du roman. Ce manuscrit se trouve actuellement à la Bibliothèque municipale de Rennes (fonds Ollivier, n° 1006). Le copiste morlaisien posait de temps en

(1) F. AL LAY, *Bilzig*, Editions de la Revue *Buhez Bretz*, Ad. Le Goaziou, Quimper, 1925.

temps la plume et prenait un crayon pour demander l'explication d'un terme dialectal (et ses points d'interrogation sont à l'origine des notes précieuses que l'on trouve presque à chaque page), ou pour faire des suggestions (2). L'avant-dernier chapitre (ch. IX de la seconde partie — fautivement IV à l'impression, p. 178) commençait par : « *Daleomp aman eur pennadig, a-ròk adkregi gant buhe Bilzig* » (« Attardons-nous ici un moment, avant de reprendre la vie de Bilzig »). Ollivier, après avoir recopié ces mots, les souligne au crayon, et demande : « Ceci annonce-t-il une suite ? » L'auteur a répondu en barrant cette phrase, qui n'a pas été imprimée.

Même si le lecteur n'a pas eu le privilège de feuilleter la copie de Joseph Ollivier, et même s'il n'a pas remarqué la date de la lettre de Bilzig et pensé aux événements qui se dérouleront en Bretagne au moment du retour du jeune marin, il a l'impression gênante, en refermant *Bilzig*, que l'histoire n'est pas terminée.

(2) C'est ainsi que l'actuel chapitre V de la seconde partie (*Displeg ar bartoloded diwar-benn ar zent koz*) avait été placé par l'auteur après le ch. VII (*Eured Janedig*); à Joseph Ollivier qui préférait ce chapitre « non à la fin, mais après le ch. 2, ou même après le ch. 3 », Fañch Al Lay répond sur le manuscrit : « placer ce chapitre où il devra se trouver d'après la teneur générale du récit — à votre volonté ». C'est ainsi, encore, que le manuscrit conserve, avec la mention « à supprimer », le texte de la malicieuse chanson que les habitants de Locquirec fredonnaient d'un air distrait, « sur un air connu », lorsqu'il leur arrivait de rencontrer le douanier cornouillais (p. 71). Les lecteurs bretonnants sauront gré à la famille de l'auteur de m'avoir autorisé à la transcrire :

Son ar maltoutier (war eun ton anaveet)

Jézuz ! pegen kaer è
Kurunnenn pôtr Kerne,
Kerniel a bep koste
War dal an dogan-ze.

Berr e kav an amzer
Ar c'horniek maltoutier
Pa ve, dre an henchou,
O ruz e voutou,

O vesa ar c'hleuniou,
Ive porz ar bagou,
Ar mor hag ar pesked,
Koc'h ar bartoloded.

E-pad an amzer-ze,
Tomm d'ei en he gwele,
E wreg 'zo 'c'hourignal
Gant eur maltoutier all !

Evurus an dogan,
Klenk en e di bihan,
O lemma e gerniel
Eus beg e wreg fidel.

Na karout a rafen
Bea war he bartenn,
O kana, de ha noz,
Kantik ar baradoz !...

Sur certains points il est satisfait. Il est rassuré sur l'avenir de Bilzig, et partage l'espoir de Glaoda Ar Moal qui écrit, en léguant sa petite fortune à son mousse : « Peut-être sera-t-il un jour capitaine, un des meilleurs capitaines... » (p. 175). Sa mère adoptive Isabelle a quitté sa mesure, avec ses trois petits enfants, pour la maison confortable du brave patron de *Ar Vran*; elle est à l'abri du besoin, car elle a quelques champs à exploiter, et cent écus devant elle. C'est donc l'esprit tranquille que le jeune homme peut partir pour l'Orient.

Mais deux grandes questions demeurent sans réponse.

Bilzig est amoureux.

Nous ne l'apprenons que quelques pages avant la fin du récit. Nous avons cependant assisté à la naissance de cet amour sans espoir, et le chapitre qui conte le petit drame de Koad-ar-Jaou est l'un des meilleurs du livre. La petite fille de la comtesse a été mordue au pouce par une vipère, alors qu'elle ramassait, avec Bilzig et les enfants d'Isabelle, de la mousse pour la chapelle du château. Le jeune garçon ne perd pas la tête, car ce n'est pas sa première expérience des vipères : une ligature au coude, avec le fil à voile qu'en bon mousse il porte toujours sur lui, une entaille au doigt de la petite, avec son couteau qui coupe comme un rasoir, et Bilzig suce le sang et le venin jusqu'à ce qu'arrive la châtelaine, que Madeleine a couru prévenir; le médecin, peu après, ne peut que féliciter Bilzig, en déclarant à la mère que le petit pêcheur a sauvé sa fille. Mais ce ne sont pas les paroles du vieillard, ni les remerciements de la comtesse, que Bilzig portera dans son cœur pendant toute sa jeunesse : c'est l'image de la frêle petite fille, dont il a tenu la main délicate dans sa main calleuse, et dont les yeux étaient si pleins de douceur et de confiance. Il fréquente, avec ses camarades, les filages et les pardons, mais il n'a pas choisi de douce : « En son cœur, bien profondément, il avait caché son amour d'enfant. Et là, dans l'ombre, son cœur avait laissé cet amour germer, croître et fleurir, fleurette fragile et tendre » (p. 179); un amour

impossible, qui n'aura jamais, et Bilzig le sait bien, l'occasion de se déclarer : trop de barrières se dressent entre le mousse et la fille du comte de Trémédern; il faudrait un miracle, ou un bouleversement social dont l'idée n'effleure même pas le jeune homme, pour rendre concevable une idylle. Le roman d'amour de Bilzig n'est ni un roman qui finit bien, ni un roman qui finit mal, mais un roman auquel manque une conclusion.

Bilzig est un révolté, et ceci pose le second problème auquel l'auteur ne donne pas de réponse.

Il a souffert, simplement parce qu'il est né sous une mauvaise étoile. Sa mère est morte en lui donnant le jour; son père était mort quelques mois auparavant, en revenant d'Angleterre pour l'épouser; les commères du bourg ne ménagent pas à l'enfant des remarques humiliantes sur sa naissance. Il a eu faim, et les enfants de la jeune femme qui l'a adopté ont eu faim. Il a été victime de l'injustice des hommes, et il conservera le souvenir cuisant du fouet qu'il a reçu publiquement, sur l'ordre du juge, pour avoir refusé de dénoncer ceux de ses camarades qui avaient volé les poires du presbytère. Il a su demeurer honnête et droit, mais il est continuellement en révolte contre l'ordre établi. Après les jours de tempête, il n'hésite pas à parcourir la côte, à la recherche du bois d'épaves qui apportera un peu de chaleur chez sa mère Isabelle, et il est devenu la bête noire du douanier. Lorsque Katellig et son frère sont malades, il ne peut s'empêcher de penser aux lièvres et aux lapins qui folâtraient dans le bois de Keraudren, sous la protection du garde Gargam; le danger est terrible, car le gibier du comte est sacré; mais Bilzig est habile, et pendant la maladie des enfants la viande ne fera pas défaut dans la mesure adossée à la falaise. Plus grave peut-être est l'aide qu'il apporte au bandit Koatanlem et à sa femme contre les gendarmes : « Ils ont été bons pour la petite Madeleine. — Oui, mais, dit Isabelle, c'est un voleur, et un assassin. — Eh bien ! et après ? Les gendarmes ne sont

pas meilleurs. Tu te rappelles, mère, lorsqu'ils me donnaient les verges, au presbytère, alors que je n'avais rien fait de mal... » (p. 132).

Le lecteur ne peut s'empêcher de prendre plaisir aux vengeance de Bilzig. Le jeune garçon échappe toujours au brigadier des douanes, qu'il exaspère en lui sifflant innocemment *Kantik ar Baradoz* — dont le *Kernevad* sait que les paroles célèbrent ses infortunes conjugales; il se joue du garde Gargam, qui passe des nuits aux aguets, et il le ridiculise aux yeux des marins, et même aux yeux du comte, en le faisant tomber à l'eau par une maladresse voulue. Et ce n'est pas dans l'eau qu'il fait tomber le juge, mais dans une fosse à purin.

Mais quelque plaisantes que soient les ripostes de Bilzig, elles ne touchent que des sous-ordres, les serviteurs que le régime a chargés de faire appliquer la loi... « la loi ! faite par qui ? et pour qui ?... par le fort contre le faible, pour le riche, lorsque ce n'est pas contre le pauvre... » (p. 55). Bilzig se pose des questions, et il aspire à autre chose qu'à défier le douanier et à se venger du garde et du juge ivrogne. On peut donc prévoir qu'à son retour de Chine, au printemps 1789, il s'enthousiasmera pour les idées nouvelles qui vont s'exprimer ouvertement, et qu'il prendra une part active à la révolution.

Les deux problèmes que l'auteur laisse en suspens à la fin de la deuxième partie, la phrase par laquelle débutait, sur le manuscrit, l'avant-dernier chapitre, et la date (mai 1789) prévue pour le retour de Bilzig, me paraissent justifier amplement l'hypothèse que Fañch Al Lay avait primitivement envisagé d'écrire un roman plus long. La personnalité même de l'auteur rend plus vraisemblable encore cette hypothèse.

Notons d'abord que c'était un historien. Professeur au lycée de Pontivy, il était devenu un spécialiste de la Bretagne du XVIII^e siècle (3) : il ne pouvait qu'être tenté par

(3) Thèses soutenues devant la Faculté des Lettres de Rennes : 1^o « Histoire de la ville et de la communauté de Pontivy au XVIII^e »

l'idée d'un roman historique, dont il ferait évoluer le héros au milieu d'événements sur lesquels il avait amassé une documentation considérable.

Et surtout, nous savons que ce professeur, à une époque où s'affrontaient simplement deux partis en Bretagne, les rouges et les blancs, était un républicain convaincu. Or la littérature bretonne, dans l'ensemble œuvre d'écrivains « blancs », fait de l'époque révolutionnaire en Bretagne un tableau brutalement partial, dépourvu de nuances, qui a dû heurter non seulement les idées politiques de Fañch Al Lay mais encore les principes d'honnêteté de l'homme et de l'historien. Les républicains de *Pipi Gonto*, de *Ar Feiz hag ar Vro*, et surtout de *Emgann Kergidu* (4) sont des monstres sanguinaires venus de Paris, ou d'autres provinces de la France, pour semer la terreur en Bretagne; les rares Bretons que l'on trouve dans leurs rangs sont des canailles sans foi ni loi, qui n'ont jamais rêvé que de désordre, de pillage et de vengeance. On conçoit aisément que Fañch Al Lay ait désiré placer enfin sous les yeux du lecteur breton un révolutionnaire sympathique — et Bilzig est un Breton que nous avons vu naître, avec qui nous avons vécu, et que l'on ne peut qu'aimer.

Ce que nous connaissons de la droiture et de la modération du professeur de Pontivy nous permet d'affirmer, sans crainte de nous tromper, que cette peinture de la Bretagne sous la révolution n'aurait pas été une réplique « rouge » de celles faites par l'abbé Durand, l'abbé Inizan et les autres, et que les exagérations partisans en auraient été absentes. Rappelons-nous que Bilzig n'a aucune haine dans le cœur, et qu'il s'estime suffisamment vengé de ceux qui l'ont persécuté, du douanier, du garde et du juge. Il a

siècle », 396 p. in-8°, Champion, Paris, 1911; 2° « Le paysan et sa terre sous la seigneurie de Coetanfao », 126 p. in-8°, Lafolye, Vannes, 1911.

(4) Erwan AL MOAL (Dir-na-Dor), *Pipi Gonto*, Marvailhou Neve, Saint-Brieuc, 1908, 184 p., rééd. 1925, Le Goaziou, Quimper; Alan DURAND, *Ar Feiz hag ar Vro, 1789-1814*, de Lamarzelle, Vannes, 1847, 397 p.; Lan INIZAN, *Emgann Kergidu ha traou all c'hoarvezet e Breiz-Izel epad dispac'h 1793*, Brest-Quimper, 1877, 2 parties en 1 vol. (316 p. + 328 p.).

un grand respect pour le curé, et une grande confiance en lui, bien qu'il lui soit arrivé de lui jouer de mauvais tours. Il n'éprouve que de la crainte pour le comte de Trémédern, qu'il ne connaît d'ailleurs qu'à travers ses serviteurs. En revanche, il partage l'adoration de tous les habitants de Locquirec pour la bonne dame du château — et nous savons la place qu'occupe dans son cœur la petite châtelaine : un tel jeune homme, participant de toute sa foi à la révolution, ne pourra qu'en réprover les horreurs, et saura montrer qu'il comprend et estime le courage avec lequel ses adversaires défendent leurs idées.

Dans cette troisième partie de son roman, il est probable que l'auteur envisageait de sacrifier le comte : on a guillotiné, sous la révolution, des personnes plus dignes d'intérêt que ce hobereau que préoccupent uniquement ses lièvres et les jeunes femmes du voisinage. Peut-être aussi le château est-il destiné à être pillé. Mais nous pouvons imaginer facilement le jeune marin arrachant, au péril de sa vie, la demoiselle à la prison, la cachant dans l'ancienne mesure d'Isabelle, puis, par une nuit sans lune, trompant la surveillance de ses propres amis, quittant une des criques des environs de Locquirec et faisant voile vers l'Angleterre avec sa bien-aimée. La comtesse également sera sauvée, d'abord parce qu'elle est bonne et généreuse, et aussi parce qu'il faut un chaperon à sa fille dans sa fuite avec Bilzig. Peut-être notre marin révolutionnaire se trouvera-t-il un jour face à face avec le jeune vicomte, qui a son âge, et qui doit combattre dans les rangs des émigrés; c'est sur la mer, sans doute, que se produira cette rencontre, car, lorsqu'il nous a été présenté, ce jeune homme frêle et orgueilleux aimait déjà les bateaux; il est difficile de faire des suppositions sur la solution que l'auteur aurait donnée à ce problème cornélien, et de décider si Bilzig devra tuer le frère de celle qu'il aime. Mais nous ne pouvons avoir aucun doute sur la conclusion du roman : Bilzig épousera la jeune châtelaine, et ils vivront, heureux et prospères, dans le calme retrouvé de Locquirec.

Tels sont les principaux événements que l'on peut, avec la certitude de rester près de la vérité, imaginer que Fañch Al Lay aurait placés dans la troisième partie de son roman : il est possible que des recherches méthodiques dans les papiers de l'auteur confirment un jour ces suppositions. En attendant, peut-être un apprenti écrivain breton sera-t-il tenté d'écrire, en guise d'exercice, cette partie qui manque à l'un de nos meilleurs récits en langue bretonne.

A LA RECHERCHE DE DEUX AUTEURS BRETONS

EUZEN GUÉGUEN (1612) ET YVES LE BAELEEC (1616)

Dom Louis Le Pelletier, Bénédictin, né au Mans en 1663, avait été affecté à la Basse-Bretagne. De 1700 à 1725 il s'attacha à l'étude de la langue bretonne et composa un dictionnaire breton-français qui ne parut qu'en 1752, soit dix-neuf ans après sa mort.

Grâce aux Etats de Bretagne, Dom Ch. Taillandier, Bénédictin, put faire paraître ce dictionnaire dont il trace l'historique dans une préface. On y lit qu'on ne trouve pas un seul acte écrit en bas-breton, et qu'il ne reste presque aucun monument écrit de cette langue. Il en cite trois et dit d'un quatrième : « Il (Dom Le Pelletier) a encore trouvé un ancien livre breton, fait à l'usage des prêtres et des curés, c'est une espèce de dictionnaire des cas de conscience. » (VIIJ).

Quand Dom Le Pelletier empruntait des mots ou des expressions à ce livre, il les disait tirés d'un vieux casuiste breton. Le cellisant Emile Ernault raconta, dans les *Mélanges bretons et celtiques offerts à M. J. Loth* en 1927, grâce à quelles circonstances il avait découvert le titre du livre et le nom du vieux casuiste. Le livre, c'était le *Confessional d'astumet eves an doctoret catholic, apostolic ha romain... composet ha laquet en goutou gant Euzen Gueguen, Bellec ves a Dioces Querneau... E Naffnet, gant Pezron Doriou, Imprimer d'an Roué MDCXII...*

Nous avons pu étudier ce livre à deux reprises à la Bibliothèque nationale et constater qu'Emile Ernault en donne, dans son étude, le titre complet et exact. Deux exemplaires existent à la B.N. L'un : Rés. D. 36955, celui imprimé par Pierre Doriou ; l'autre : Rés. D. 13844,

MDCXLVI, *E Quimperc Aurintin, imprimet gant Georges Allienne, Imprimer ordinal dan Autrou Querne a dar Colleg euz ar gompagnunez Iesus.*

Ernault termine ainsi son article : « Il y aurait beaucoup plus à dire, sur les citations que D. Le Pelletier n'a pas faites... » C'est ce qui nous a incité à écrire le nôtre. A la référence Ernault, ajoutons : *Revue Celtique* XLV, pp. 338-339 — XLVII, p. 157 — et *S.A.V.* n° 24. Hanv. 1942 : Notenn eul leorier breizad (1634) gand L.LOK.

Au Catalogue général de la B.N., l'auteur du *Confessional* figure avec cette mention : « Gueguen (abbé Yves). Confessional dastumet... »

L'édition de 1612 est un in-12 de 0.15 × 0.09. Il comporte six divisions :

1° (3 p. n.c.) : Da Iesus-Christ Roue pacific ves an eneffov.

« An skrivaigueryen so accustum, dit l'auteur, da dediaff ho eufryou d'an Autronez temporal ». Lui, il dédie « an eufric-man d'an Roué Pacific » et « non pas an compsou inutil eues an scavancc ha furnez humen. »

2° (28 p. n.c.). Da bep bellec ha guir ecclesiastic, yvez ha da bep Cloarec à quement à desir bezaff bellegyen, ves à Diocesou Querneau, Leon, Tréguer ha Guenet. Euzen Gueguen, a servicher indign da Doué à desir salut ha peuch en Iesus-Christ.

Nous relevons ici que l'auteur s'est trouvé « dec pé un nec bloaz so, Diaves dan bro. »

Dans un même paragraphe sont ces formes de *tra*, *traic*, *traezou*, *an trasé*. Les conciles de Trente et Tours sont rendus par *Trâta* et *Tour* (alias *Theurn*); nous trouvons les pluriels *Esquep ha Diacret* et le singulier *soudiacr*, et au milieu d'une surabondance de mots français : *avarice ha couetis*, *alusun*, *Saint Mazeu*, *palamour ma*, *an stat a bellecguyez*, *nettadur an eneff*.

Notons encore : Sant Bernard, pé un arall (mé à compselhen, dré ma cassaff quet an hanu ves an auteur); pevar carm-man (suivent quatre vers latins); lousder ves an

diaoulou; casequennet; pechet à paillardiez; bellegyen lous, haer ha leun à villance; pechet à charnalité; na vez quet quē hardiz da dynessat ouz an auteur; lavernou ha conviou public; huech degrez ā casteté peré am eus deuzrvezet da laquat en Epistolen-man; travell da faezaff, da doenaff an passionou; hent ves hō silvidigaez.

Le P. Maunoir en traitant des us et coutumes dans ses *Quenteliou christen* (voir Nouvelle revue de Bretagne, 1953, Folklore bas-breton au XVII^e s.) ne fait que reproduire le tableau du *Confessional*. Celui-ci nous apprend que des prêtres et religieux quittent vêtement et soutane pour danser et lutter; portent « clezeff, dac (alias goustill), pe armou à lan »; sont « maguet divoar an gobr commun »; ils doivent « querzet gant an hent effn ».

« Office an doulagad eo dazraouiff ha goelaff ». Notre mot *daou*, « deux », est toujours rendu par *dou* : *cant pe dou cant*, *dou diner*; *ma hon deuzrffé ny bellegyè*; *suppliaff an holl caoudel*.

3° (2 p. 1/2 n.c.) : d'an lenner devot : An traezou din ha precius ha hoaz ez int bihanic en nomb oz bezaff à vertuz bras.

« Noz deuzrvezet quet reiff an traezou santel dan Chacc, na teurell ho perles dirac an Moch;

... An Confessional-man è berr compsou à brihatta hac à goasq queleennadureziou ā importācc bras;

Em eus laquaet an leffric-man oll è pros rac ne goū quet ober na carmou, na rymou.

4° (1 p. 1/2 n.c.) : Advertissamant d'an auteur composet var e hanu eguit reiff couraig da laquat è leffr en Goulou. C'est un acrostiche sur : Euzen Gueguen, Bellec indign. Il est signé M.R.B. da serviger bepret. Nous n'avons pas réussi à identifier son auteur. Voici un aperçu de cette composition :

Euzen eguit nep brut, da couraig na coll quet
Ves an ré à so gant an Azrouant associet
Zeven vezy varnezo victorius meurbet
En em goarnis ho enep ves à corff Salver an beth...

L'auteur écrit aussi :

Unan-ves da mignonet endeves ma noaset
Rac ma out GUENEFF Bellec indign hanvet.

Il emploie le terme de *breiz iselis*.

5° (1 p. 1/2 n.c.) : Gueguen s'excuse des fautes d'impression.

An holl fazyou d'an Auteur tammalet.
rac dré é goallegvez é ynt oll arrivet.
Dign eo yvez da bezaff escuset
dré n'an deo quet en hevelep traezou verset.

Cette page porte une gravure : croix, couronne d'épines, clous.

6° Ici commence le *Confessional* paginé de 1 à 86 + 5 p.n.c. Nous n'extrairons de chaque chapitre que ce qui nous paraît utile pour servir de matériaux pour l'étude du breton et des mœurs de l'époque.

A) Avysou var an confession.

« Un abus a commet pepret hogos an queffren muyhaff eves an pœnitantet... » (On lit que les églises servaient parfois de lieux de débauche) — Ma hoareset quer (remarquer cet h initial comme plus haut : ha hoaz).

B) beza sebellyet ha bezhet en douar beniguet — pa edy en danger — gouvizyeguez.

C) An pinvizic - pinvizicat. Il est question des « fals alveziou pé grimandellou » (da lavaret eo instrumentou pé gant re ez dialvezer an holl potaillou) — an desirou hac an youillou — ar festou solen.

D) Suivent les examens de conscience sur chacun des Commandements.

a) Il est dangereux de fréquenter les juifs — an iuezeauyen — et : quemeret medicinerez digant iuezeauyen, pe monet en quibell assambles ganto.

Les huguenots et hérétiques ? E France hac é Breyz é dleer ho denōcc d'an esquep. Six pages sont consacrées aux croyances populaires : An azrouant en boutaillou pé en beseyer; coulm an aguilleté; laquat louzou entré touzyerou (alias) touaillou an auter; iachat drouc an dent gant un taig goulennet en hanu Doué; ober forcerez hanvet Ibiliaff (autramant civillier); à hiuzyou (pour awechou); millizyen (maudire) -tremen dré an roudoez ves à un rivyer; poazet ha loscquet an dorn bedez an ascorn.

b) paea é dleaou.

c) dornaff eth, eustiff fouen.

d) le châtiment du parricide. « an heny pe heny à laz ē lat, pé ē mam ouz pen maz pech greffusamant, à dlé besaff da quentaff crualamant fouettel, ha goudé sé eréet ha gryet en un sach bras graet à lezr, gāt un qui, un coq, un serpent, hac un marmous, laquet ha gryet assamblés gantaff ha goudé sé tollet en mor pé en un rivier bras, pé autramant en roher da dibriff dan chacc ha dan anevalet gouez. »

e) du meurtre.

f) de la luxure, a effect nac à nep pridiry. Les luxurieux sont : hanvet houlier pe houlieres — Au nombre des dédommagements en argent nous relevons : madou parafrénal da lavaret eo eves an madou pe ré ez deveus bet ouzpen ha dreist é argourou — Bâtards est traduit par besterd et bastardet.

Les degrés de parenté : quentaff, eil, trede degrez pe grizyen, pevare lignez.

g) restituiff dan perchaen — an heny à laqua an tan da poazat logeiczou — foaryou ha marchatgiou.

les mois cités : guenver, aeprell, maé, mezeven, gouhereff, eust, guengolo, hezreu, du, Kdu (*sic*).

les loyers : gant condition ma paezher.

Milliguet bezet an eur pé en heny emeus da enguentaet (alias) engādrel.

h) gaouyer auchunamant né vizy.

i) et j) Nous signalons simplement priedelaez.

k) an seiz pechet marvel. Em estimout din da gouarn an anaffon ; medecin (alias mezeec).

Sezlaou nep a coufes — an vurzou sacr (les ordres sacrés).

Nous retrouvons le Concile de Tours : Teurn (alias) Tour.

An mezyeryen, peré a euff hep reol — Vennoc (alias) Vennocus Bellec, Breton à nation — logiaff an pelerinet (alias) pirchirinerien — eintanvezet.

an desesper (alias) desesperance — stourm ouz an guiryonez aznavet — sacramant ves an Auter (alias) Eucharisty — Sul Pasq-Pantheocost — gouel an Rouanez (alias) gouel an Stereñ.

P. 66 nous lisons : « pœnitantet paour pe ré so bel oz confes queneff quen é Rom, pa edoen, quen en quear-man à pa edouff... »

Dans l'Oræson dirac an Communion santel, pain de vie se dit bara beuff.

Dans une oreson devot dà Jesus-Christ : madelezou oz heus graet diff ouz ma croeiff do Imaig ha hivilidigaez à hanoch — en Baradoes — an abestel santel.

Puis vient *Melezouer d'an bellegien* où nous relevons : Bedé breman ez edout — bezaff ez edoaé.

Suit une prière en latin à la Vierge de Loretta et enfin une en breton « specialamant Sant Euzen, ma pazron ha ma advocat, ez finis an Confessional man en dez-man pevaré ves à Mezevê, en bloaz 1612 en ty an Autrou an Naffnet...

Dom Euzen paouric, servicher indign da Iesus-Christ Crucifiet...

La *Theologorum approbatio* est donnée à : Domino Yvone Gueguen Diœcesis Chorisopitensis Presbytero, Brianico sermone conscriptum. 14 die iunii 1612 par le Fr. I. Tallec, de l'Ordre Mineur de la Stricte Observance, Monachum Sanctae Clarae Nannetarum humilis confessor. Elle

est suivie de celle de Ionnes Seguin Theologus pariensis à Jean Tallec « eruditus ac pius necnon linguam Brittonicam tanquam maternam optime calleat », et de celle de Charles, évêque de Nantes. Après avoir été évêque de Saint-Malo, Charles de Bourgneuf fut évêque de Nantes de mai 1599 à juillet 1617.

Nous n'avons pas d'autre renseignement sur Euzen Guéguen; son nom et le titre du Confessional sont même absents de la *Gallia typographica*. Celle-ci ne signale aucun ouvrage en langue bretonne sorti des presses de Pierre Doriou. Elle paraît croire qu'il était pourtant, à cette date, le seul imprimeur nantais.

Elle ne signale non plus aucune édition bretonne nantaise.

Le P. Grégoire de Rostrenen écrit pourtant, dans la préface de son *Dictionnaire français-celtique ou français-breton* (1732), avoir eu en mains un livre breton : « La traduction bretonne du catéchisme de Bellarmin par maître Yves Le Baellec, aumônier de monseigneur du Bourgneuf, évêque de Nantes, imprimé à Nantes l'an 1616 et à Morlaix, chez Georges Allienne, 1628. »

Le P. Grégoire n'en donne pas le titre breton, ni le nom de l'imprimeur nantais. Le nom d'Yves Le Baellec est absent du catalogue des auteurs de la B.N. et de la *Gallia typographica*.

La *Doctrina christiana* et le *Catéchisme et ample déclaration de la doctrine chrétienne* du cardinal Bellarmin ont été traduits en un nombre considérable de langues; on ne cite pas la langue bretonne au catalogue de la B.N.

Auteur et livre ne figurent même pas au nombre des impressions de Georges Allienne et sont inconnus des compétences nantaises. Dans la biographie de Mgr de Bourgneuf, il n'est pas davantage question de son aumônier Le Baellec, nous dit M. le chanoine Russon, président de la Société archéologique de Nantes.

A la même époque à peu près, en 1634 plus précisément, résidait à Nantes le Père Anastase, capucin, bretonnant

remarquable, à la compétence de qui avait recours le savant Nicolas Peyresc. Nous ignorons les travaux qui justifiaient la réputation de ce religieux.

Si les ouvrages consacrés aux capucins de Bretagne ne nous ont pas éclairé sur Euzen Guéguen, Yves Le Baellec, le P. Anastase, Jean Talec, espérons que cette étude nous vaudra quelque lumière sur ces religieux, leurs œuvres et sur les productions bretonnes des imprimeurs nantais.

L'EXPRESSION DES FAITS GÉOMORPHOLOGIQUES DANS LES LANGUES CELTIQUES

La présente étude a pour objet de préciser le sens, ou les sens géomorphologiques des termes celtiques relatifs au littoral, au relief du sol, aux cours d'eau..., et, ce faisant, de mettre en valeur la conscience que les peuples celto-phones ont eue de certains traits de la géographie physique de leurs pays. Les bases de l'étude seront, d'une part, les langues parlées actuellement; d'autre part, les noms de lieux en tant qu'ils incluent des noms communs désignant des faits géomorphologiques.

Il ne s'agit, ici, ni d'établir un vocabulaire géomorphologique systématique, ni de remonter aux origines des toponymes et des éléments qui les constituent. Ce n'est qu'exceptionnellement, que l'on aura recours à l'étymologie, et uniquement pour préciser ou renforcer l'étude des sens actuels de certains mots.

Même dans le domaine précis que nous nous sommes assignés, nous ne pouvons viser à une étude exhaustive. Nos enquêtes personnelles portent sur le breton du Sud-Ouest de la Cornouaille et du Sud-Est du Léon, sur le gallois de certains points des comtés de Cardigan et de Montgomery, sur le gaélique de l'Ouest du comté de Mayo en Irlande (Péninsule de Corrán). Nous avons pu aussi vérifier l'emploi de certains termes en Ecosse, à l'île de Man et en Cornwall. Nous avons utilisé les principales études toponymiques parues sur les pays celtiques (voir la liste à la fin de cette étude). Certains dictionnaires donnent aussi des précisions intéressantes (notamment Dinneen, *Irish-English Dictionary*, 1927, et R. Morton Nance, *A New Cornish-English Dictionary*, 1938). Enfin, l'étude des cartes

détaillée est très fructueuse, car elle permet souvent de savoir à quel type de relief, etc., s'appliquent les différents termes, ce que les toponymistes non-géographes indiquent rarement avec une précision suffisante. Malheureusement, l'exactitude des toponymes, et la correction des graphies sont de valeur très variables selon les pays. On trouvera à la fin de l'étude une liste des cartes étudiées et des précisions à ce sujet, ainsi qu'une liste de définitions des termes techniques géographiques employés dans cet article.

PREMIÈRE PARTIE

LE LITTORAL

I. — Les régions littorales

Dans plusieurs pays celtiques l'on distingue par un nom particulier certaines régions littorales, bandes étroites (quelques kilomètres au plus), discontinues, que le relief, la nature du sol ou simplement les structures rurales contribuent à individualiser.

En breton, le terme qui désigne ces régions est « *an Arvor* ». Il faut bien distinguer les deux mots : « *ar mor* », la mer, et « *an arvor* », la région littorale. La confusion, pour les non-bretonnants, est d'autant plus facile que les documents anciens, souvent suivis par la toponymie officielle, au lieu d'écrire « *arvor* », écrivent « *armor* » en ignorant la mutation de l'*m*. Dans certains cas même, le mot est écrit avec l'article français l' : *L'Armor* ou *Larmor*.

On sait que *Arvor* est un composé de l'ancienne préposition *are* (= grec *para*), près de, le long de, et de *mor*, mer. Le mot gaulois *Aremorica*, donne la forme entière du préfixe. Le nom slave de la Poméranie est formé de même façon (polonais *pomorze*, littoral, de *po* + *Morze*, mer); de même, avec un autre préfixe, le *Primorje* croate.

Mais l'extension de ces diverses « régions littorales » est très diverse. L'*Aremorica* gauloise comprenait tout l'Ouest de la France. En revanche, en Bretagne, un « *Arvor* »,

c'est la partie littorale d'une commune. L'*Arvor* de Locudy, par exemple, c'est la plaine ouverte qui s'étend, face à l'Océan, au Sud de la commune. Dans certaines communes, la région littorale qui serait appelée ailleurs *arvor* porte un autre nom. C'est le « *traon* », le bas, par exemple, dans certaines communes bigoudènes. Dans certains secteurs de côte, il ne semble pas que l'on distingue par une appellation spéciale la partie littorale de la commune. En revanche, en Morbihan, deux *Arvor* sont devenus des communes séparées. C'est le cas de Larmor-Baden, sur le Golfe du Morbihan, démembrement de Baden, et de Larmor, commune formée aux dépens de Plœmeur, autour de la chapelle de Locmaria-an-Arvor (Buffet, 1952). Ce n'est guère que sur la côte du Léon occidental que les *Arvor* forment une bande continue, et, pour ainsi dire, une région distincte, dont les habitants, les « *Arvoriz* », sont considérés eux aussi comme distincts.

Le gallois *Morfa* est l'équivalent exact d'*Arvor*, quoique de formation différente (*Mor*, mer, + *Ma*, lieu). Dans un pays accidenté comme le Pays de Galles, les *Morfa* se distinguent surtout par le relief. Ce sont des plaines littorales étroites au pied de plateaux, de collines ou de montagnes. La nature de ces plaines est diverse. Certaines sont des régions sableuses ou marécageuses derrière un cordon de dunes, comme *Morfa Abererch* en Lley, *Morfa Harlech* et *Morfa Dyffryn* en Merioneth. D'autres sont des étendues très planes de matériaux fluvio-glaciaires, comme *Morfa Nevin* en Lley, ou des banquettes de drift, comme le beau *Morfa* des communes de Llanrhystyd et Llansantffraid, dans le comté de Cardigan. Voici les dimensions de quelques-uns de ces *Morfa* : *Morfa Nevin* : 2 km × 2 km ; *Morfa Harlech*, triangle de 6 km de base et 5 de hauteur ; *Morfa de Llanrhystyd-Llansantffraid* : 5 km × 500 à 1600 m. Ce dernier, quoique continu, est divisé en trois secteurs portant les noms de *Morfa*, *Morfa yr Esgob* et *Morfa Mawr*.

En gaélique, il n'existe pas de nom commun équivalent à *Arvor* ou à *Morfa*, mais certains districts littoraux por-

tent des noms propres caractéristiques : C'est le cas du « *Cois Fhairrge* », du « pied de la mer », étroite frange défrichée et peuplée entre la Baie de Galway et les montagnes et tourbières désertes. La baronnie de *Murrisk* en Mayo, dont la plupart des habitants vivent à peu de distance de la mer, tandis que l'intérieur est presque désert, porte aussi un nom signifiant « région littorale », mais un nom ancien, sorti de l'usage : *Muireasc* (de *Muir*, la mer).

Ces faits montrent bien que, malgré les variations de vocabulaire, les peuples celtophones ont tenu à distinguer par un nom spécial les régions strictement littorales. Il semble donc légitime que les géographes, étendant un peu l'usage populaire du mot *Arvor* parlent d'un *Arvor* breton. Il faut cependant, à cet égard, prendre deux précautions : 1° toujours se rappeler que cet *Arvor* est très étroit : 2 à 3 km au plus; 2° se rappeler qu'il n'est pas prouvé que cet *Arvor* soit, ou ait été, continu. Si, en Galles, le relief délimite nettement les *Morfá*, il n'en est pas de même pour les *Arvor* bretons. Une enquête locale très soignée serait nécessaire pour localiser et définir exactement les divers secteurs de cet *Arvor*. En effet il est possible que ces *Arvor* ne se soient pas définis tellement par le physique de la proximité de la mer, que par le mode de vie des habitants, l'utilisation des ressources de la mer (pêche, ramassage des coquillages, goémon, etc.). La faible largeur de l'*Arvor* s'expliquerait par là.

A l'*Arvor* breton, s'oppose l'*Argoad*, la région du bois (terme qu'il faut se garder de confondre avec « *ar c'hoad* / *ar hoad* », le bois). Le mot *Argoad* est attesté en toponymie (1) et dans les dictionnaires, mais il ne semble plus guère usité comme nom commun. Cette opposition des régions du bois et de la mer peut donner lieu à plusieurs hypothèses : l'*Argoad* a-t-il été ainsi nommé parce que les arbres y tenaient une grande place dans le paysage :

(1) En Moëlan le village de *Kernonen L'Argoët* n'est qu'à 2 km. du rivage près duquel se trouve *Kernonen L'Armor*. Nouvel exemple de la faible profondeur d'un « *Arvor* ».

forêts, bois ou simple bocage, s'opposant comme aujourd'hui aux champs ouverts littoraux; ou bien s'agissait-il d'une région où la forêt procurait aux habitants les ressources supplémentaires que les *Arvoriz* demandaient à la mer ?

II. — *Le littoral proprement dit*

Le littoral lui-même est appelé « *an aot* » en breton, terme usité couramment par les terriens et les marins. Le mot *aot*, suivi d'un qualificatif ou d'un déterminatif peut aussi désigner un secteur de rivage. Cet usage a conduit parfois à employer le mot avec des sens plus précis que nous examinerons plus loin.

Il n'existe pas, en gallois, de nom spécial pour désigner le littoral : on dit simplement « *Glan y Mor* », la rive de la mer.

Le gaélique a disposé de plusieurs termes signifiant littoral. Certains, sortis de l'usage, ne sont plus connus que par la littérature et la toponymie, tels « *Muirse* » et « *Muirbhtean* » qui, anglicisé en *Merrion*, désigne actuellement un faubourg de Dublin. Le mot « *Oirear* » désignait à la fois le rivage et la région s'étendant derrière (un peu comme le mot « Côte » en Afrique). Le nom écossais *Argyle* vient de *Oirear Gaedheal*, le rivage des Gaels; il remonte donc aux toutes premières occupations du territoire par les Irlandais. (Dinneen, 1927). Dans l'usage gaélique actuel, plusieurs termes sont employés, par exemple « *cloch* » (la roche au sens propre).

III. — *Le tracé du littoral*

1) *Les îles.*

Les langues celtiques disposent, pour désigner les îles, de termes de même famille : breton « *enez* », breton de Vannes « *inis* », cornique « *enys* », gallois « *ynys* », gaé-

lique « *inis* ». En breton, le pluriel « *inzi* », de sens collectif, peut servir à désigner des archipels, tandis que « *enezennou* » désigne plusieurs îles considérées séparément. (Trépos, 1958). Le pluriel gaélique « *inse* » a aussi un sens collectif : « *Inse Modh* », l'archipel de Clew Bay, *Inse na nGall* (les îles des étrangers) : les Hébrides.

En irlandais, *inis* n'est plus utilisé qu'en toponymie. Le mot courant pour dire une île est « *oileán* » (2). Comme les Gaels ont parfois tendance à se représenter le monde comme formé uniquement d'îles, il ne faut pas s'étonner de rencontrer l'expression « *an tOileán Ur* », l'île nouvelle, pour désigner l'Amérique.

Le breton possède deux termes composés de *enez* : « *ledenez* » et « *ragenez* ». *Ledenez* signifie mot à mot presque-île (*led* + *enez*), mais désigne en fait à Molène un îlot rattaché à la grande île à marée basse (Guilcher, 1950). *Ragenez*, comme l'indique M. Guilcher (art. cité) « suivant le cas signifie île adjacente, ou (lieu) devant l'île ». A *Raguénès / Ragenez*, en Nevez, le mot désigne à la fois l'île et le village situé sur le continent en face de l'île. *Raginnis* en Paul (Cornwall) est un village situé en face de St Clement's Isle. Ceci montre que le mot correspondant à *Ragenez* existait aussi en cornique.

2) Les saillants.

a) *Les grandes presque-îles.* Les noms signifiant presque-île en gallois et en gaélique : *Lledynys* et *Leithinis* paraissent uniquement littéraires. Ce sont sans doute des traductions savantes de *peninsula*. Nous avons vu en effet que le mot populaire breton correspondant, *ledenez*, n'avait pas le sens exact de presque-île.

En fait, en pays celtique, la plupart des grandes presque-îles (dimensions de l'ordre de 50 km) portent des noms de « pays », souvent d'origine tribale ou ethnique (*Corca Dhuibhne* et *Ibh Rathach* en Kerry, *Lleyn* en Galles) ou

(2) L'orthographe, en gaélique d'Écosse, est « *eiléan* ».

ne sont pas distinguées en tant que presque-îles (cas du Bas-Léon et de la Cornouaille occidentale).

Seules quelques péninsules écossaises portent des noms se rapportant à la géographie physique : *Kintyre / Ceann Tire* (la tête de la terre); *The Rhinns / Na Reanna* de Galloway (Rinn = péninsule, voir plus loin); *Ardnamurchan* (Ard = hauteur).

b) *Péninsules moyennes.* Les régions péninsulaires correspondant à l'étendue d'une section de commune, d'une commune ou d'un canton (dimensions de l'ordre de 4-5 km à 15 km) sont désignées dans les langues celtiques par des noms variés, bien attestés, quoique parfois en voie de fossilisation.

En Bretagne, toutefois, les noms désignant ces péninsules semblent avoir disparu assez tôt de l'usage. C'est ce qui explique la tendance actuelle à emprunter au français le mot *presqu'île*. Pour les Crozonnais et les Brestoïses, « *la Presqu'île* » tout court, c'est la Presqu'île de Crozon; pour les Trégorrois, c'est la Presqu'île de Lezardrieux. Le nom figure même, pour cette dernière, dans une chanson populaire bretonne où il est question de « *bilajenno ar presquil* » (Ollivier, 1942).

Le nom plus ancien *Cap / Kap* est lui aussi un emprunt (latin ou roman). Il est figé dans les deux noms de péninsules *Cap-Caval* et *Cap-Sizun*. Le premier n'apparaît plus aujourd'hui que dans le nom de l'ancien bourg de Beuzec-Cap-Caval (en Plomeur), tandis que le second, sous la forme simple de *Kap, ar Hap*, en français *Le Cap*, désigne toujours la péninsule qui va de la ria du Goayen aux Pointes du Raz et du Van. (Les limites orientales du Cap sont assez peu nettes. Pour les Bigoudens, la commune de Plouhinec, à l'Est du Goayen, fait aussi partie du Cap).

Outre-Manche, au contraire, deux vieux mots indigènes se trouvent très fréquemment en toponymie, et parfois dans l'usage actuel pour désigner ces régions péninsulaires : ce sont les mots *Rhos / Ros* et *Rhyn / Rinn*.

Ces mots n'ont pas seulement le sens de péninsule. Ils peuvent désigner aussi, à l'intérieur des terres, des landes, moors ou collines. Le sens de lande en pente, de tertre est le seul qu'aient conservé les mots bretons correspondants : *Ros* et *Run*. Aussi M. Guilcher (1950) traduit avec raison le nom breton du Cap de la Chèvre : *Beg Penn ar Ros* par « Pointe du bout de la colline ». Les « *Perros* » de *Penn Ros*, même littoraux, paraissent bien avoir le même sens.

Outre-Manche, le mot *Rhos / Ros* désigne fréquemment des péninsules limitées, d'un côté au moins, par une vallée ennoyée s'enfonçant assez profondément dans les terres. C'est le cas du *Roseland* cornique (*Ros* + anglais *Land*), entre la ria de la Fal et la Manche, du cantref gallois de *Rhos*, entre la ria de Milfordhaven et le Channel de St George. Un autre cantref gallois de *Rhos* au Nord du Pays est limité en partie par la vallée ennoyée de la Conwy. En Irlande, *Rosguill* (Co. Donegal) est limitée d'un côté par la vallée glaciaire ennoyée de Mulroy Bay. Le district des *Rosses / Na Rosa*, dans le même comté, se trouve entre les vallées ennoyées de Gweedore et de Dunglow. En Ecosse, le *Ros* qui a donné son nom au comté de Ross, est la péninsule bordée par les deux *firth* de Dornoch et de Cromarty. (Watson, 1926, p. 496).

Tous les *Ros* ne sont pourtant pas dans ce cas. Sur la côte Ouest de l'Ecosse, le *Ross de Mull / An Ros Muileach* est une péninsule s'avancant droit au large (Watson, ouv. cit.). Dans Clew Bay (comté de Mayo), les drumlins formant des îles ont un nom commençant par *Inish (Inis)*; ceux qui sont rattachés à la terre et forment péninsules sont appelés *Ros* (par exemple *Rosturk / Ros Tuirc ?* et *Rosmurrevagh / Ros Mór Reabhach ?*)

Le mot *Rinn* est usité à la fois en Irlande et en Ecosse. Dans les deux pays il se présente parfois comme un toponyme figé. Par exemple *Rinn*, anglicisé *Ring* (Co. Waterford). Mais il est aussi employé, en Kerry par exemple, comme nom commun. An Seabhac, 1939, en donne de nombreux exemples en Corca Dhuibhne. Ainsi *An Rinn*

Beag, le petit *Rinn*, nom de « townland » anglicisé *Reenbeg*, qui désigne la péninsule fermant le havre de Dingle au Sud.

En Galles et en Cornwall, le mot apparaît plutôt en composition avec le mot *Pen*, tête. Des communes péninsulaire sont ainsi dénommées *Penryn* en Cornwall, et *Penrhyn deu draeth* (la péninsule des deux grèves) dans le comté de Merioneth.

c) *Les pointes, caps ou promontoires*. Les péninsules moyennes que nous avons étudiées dans le paragraphe précédent portent en somme des noms terriens, usités aussi pour dénommer certaines formes du relief de l'intérieur. Tout se passe comme si leur identification, leur dénomination avait intéressé surtout les paysans qui les habitaient, ou ceux du voisinage.

Les noms de pointes, au contraire, intéressent surtout les marins, au double titre de dangers pour la navigation et de repères pour la localisation en mer. Aussi, les noms désignant les péninsules ne sont que rarement appliqués à des pointes, et ceci seulement sur certains secteurs de côte. Certaines pointes, par exemple, s'appellent *Penrhyn* sur la côte Nord de Llyn ou la côte Nord du comté de Pembroke. Les cartes gaéliques irlandaises appellent *Rinn* certains promontoires, mais surtout en Leinster, où le gaélique a disparu de l'usage depuis longtemps et où des noms ont pu être reconstitués.

Très généralement, en effet, les pointes sont désignées par une série de noms différents de ceux des péninsules, et empruntés la plupart du temps aux noms de parties du corps, humain ou animal : tête, nez, bec ou bouche.

Le nom le plus commun de la pointe est *Beg*, en breton (le bec et la bouche); *Trwyn* en gallois (le nez); *Gob* en gaélique (le bec). En gaélique, l'on emploie aussi le mot *Sron*, le nez (en manxois *Stroin*), pour des pointes ordinaires (3), et

(3) Le nom du nez, *Fri*, figure dans deux noms de pointes en Bretagne : *Beg ar Fri*, en Guimace, et *Beg ar Fri Yen*, en Crozon (Guilcher, 1950).

Ceann, la tête (manxois *Kyone*), pour des pointes particulièrement notables. La plupart des grands promontoires occidentaux de l'Irlande s'appellent *Ceann*, par exemple *Ceann Sleibhe*, en Kerry, *Ceann Leimm* en Clare. En Bretagne, au contraire, toutes les pointes, minuscules ou imposantes, d'intérêt local ou marquant de grandes articulations du rivage sont appelées *Beg*. Le mot *Penn*, qui a pu autrefois être employé au sens de Cap, l'est surtout actuellement, comme l'indique Buffet (1952), au sens de bout, extrémité de quelque chose, d'une colline par exemple. Ainsi, le nom breton du Cap de la Chèvre, relevé par Guilhaud, est *Beg Penn ar Ros*, et celui de la pointe de Penhir, ou Pentir, *Beg Penhir*. En Cornwall, en revanche, plusieurs promontoires s'appellent toujours *Pen*, ou d'une forme plus récente *Pedn*. Signalons encore deux autres noms gaéliques de la pointe : le nom d'emprunt *Poinnte* (exemples cités par An Seabhaic, 1939, et donnés sur la carte Eire au 1/500.000); et le nom ancien *Rubha*, signifiant originellement selon Dinneen une coupure, une blessure, et dont l'emploi paraît limité au Nord-Est de l'Ulster et à l'Ecosse (écrit *Rudha* sur les cartes de l'Ordnance Survey).

Dans plusieurs cas, l'opposition des noms de péninsules (§ b) et de pointes (§ c) est très bien marquée. C'est le cas en Finistère pour *Beg-ar-Raz* et *Beg-ar-Van*, à l'extrémité de *Ar Hap*. La distinction paraît encore mieux dans des noms comme *Trwyn y Penrhyn*, la pointe de la péninsule de Penrhyn deudraeth, ou *Gubbarush / Gob an Rois*, pointe Est du drumlin de *Rosmurrevagh*.

3) Les rentrants.

Les noms des rentrants, baies, anses, etc., sont en général purement marins. Sauf peut-être en gaélique, la pauvreté du vocabulaire celtique en ce domaine est assez remarquable, et contraste avec la richesse du vocabulaire scandinave. Nous distinguerons a) les rentrants ouverts :

baies, anses, criques, et b) les vallées ennoyées, rias, fjords ou estuaires, pénétrant assez profondément à l'intérieur des terres.

a) Les rentrants ouverts.

En Irlandais trois mots au moins, d'origine indigène, peuvent désigner ce type de littoral : *Cuan*, *Caladh* et *Cluid*. *Cuan* est le mot le plus fréquemment employé et aussi celui dont le sens est le plus précis. Il n'est, en effet, guère employé que dans le sens nautique que nous venons de définir. En revanche, il s'applique aussi bien à de vastes rentrants comme *Clew Bay*, *Cuan Modh*, en gaélique, qu'à de toutes petites anses. *Caladh*, selon Dinneen, peut avoir les sens de mer, littoral, port, baie, et prairie humide au bord d'une rivière. Il apparaît çà et là en toponymie, par exemple *Caladh an Bháid*, le « *caladh* » du bateau, qui désigne un tout petit rentrant du rivage du détroit d'Achill, à Corrán. Dans la même région le mot usuel pour désigner les baies petites ou grandes, est *Cluid*, que Dinneen ne signale pas en ce sens (les sens donnés sont « a corner...; an angle...; a nook...; a recess...»). En gaélique d'Ecosse un quatrième mot, « *camas* » (de *cam*, courbe), est employé pour désigner les baies.

Toutes les langues celtiques, y compris l'irlandais, possèdent une forme du mot international *baia*, *baie*, *bay*; irlandais *bádh*, *baighe*, gallois *bae*, breton *bae*, *boe*. Mais ces mots sont peu employés. Citons, en breton, *Boe an Anaon*, la baie des Trépassés. En Kerry, selon An Seabhaic (1939), le mot *Bádh* sert à traduire les expressions anglaises *Bay of Tralee*, *Dingle Bay*, désignant les grandes baies séparant les longues presqu'îles occidentales : *Bádh Traighli*, *Bádh an Daingin*. *Cuan*, au contraire, est un mot vraiment populaire s'appliquant aux petites baies échan-crant ces presqu'îles, par exemple *Cuan an Daingin*, *Dingle Harbour* s'oppose à *Bádh an Daingin*, *Dingle Bay*. On retrouve ici ce manque d'individualisation des grands ensembles que nous avons déjà noté à propos des presqu'îles.

Le plus souvent, dans les pays brittoniques surtout, les petites baies, anses et criques, sont désignés par des termes ayant, en fait, un sens voisin.

Ainsi, en breton est employé le mot *Aot*, qui, comme on l'a vu, peut signifier secteur de littoral. L'anse de Portzmoguer est appelée *Aot Porzmoger* (Dujardin, 1953). A la pointe de la Torche / Beg an Dorchenn, l'anse de la Torche est appelée « *An Ao Vihan* » et la baie d'Audierne « *An Ao Vras* ». *Ao* ici est sans doute une forme de *Aod*.

Les belles baies sableuses sont souvent appelées *Trez* en breton, *Traeth* en gallois, c'est-à-dire la grève, par exemple *Trez Malaouenn*, la grève du merlan (Guicher, 1950) au fond de la baie de Douarnenez, et *Traeth Coch*, la grève rouge, à Anglesey, que les Anglais appellent *Red Wharf Bay*.

En breton, en cornique, en gallois, en manx, en gaélique d'Écosse, le nom d'emprunt latin *Porz*, *Porth*, *Port*, est employé couramment au sens de crique, d'anse, sans installations portuaires, mais où des bateaux pouvaient en général mouiller ou toucher terre. Le mot est très fréquent en ce sens dans la toponymie nautique de Bretagne, de Cornwall et de Galles. Sur la côte rocheuse au nord d'Anglesey, les pointes, *Trwyn*, alternent avec les anses, *Porth*. A Man on peut citer *Port Mooar*, le grand port, anse voisine de Maughold Head. En Galles il arrive même que le mot désigne de vastes baies sableuses ouvertes, par exemple *Porth Neigwl* (Hell's Mouth) à l'extrémité de la péninsule de Lleyrn.

Le mot *aber*, qui signifie, au sens propre « embouchure », est employé localement pour désigner des anses, même lorsque aucun cours d'eau ne s'y jette. M. Guilcher (1957, b) a relevé le mot *aber*, désignant une telle anse à l'île de Sein, île absolument dépourvue d'eaux courantes. Sur la côte Nord du comté de Pembroke, le mot *Aber* est fréquent en ce sens (cartes OS et Lloyd-Jones, 1928).

b) Les vallées ennoyées.

Entre les fjords presque parfaits des Hautes-Terres d'Écosse et les rias classiques de Bretagne et de Cornwall, l'Irlande, Man et le Pays de Galles présentent toutes sortes d'exemples de vallées et de dépressions plus ou moins retouchées par la glaciation et envahies par la mer.

Les peuples celtiques ont employé, pour désigner ces avancées profondes de la mer des termes divers. Avant d'examiner ceux-ci, il convient de mettre en valeur certaines conceptions populaires au sujet de ces traits du littoral.

En Bretagne, en Cornwall et en Irlande du Sud, les terriens considèrent toutes les rias et formes semblables comme faisant partie de la mer. La plus vaste ria de la Bretagne du Sud est appelée *Morbihan*, la petite mer. L'élargissement de la ria de l'Odet, au sud de Quimper, est appelée parfois « *Mor Kerogan* », la mer de Kerogan (nom d'un village voisin). Les fermes de ce village sont dites « *e kichen ar mor* », près de la mer. Le rivage de la ria est appelé « *an aot* », comme le rivage de la mer. Les ramifications des rias sont dites « *lost mor* » (bras, littéralement queue de mer). En Riec, la chapelle de Trémour (*mour* = *mor*, mer) est située au bord d'une indentation de la ria de l'Aven. La même conception existe chez les Bretons francophones qui appellent *baies* les élargissements des rias (Baie de Kérogan sur l'Odet, baie du Hénant sur l'Aven), et anses les ramifications étroites (anse de Toulven sur l'Odet, anse de Trémour sur l'Aven) (3 bis).

En Cornwall, la toponymie littorale des rias est la même que celle du littoral au large. Deux criques de la ria de Helford River sont dites *Porth* : *Porthallack* en Mawnan et *Porth Navas* en Constantine (ce qui rappelle les diverses criques dites *Porz* de la ria de l'Odet : *Porz Gwen*, *Porz Gwin*, etc). En Manaccan, une ferme nommée *Treath* doit sans doute son nom à la grève (*treath*) voisine.

(3 bis) Les élargissements appelés « *baies* » en français sont parfois appelés « *ledanou* » (de *ledan*, large) en breton.

L'Irlande fournit des exemples très nets. En Kerry, l'expression gaélique « *Ceann Mara* » (la tête de la mer) désigne non pas la ville de Kenmare (anglicisation de *Ceann Mara*, mais la ville s'appelle Neidin en gaélique), mais bien l'extrémité de la « ria » de Kenmare. Sur la limite des comtés de Galway et de Mayo, la profonde indentation d'allure fjordique (fjord par ses versants, ria par ses fonds) dite Killary, s'appelle en gaélique *Caol Shaile*, la mer étroite (*saile*, évoquant la salure de l'eau, est l'un des noms gaéliques de la mer).

Cependant, il convient de noter que, en Galles surtout, mais aussi en Bretagne, le nom de la rivière qui se jette dans la ria se retrouve jusqu'à l'embouchure de celle-ci.

En Bretagne méridionale, les villages d'embouchure de ria portent, en plusieurs cas, un nom formé du nom de la rivière qui se jette dans la ria, suivi du préfixe *Ben*, ou *Ban* en vannetais : Bénodet à l'embouchure de la ria de l'Odé, Bénaven à celle de la ria de l'Aven, Banitel à celle de la ria d'Etel, enfin peut-être Ban-Gâvres au débouché de la « mer » de Gâvres. (Sur ces deux derniers exemples Voir Buffet, 1952). En Bretagne septentrionale, si Pontrieux se trouve à la tête de la ria du Trieux, Lézardrieux (le château, *Lez* sur le Trieux) est situé très en aval, à l'endroit où la ria s'élargit définitivement avant de se jeter dans la mer.

En Galles, toute une série de ports situés juste au débouché d'une estuaire dans la mer, portent le nom de la rivière qui forme cet estuaire, précédé du nom *Aber* (sur lequel nous reviendrons) : Aberconwy (Conwy), Abermaw, Aberdyfi, Aberystwyth, Aberteifi (Cardigan), Abergwaun (Fishguard), Abertawe (Swansea), au débouché dans la mer des estuaires des rivières Conwy, Mawddach, Dyfi, Ystwyth, Teifi, Gwaun, Tawe.

Malgré ces indications toponymiques, il faut retenir la conception terrienne selon laquelle les rias, estuaires, etc., font partie de la mer. Dans son étude sur les densités de population de la Bretagne par zone d'éloignement de la mer, le géographe Letaconnoux a discuté ce problème des

limites de la mer dans les rias, et a fini par adopter une solution curieuse : il considère que la mer s'étend jusqu'à mi-distance de l'embouchure et de la tête des rias. Pour nous, au contraire, le littoral marin s'étend jusqu'à la tête même des rias.

Ce qui a pu pousser des géographes à penser autrement, c'est le fait que les caractères très particuliers de la navigation dans les rias ont amené les marins à appeler celles-ci *ri vi è re s*. Il s'agit ici encore d'un nom international. En Bretagne, les marins disent : *la rivière de Quimper*, *la rivière de Pont-l'Abbé*, *la rivière de Châteaulin*, *la rivière de Morlaix*, pour désigner les rias aboutissant à ces ports (4). De même les marins anglais appellent *London River* l'estuaire de la Tamise en aval de Londres. En Irlande, la « ria » de Kenmare est appelée en anglais « *Kenmare River* » et en gaélique *An Ribhéar*. La *ri vi è re*, terme nautique, désigne donc la ria ou l'estuaire, depuis la mer libre jusqu'à la limite des marées dans l'intérieur. Le mot ne désigne pas le cours d'eau, en amont de cette limite. Le mot « *ri vi è re* », terme marin, atteste lui aussi, assez paradoxalement, que les rias et estuaires font partie de la mer.

Ces points étant précisés, examinons maintenant les noms communs désignant ces vallées ennoyées.

En Ecosse et en Ulster, ces avancées profondes de la mer sont appelées *loch*, c'est-à-dire lac. (La graphie *Lough*, des cartes d'Irlande, n'est qu'une anglicisation du gaélique *loch*). Les *loch* marins ne sont pas forcément des fjords. Si ceux d'Ecosse ont beaucoup de traits communs avec les fjords norvégiens, en revanche ceux d'Ulster, bien que se trouvant en région autrefois glaciée, ont le plus souvent, comme les rias, de faibles profondeurs et des rives basses.

Dans le comté de Donegal, des avancées étroites de la mer, sortes de petites rias, portent le nom gaélique de *gaoth*, anglicisé *gwee*, par exemple *Gaoth Bearra / Gweebarra*, et *Gaoth Dobhair / Gweedore*.

(4) On peut se demander si ce n'est pas à cet usage marin que les bretonnants du Léon et du Trégor ont emprunté le mot *ri vi è re* pour désigner des cours d'eau : *ri vi è r*, *ri ch ter*, etc.

A l'autre bout du monde celtique, en Bretagne méridionale, la toponymie atteste l'emploi ancien du mot « *ster* », emprunté au roman pour désigner ces vallées ennoyées. Dans le canton du Port-Louis, M. Buffet (1953), a remarqué que « *ster...* (esterium /étier) entre en composition dans des noms de villages situés sur des étangs que ferment les digues de moulins à marée. » A Lesconil, en Plobannalec, le *Ster* est une petite ria encore vivante malgré l'existence d'une flèche de sable tendant à en fermer le débouché en mer. A Kérity en Penmarch, le *Ster* a subi une évolution plus avancée. Coupé de la mer par l'avancée du cordon littoral, il est devenu lagune, puis marais à peu près desséché. (5)

En plus de ces termes d'emploi localisé, les langues celtiques possèdent deux mots : l'un gaélique « *inbhear* », l'autre brittonique, « *aber* », qui signifient l'un et l'autre embouchure, et qui peuvent désigner, avec plus ou moins de précision selon les endroits, des vallées ennoyées.

Les deux mots sont formés de la racine *bher-*, porter (cf. latin *fero*) précédée d'un préfixe : *endho-* en gaélique, *ad-* en brittonique (Lloyd-Jones, 1928, p. 66). La signification de décharge, d'embouchure, est donc originelle. D'autre part, la répartition de ces mots entre les groupes linguistiques : *inbhear* en gaélique, *aber* en brittonique, paraît absolue. Les toponymes en *aber-* du domaine gaélique sont, soit des noms brittoniques anciens : ex. : Aberdeen, soit des noms commençant par le gaélique *abar*, signifiant marais. (Watson, 1926, p. 458-459). Malgré cela les sens anciens des deux mots sont identiques : embouchure d'une rivière dans la mer, ou débouché dans une autre rivière : confluent. Lors de la gaélicisation de l'Écosse, il semble que le mot *inbhear* ait remplacé en bien des cas le brittonique *aber*. (Watson, loc. cit.).

(5) C'est sans doute par cet emploi que le mot *ster*, féminin, est entré en breton du Sud et du Centre avec le sens de cours d'eau. L'évolution aurait ainsi été parallèle à celle du mot *rivière* en Bretagne du Nord. Notons cependant qu'en pays bigouden, où a survécu le mot *ster* au sens d'estuaire, de ria, cours d'eau se dit « *kanol* », emprunt français ou roman lui aussi.

Inbhear, qui apparaît souvent dans l'ancienne littérature irlandaise au sens d'embouchure, (Hogan, 1910, s. v.) n'existe plus guère dans l'actuelle toponymie de l'île. Deux baies de la côte occidentale, l'une en Mayo, l'autre en Donegal, sont appelées *Cuan an Inbhir* et *Cuan Inbhir* (la baie de l'*Inbhear*) (Léarscail na hÉireann). La baie de Bantry, en Kerry, est appelée *Inbhear na mBarc* (L'*Inbhear* des barques) (Eire, 1/500.000).

En Écosse, en revanche, *Inbhear*, anglicisé *Inver*, figure fréquemment dans la toponymie, (par exemple Inverness, l'embouchure de la rivière Ness). Ces *Inver* écossais ne sont que rarement des vallées ennoyées. Certains, comme Invercoe, dans Loch Elive forment des deltas au moins à marée basse.

Le mot *Aber* a été étudié par M. Guilcher (1952, b), qui a signalé l'usage fréquent du mot au sens de confluent, à l'intérieur du Pays de Galles, et a fait un relevé exhaustif des toponymes bretons où il figure. Nous n'avons que quelques détails à ajouter à cette étude.

En premier lieu, il faut signaler que le mot n'existe plus, comme nom commun, avec son sens originel, ni en breton, ni en gallois parlé. Dans le Nord-Galles, le mot a pris le sens de « ruisseau, petite rivière », tandis que dans le comté de Pembroke, il est, comme on l'a vu, employé couramment au sens de « anse, crique ». (Lloyd-Jones, 1928, p. 66 — Thomas, 1938, p. 97).

En second lieu la toponymie galloise a figé le mot *Aber* comme nom de ports situés, à l'embouchure, au débouché d'un estuaire, ou d'une ria sur la mer libre. On ne peut actuellement être certain que le mot soit populairement ou ait été historiquement employé pour désigner l'estuaire tout entier. En revanche, dans les trois *Aber* du Léon : Aber Ildud, Aber Benniget / Aber Benoît, et Aberah / Aberwraç'h, le terme *aber* désigne parfaitement la vallée ennoyée, la ria. Ceci est mis en évidence notamment par l'emploi du terme « *An Aber* » par les auteurs bretonnants de la région (par exemple Mab an Dig, dans Brud) pour désigner l'une de ces rias, et aussi par le fait que les

Aber du Léon, à la différence des *Aber* gallois, ne portent pas un nom de rivière. (*Ildud* est nom de saint, *Benniget* signifie Béni, *Ah / Ac'h* est un ancien nom de pays).

Ce sens de ria que le mot *aber* a pris de façon extrêmement nettie en Léon ne doit pas faire oublier que le sens originel, et le seul sens nettement attesté par la toponymie galloise, est embouchure. Si l'on voulait employer le mot *aber* comme terme technique géographique, il faudrait préciser si on entend l'employer au sens strict de ria ou même pour désigner un certain type de ria, en prenant comme types les *Aber* du Léon, ou bien si on veut lui donner un sens plus large et plus vague de vallée ennoyée, ria parfaite ou estuaire retouché par la glaciation, de façon à pouvoir comprendre sous cette appellation tous les *Aber*-estuaires de Bretagne et du Pays de Galles.

IV. — *La nature du littoral*

Les langues celtiques distinguent avec une précision assez grande divers aspects du littoral : falaises, plages, cordons littoraux et lagunes, dunes, etc... On peut même relever certains termes, parfois très locaux, désignant les schorres et les slikkes.

1) *Les falaises.*

Les falaises sont appelées « *torrod* », pluriel « *torrojou* » en breton, *allt* en gallois (par exemple *Allt Wen*, la falaise blanche, près de Aberystwyth). En Irlande, on relève des mots divers. En Corca Dhuibhne, *Faill* désigne aussi bien des falaises de roches en place que des falaises entaillées dans la moraine (nombreux exemples dans An Seabnac, 1939). A Corrán, en revanche, *Allt* désigne les falaises entaillées dans les Vieux Grès Rouges (par exemple *Allt à Phiobaire*, la falaise du cornemuseux), mais les falaises qui tranchent les drumlins et dont la face dessine un triangle surbaissé sont appelées *Beann / Beinn*, mot qui désigne d'habitude les pics rocheux (par exemple *Beinn Bhuidhe*, la falaise jaune — couleur de la moraine).

On sait que les falaises ne constituent des abrupts verticaux ou subverticaux réguliers que dans certaines roches homogènes de stratification horizontale ou encore dans des matériaux tendres, comme la moraine. Dans tous les autres cas, la falaise est formée d'une succession de pointes aiguës séparées par des précipices aux versants très raides, parfois en surplomb, et qui, vers l'intérieur des terres, se prolongent parfois par des grottes.

Sauf rares exceptions, les géographes n'ont pas attaché jusqu'ici à ces traits de relief l'importance qu'ils méritent, et les précipices dont nous parlons n'ont pas de nom spécial dans la terminologie géographique commune. En revanche, ils ont beaucoup frappé les habitants du littoral. Certains portent des noms propres, par exemple *Ar Viben*, à St Guénolé en Penmarch. Surtout, la plupart des parlers celtiques possèdent un ou plusieurs termes désignant ce type de relief. Toutefois, ces parlers ne font en général pas de différence entre le précipice et la grotte, et emploient le même terme pour désigner l'un et l'autre.

Les parlers gaéliques emploient des termes variés selon les districts : *sloc* (au sens propre, gouffre, action d'engloutir) dans l'île de Lismore en Écosse; *uaigh* (sens propre : fosse, tombe) à Corrán et à Clare Island; *cuas* (fissure, entaille), en Corca Dhuibhne. En Cornwall, le mot cornique *saun* ou *zawn* a survécu pour désigner ces précipices. Le mot est défini par R. Morton Nance (1939) « deep gorges in cliffs, extending below sea-level ». Les cartes de l'Ordnance Survey indiquent notamment « *Great Zawn* » en Zennor, *Zawn a Bal* en St Just. Sur la côte de Cléden-Cap-Sizun (Finistère), le mot « *kougon* » désigne à la fois les grottes et les précipices. Je n'ai pu vérifier si le mot gallois « *gogof* » et les mots bretons « *keo* », « *bougeo* » habituellement traduits par « grottes », s'appliquent aussi aux précipices.

Certains précipices, plus larges, ou aux eaux plus calmes, évoquant des bassins, sont appelés, en tous pays celtiques *Poul*, *Poll*. Par exemple à Glengarrif, (Co. Cork), *Poll Gorm*, le bassin bleu, est une avancée profonde, et

sinueuse de la mer dans des fissures du vieux grès rouge. A Man, Kneen (1928) cite notamment *Poyll Vaaish* « the bay of death. *Poyll* « means ' a hole or pool ', and, in an extender sense ' a small bay' » Il cite aussi « *Poyll breinn* » : « ' stinking pool ' ; on the shore, Rotting wraick is usually responsible for such names » — (cf *Porz brein*, aussi riche en goémon, en Lanriec, Finistère). En Galles, les « *pwll* » sont particulièrement nombreux sur la côte Nord du comté de Pembroke (par exemple *Pwll Hir*, au Nord de Fishguard). Certains sont assez vastes et, dans une certaine mesure, sur cette côte, les trois mots *pwll*, *aber* et *porth* paraissent synonymes. (*Pwll du*, en Gower est aussi une baie assez vaste). En Cornwall, on peut citer *Poldhu* en Mullion. En Bretagne, *Poul Briel*, le trou des maquereaux, à St-Guénolé en Penmarch, est un excellent exemple de précipice légèrement plus large que les autres.

2) Grèves à cailloux.

Il existe, dans les pays celtiques, un type de côte basse qui ne peut se définir ni comme une plage, ni comme un cordon littoral. Il s'agit d'estrans réguliers en pente douce, parsemés de bloc assez gros (30 cm à plus d'un mètre), résultat du lavage par la mer d'une moraine ou d'une masse de head. Ce type de littoral, que nous proposons d'appeler provisoirement « grèves à cailloux », ne porte de nom, ni dans la terminologie commune, ni dans la plupart des parlers populaires. En Irlande, toutefois, le terme gaélique « *cladach* » le désigne spécialement. Ce type de grève a donné son nom à *An Cladach / The Claddagh*, quartier des pêcheurs de la ville de Galway.

En Galles, d'anciennes accumulations morainiques nettoyées par la mer forment des traînées de blocs s'appuyant sur la côte, traversant l'estran, et s'étendant vers le large jusqu'au dessous du niveau des plus basses mers. Ces formes sont appelées « *Sarn* », chaussées, par exemple *Sarn Gynfelyn*, *Sarn Badrig*, dans la Baie de Cardigan.

3) Les plages.

Toutes les langues celtiques possèdent un mot qui désigne de manière très précise les plages, telles que les définissent les morphologistes. Ce mot est *traigh / trá* en irlandais, *traie* en manxois, *traeth* en gallois, *treath* en cornique, *trez* en breton. Notons en Bretagne les *leo-drez*, les « lieues de grèves », vastes plages d'une lieue environ de long, l'une en Cornouaille (communes de Plomodiern - St Nic), l'autre en Trégor (commune de Plestin, St-Michel-en-Grève).

4) Les massifs de dunes.

Les massifs de dunes qui bordent souvent les plages du côté des terres ont reçu une appellation précise en gaélique, en gallois et en cornique.

En gaélique, le mot *dumhach*, employé souvent au pluriel : *dumhaigh / dùì*, désigne les dunes. *Dùì*, à Corrán, désigne de façon très précise la seule formation dunaire de la péninsule. Toutefois, en Irlande, certains massifs de dunes portent des noms particuliers. Ainsi, à Mallaranny (Co. Mayo), un massif de dunes est appelé « *Gaineamh Bàn* », le sable blanc.

En gallois, c'est le nom *tywyn* qui désigne les étendues dunaires. Ce terme est employé de manière très régulière et très précise. A Anglesey, par exemple, la toponymie marque de façon très précise les limites de *Tywyn Trewan*. Les fermes de *Tywyn*, *Tyn Tywyn* (le derrière des dunes), *Glan y Tywyn* (rive des dunes), s'échelonnent sur les bords de la région dunaire.

Le mot cornique correspondant est *lowan*. Ce mot a, comme *zawn*, survécu à la disparition de la langue. Les cartes de l'Ordnance Survey indiquent notamment *Godrevy Towans* en Gwithian et *Upton Towans* au Nord de Hayle.

En Bretagne, le nom « *levenn* » doit être étymologiquement le même mot que *tywyn*, *lowan*. Les lieux-dits « *an*

Tevenn » sont parfois des régions de dunes, ou au moins recouvertes de sable dunaire (par exemple à l'Île-Tudy). Mais le mot a pris généralement une autre acception : celle de terrain recouvert d'herbes rases, de pâturage sec au bord de la mer. De telles pâtures recouvrent souvent des dunes fixées, mais elles peuvent aussi couronner des falaises rocheuses. C'est peut-être pour cela que les bretonnants ont tendance à traduire *tevenn* par « falaise », même lorsqu'il s'agit, comme à l'Île-Tudy, d'une région de dunes absolument dépourvue de falaises.

Si le mot « *tevenn* » paraît avoir été en Bretagne détourné de son sens ancien de « dune », en revanche, le mot d'emprunt roman « *palud* », (de *paludem*, marais), se trouve désigner, en plusieurs endroits, des régions dunaires. Parfois les chaînes de dunes se prolongent vers l'intérieur par des régions de sable dunaire planes, mal drainées, inondables l'hiver, qui justifient l'emploi du terme *palud*. C'est le cas des grandes « pallues » de la Baie d'Audierne, de Plomeur à Plovan. Mais à Sainte Anne de la Pallue / Santez Anna ar Palud, en Plonévez-Porzay, le seul trait littoral qui puisse expliquer ce nom est le massif de dunes sèches, en partie perchées, qui s'étend depuis la plage jusqu'au sommet de la colline que parcourent les processions du pardon.

5) Cordons et flèches littorales.

Les cordons littoraux portent en breton le nom de « *ero* », sillon. Ce nom dépeint la forme elle-même du cordon. Les cordons de galets de la Baie d'Audierne sont dits « *Ero vili* », sillon de galets. En Galles, il ne semble pas que les cordons et flèches littorales portent un nom spécifique. La flèche littorale très remarquable de l'estuaire de la Mawddach porte le nom de *Y Ro Wen* (Ro forme mutée de Gro). *Gro*, mot qui signifie « amas de cailloux ou de galets », désigne aussi, selon Lloyd-Jones (1928), des régions couvertes de blocs en montagne.

En Irlande, il ne semble pas non plus que les cordons et flèches littorales portent des noms spécifiques. En Kerry, selon An Séabhac (1939), les trois belles flèches littorales de la baie de Dingle portent les noms suivants : *Ros beithe* (*Ros*, péninsule) ; *Oileán Inse* (*Oileán*, île) ; *An Cromán* (l'objet courbe). Le beau tombolo séparant les baies de Brandon et de Tralee est dit *An Machaire* (la plaine).

6) Les étangs de barrage.

En Cornouaille bretonne, de la Pointe du Raz à l'estuaire de l'Aven, les étangs de barrage littoraux portent le nom bien précis de *Loc'h / Loh*, par opposition aux étangs intérieurs appelés *lenn* (6). Hors de ce secteur, le vocabulaire ne paraît pas aussi net. M. Guilcher (1950), a montré que le mot *loc'h* avait été en usage au Nord de la Pointe du Raz, comme l'indiquent les noms des villages « Kerloc'h » de Cléden-Cap-Sizun et de Crozon, mais qu'il a été remplacé, dans cette dernière commune par « *Yeun* », tourbière. Pour la région du Port-Louis, M. Buffet (1953) remarque que « *Loc'h...* semble s'appliquer aux marécages qui dominent des anses maritimes et leur envoient leurs eaux. Ils ne sont pas formés de petites rivières, comme les « *ster* ». Le même auteur remarque que, dans cette région, le mot « *lenn* » désigne aussi des étangs littoraux.

En Cornwall, le mot *loe*, (cornique *logh*, selon R. Morton-Nance), correspondant au breton *loc'h / loh*) désigne actuellement un étang de barrage au Sud de Helston. Mais cet étang n'était pas encore barré au Moyen-Age; le *loe* de Helston était donc alors une ria. De même ce sont deux rias qui sont à l'origine du nom de la commune cornique de *Duloe* (les deux *loe*).

En Galles, les étangs de barrage littoral sont appelés « *llyn* » (par exemple à Anglesey), tout comme les lacs intérieurs.

(6) La forme plurielle *lezer* figure sur les plans cadastraux de Trégone.

En Irlandais, le mot « *murlach* » (de *muir*, mer et *lach/loch*, lac) est cité par les dictionnaires avec le sens de lagune. Dinneen le définit « à lagoon, a lake or pool at the head of a creek or strand replenished by high tides. » Je n'ai pu vérifier si ce mot est encore en usage. Les lagunes et étangs de barrages indiqués par An Seabhac sur la carte accompagnant son ouvrage sur Corca Dhuibhne (1939) portent tous le nom de *Loch* (lac).

7) *Les schorres et slikkes.*

Les schorres et slikkes ne portent en général, en pays cellique que des noms locaux. Toutefois, en breton, le mot *lehid*, traduit en général par vasière, semble s'appliquer très correctement aux slikkes. Comme exemple de noms de schorres citons celui employé à Mallaranny (Co. Mayo) : *Mruaigh / Mruí*.

Un autre terme gaélique intéressant est « *Fearsad* », génitif « *Feirste* », qui signifie, à Corrán, « banc de sable permettant de traverser un détroit à marée basse ». C'est ce mot qui constitue la deuxième syllabe du nom de Belfast : *Béal Feirste*, le débouché de la traversée du banc de sable.

Nous terminons ici cette première partie consacrée au vocabulaire morphologique littoral. Pour les noms relatifs à l'estran et aux roches en mer, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à l'étude que M. Guilcher leur a consacrée en introduction au relevé de la toponymie de la côte bretonne entre Audierne et Camaret (1950).

(à suivre).

Quimper, 8 septembre 1958.

TOPONYMES NAUTIQUES EN BASSE-BRETAGNE

On sait que M. l'Ingénieur Général Dyèvre, Directeur du Service Hydrographique de la Marine, a pris l'initiative, il y a une dizaine d'années, de faire procéder à la revision méthodique des toponymes portés sur les cartes nautiques des côtes bretonnes. Les enquêtes, confiées aux personnes les plus compétentes, chacune travaillant sur la partie de la côte qu'elle connaissait le mieux, ont abouti à la publication régulière de ces petits fascicules bleus, extraits des *Annales Hydrographiques*, qui sont familiers à tous ceux qu'intéresse la toponymie bretonne :

- 1949 : Archipel Ouessant-Molène (Guillandre).
- 1950 : Audierne-Camaret (Guilcher).
- 1951 : Abords de Trébeurden (Conan, Le Touze, Le Scanf).
- 1952 : Le Four — L'île Vierge (Guilcher).
- 1953 : Le Conquet-Argenton (Dr Dujardin).
- 1954 : La Rade de Brest et ses abords (Guilcher).
- 1955 : Côte du Goëlo (Ters).
- 1956 : Presqu'île de Quiberon (Bernier).
- 1957 : Îles de Houat et Hoëdic (Bernier).
- En préparation : Côte sud du Finistère.

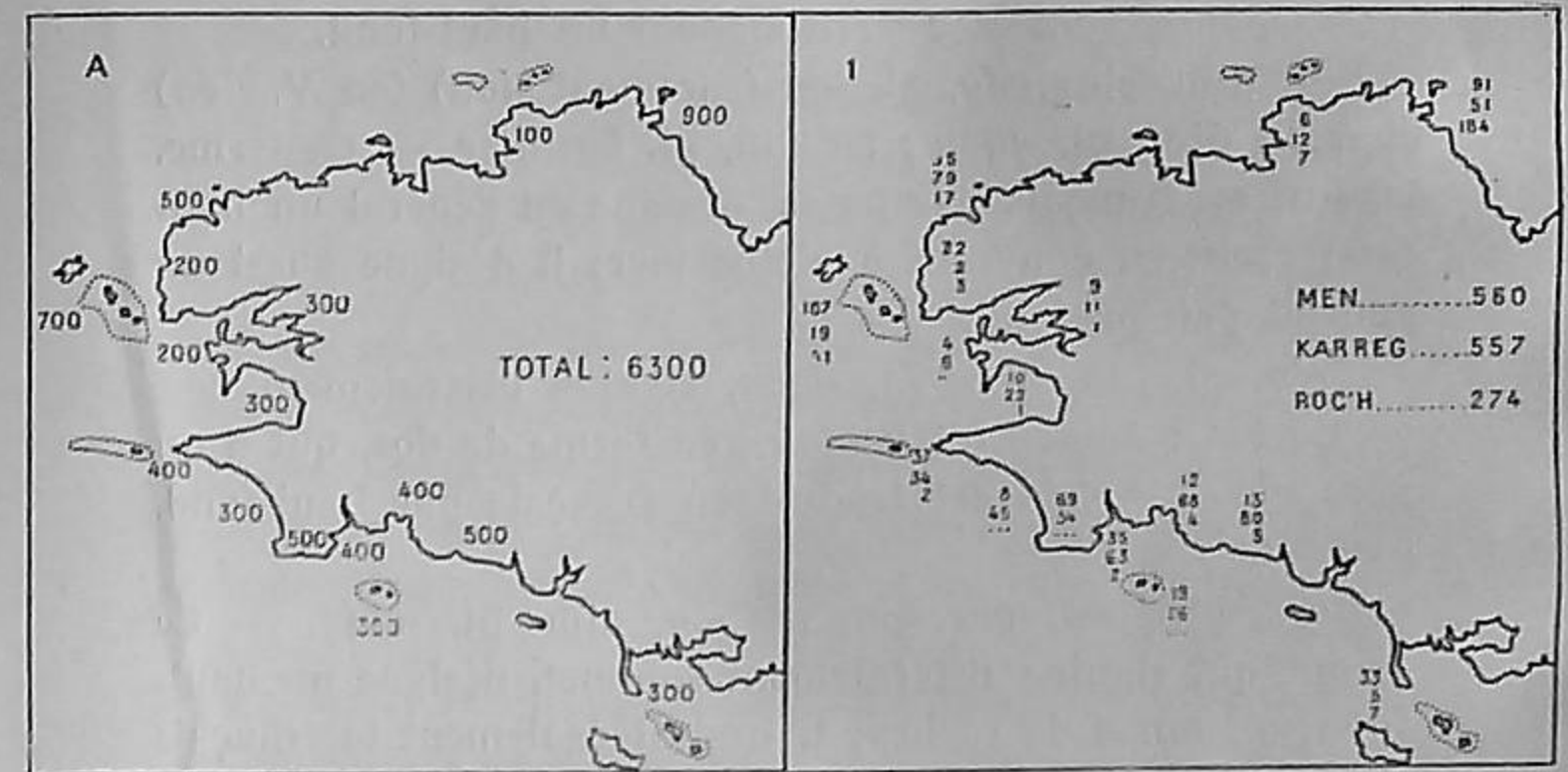
Les *Annales de Bretagne* ont rendu compte de ces études, à mesure de leur parution : M. Guy Souillet a déjà souligné l'intérêt que présentent ces formes relevées sur place, leur rapprochement avec les formes portées sur les cartes actuelles et les formes anciennes, la description des lieux désignés, et, pour ce qui est de l'interprétation, les hypothèses faites par des enquêteurs qui savent confronter la connaissance intime qu'ils ont des particularités de leur propre dialecte avec leurs connaissances générales en toponymie, en breton, en cornique et en gallois.

M. Dyèvre vient d'acquiescer un nouveau titre à notre reconnaissance en faisant une sorte de synthèse des enquêtes qui ont été faites sous sa direction : dans les pages qui suivent, il précise le sens des termes géographiques relevés, et surtout, à l'aide de cartes parfaitement claires, il en donne la répartition le long des côtes de la Basse-Bretagne.

P. TRÉPOS.

A

DE	A	PARAGES	QUANTITÉS
4301	4500	Presqu'île de Quiberon ; îles de Houat et Hoëdic.	300
7001	7150		
4501	4980	De la rivière de Quimperlé à pointe de Trévignon.	500
4991	5440	Abords de Concarneau ; baie de La Forest.	400
5441	5700	Archipel des Glénans ; abords de l'île-aux-Moutons.	300
5701	6120	Anse de Bénodet ; rivières de Quimper et de Pont-l'Abbé.	400
6121	6620	Abords de Penmarc'h.	500
6621	6930	Baie d'Audierne.	300
1001	1420	Raz de Sein ; île de Sein ; chaussée de Sein.	400
1421	1690	Baie de Douarnenez.	300
1691	1900	Abords de Camaret.	200
3001	3040	Goulet et rade de Brest ; l'Aulne et l'Elorn.	300
3041	3440		
1	1000	Archipel Ouessant-Molène.	700
2701	2870	Chenal du Four.	200
2001	2600	Du Four à l'île Vierge ; roches d'Argenton et de Portsall.	500
2871	3000		
1901	2000	Abords de Trébeurden.	100
3401	4300	Côte du Goëlo ; le Trieux ; Bréhat ; Paimpol.	900
Total des toponymes étudiés..			6300



1. — *Men*, *karreg* et *roc'h* désignent une roche, un rocher.

Men, pl. *mein*, signifie littéralement pierre. — Composé : *penn-ven*, tête-de-pierre. — Dérivé : *meneg* (et, en V., *meineg*, pl. -eu), endroit pierreux, perrière. — Prononciation variable, allant de *mean*, en Léon et à Sein, à *min* en Goëlo, et *meqn* à Houat et Hoëdic.

Karreg, pl. *kerreg* (et *kerregi*, notamment dans les parages de l'île Vierge). — Le singulier *kerregenn* est attesté une fois en baie d'Audierne.

Roc'h, dim. -ig, pl. *roc'hou* et *rec'hier* ; surpluriel, *roc'hedou*, séries de roches ; (en V., *roh*, pl. -eu). — Dérivé : *roc'hell*, pl. -ou.

Au total, *men* et *karreg* se rencontrent aussi souvent l'un que l'autre, mais sont chacun deux fois plus nombreux que *roc'h*. — Dans le détail : *men* est prédominant à Quiberon, à Penmarc'h et à Ouessant-Molène, tandis que *karreg* est prédominant aux alentours est et ouest de Concarneau ; ces deux termes sont presque à égalité aux Glénans, à Sein et sur la côte septentrionale du Léon. — *Roc'h*, peu utilisé en Cornouaille et en Léon (sauf à Ouessant-Molène), prédomine nettement en Goëlo, où il y a deux fois plus de *roc'h* que de *men*, et deux fois plus de *men* que de *karreg*.

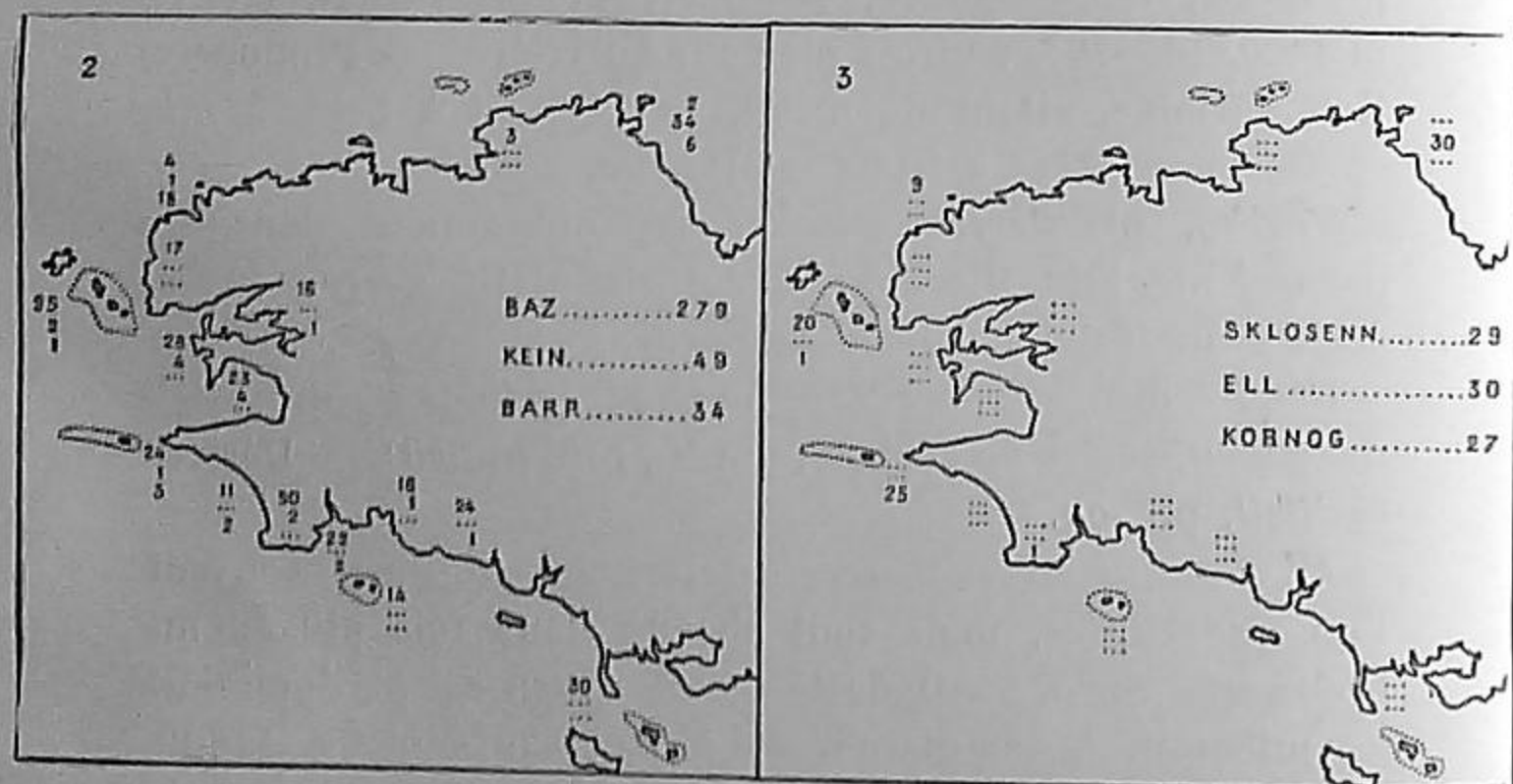
2. — *Baz*, *kein* et *barr* désignent un haut-fond.

Baz, dim. sing. *-ig*, pl. *-ou* (rarement *-iou*) (en V., *-eu*) et *-eier*, dim. pl. *-igou*; *bazenn*, pl. *bazinier*. — Ce terme, traduit en français par basse, désigne en général un haut fond rocheux, couvrant à pleine mer; il désigne aussi un endroit peu profond.

Kein, pl. *-ou*, dim. pl. *-igou*, signifie littéralement dos. — Dérivé : *keinek* (et *keinok*), en forme de dos, qui a un gros dos. — *Kein* est traduit en français par haut-fond, plateau.

Barr, pl. *-ou*; *barrenn*, pl. *-ou*, dim. pl. *-ouig*. — Ce terme, qui signifie littéralement sommet, désigne un haut-fond, un amas de roches; il traduit également le français barre.

Baz, d'un emploi général sur toute la côte bretonne, est pratiquement supplanté par *barr* aux abords de l'Aber benoit et de l'Aberwrac'h, et par *kein* en Goëlo.



3. — *Sklosenn*, *ell* et *kornog* désignent un haut-fond.

Sklosenn, pl. *sklosennou* et *sklosinier*; *klosenn*, pl. *klosinier*. — La forme *sklosenn* est surtout utilisée dans la région de Portsall; la forme *klosenn*, à Ouessant-Molène. — A Argenton, *klosenn* désignerait un haut-fond, tandis que *sklosenn* désignerait une roche longue et plate.

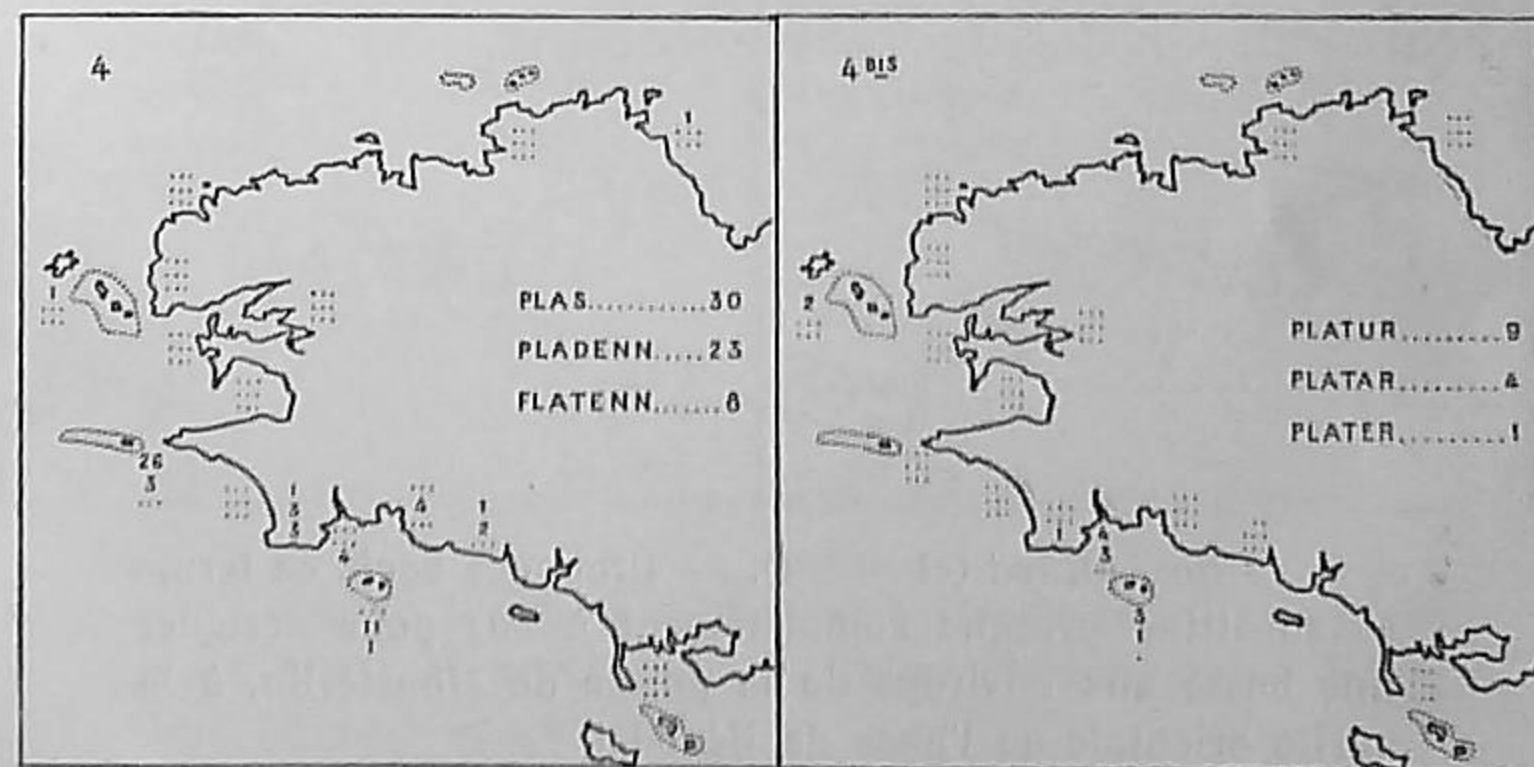
Ell, dim. *-ig*; *lell*, pl. *-ou*. — Ces deux termes, manifestement apparentés, sont exclusivement utilisés en Goëlo. — *Ell*, qui pourrait être un ergot (de coq), désigne généralement une roche pointue, tandis que *lell* semble plutôt désigner un platier de roches.

Kornog, pl. *korneien*, est à peu près exclusivement utilisé dans les parages de Sein. Traduit par cornu, il désigne un haut-fond de forme pointue. — Ce terme s'applique souvent à une petite roche auprès d'une plus grande dont elle porte le nom.

4. — Divers termes, étroitement apparentés les uns aux autres, désignent, de la Laïta à la chaussée de Sein, une roche plate, un plateau rocheux, un platier, une plature.

Plas, pl. *-ou*; *plasenn*, pl. *plasinier*. — Ces deux termes (qui désignent également une place, un lieu, un emplacement) ne sont guère usités qu'aux abords de l'île de Sein.

Pladenn, pl. *pladennou* et *pladinier*; *pladienn* (attesté, une fois seulement, à l'embouchure de la rivière de Quimperlé); *platenn*, pl. *-ou*. — Dérivé : *plateneg*, ensemble de plateaux. — *Pladenn* et *platenn* sont usités à égalité de la Laïta à la pointe de Penmarc'h.



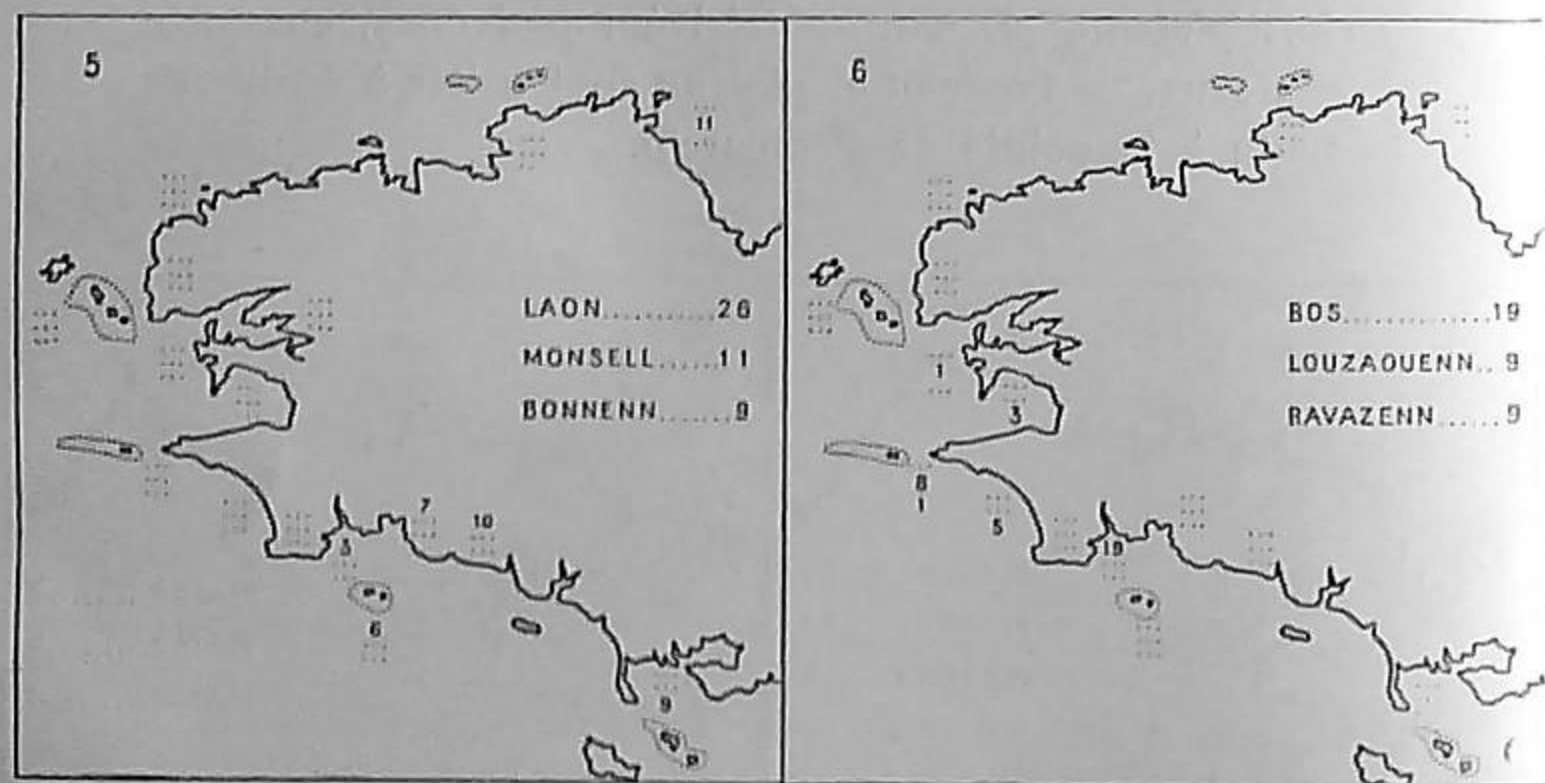
Flatenn, pl. *flatinier*, attesté une fois aux Glénans, n'est pratiquement usité qu'aux abords de Lesconil et du Guilvinec.

4 bis. — *Platur*, *platar* et *plater*. — A Houat et Hoëdic, *platurenn*, inutilisé dans la toponymie locale, est cependant employé couramment par les marins.

5. — *Laon*, exclusivement utilisé sur la côte méridionale de Cornouaille, y désigne le plus souvent un plateau rocheux, qui peut être le prolongement sous-marin d'un écueil principal dont il porte le nom.

Monsell, pl. *-ou*; *mons*. — Ce terme, dont l'origine française paraît évidente, est particulier au Goëlo : il désigne un haut-fond, un plateau, un tas, un monceau.

Bonnenn, pl. *-eu*, exclusivement employé aux abords de Houat et Hoëdic, est un dérivé de *bonn*, borne; traduit par bornière, il s'applique à une roche ronde, d'étendue restreinte, limitant des hauts-fonds; il porte souvent le nom du plateau dont il indique la limite.



6. — *Bos*, pl. *-ed* (et *-adou*). — Prononcé *boch*, ce terme se substitue presque complètement à *baz* pour désigner une basse aux environs de la pointe de Moustierlin, à la partie orientale de l'anse de Bénodet.

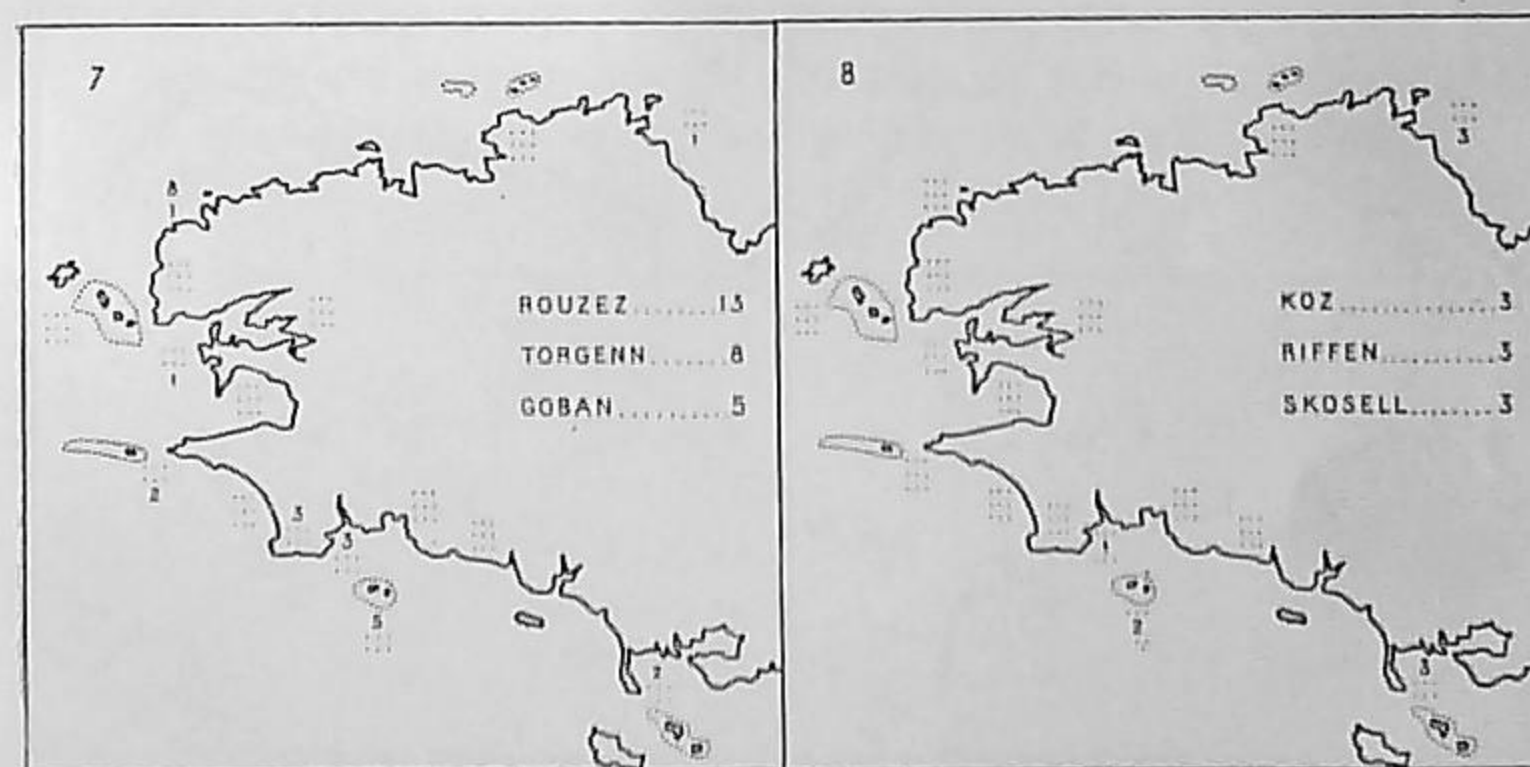
Louzaouenn, pl. *-ou*, désigne, à Sein, un brisant toujours couvert à pleine mer.

Ravazenn, pl. *ravazinier*, désigne une roche, assez profonde à haute mer, qui brise par gros temps : c'est en particulier, une petite roche près d'une plus grande. — Ce terme, composé de *baz*, se traduit par basse, haut-fond, brisant.

7. — *Rouzez*; *rouzenn*, pl. *-ou*. — Ce terme, traduit par rousse, est usité dans la région Glénans-Penmarc'h, ainsi qu'à Houat et Hoëdic; il désigne une basse rocheuse, et s'applique souvent à une petite roche auprès d'une plus grande dont elle porte le nom.

Torgenn, pl. *terginn*, qui signifie littéralement butte, éminence, bosse, désigne, aux abords de l'Aberbenoit et de l'Aberwrac'h, une roche formant un pointement, et couvrant généralement à pleine mer.

Goban, pl. *-chou*, désigne un haut-fond ne découvrant pas ou découvrant seulement aux grandes basses mers.



8. — *Koz*. — Attesté seulement à Hoëdic (où il se prononce *kwas*), ce terme y est usité concurremment avec *baz* pour désigner une basse.

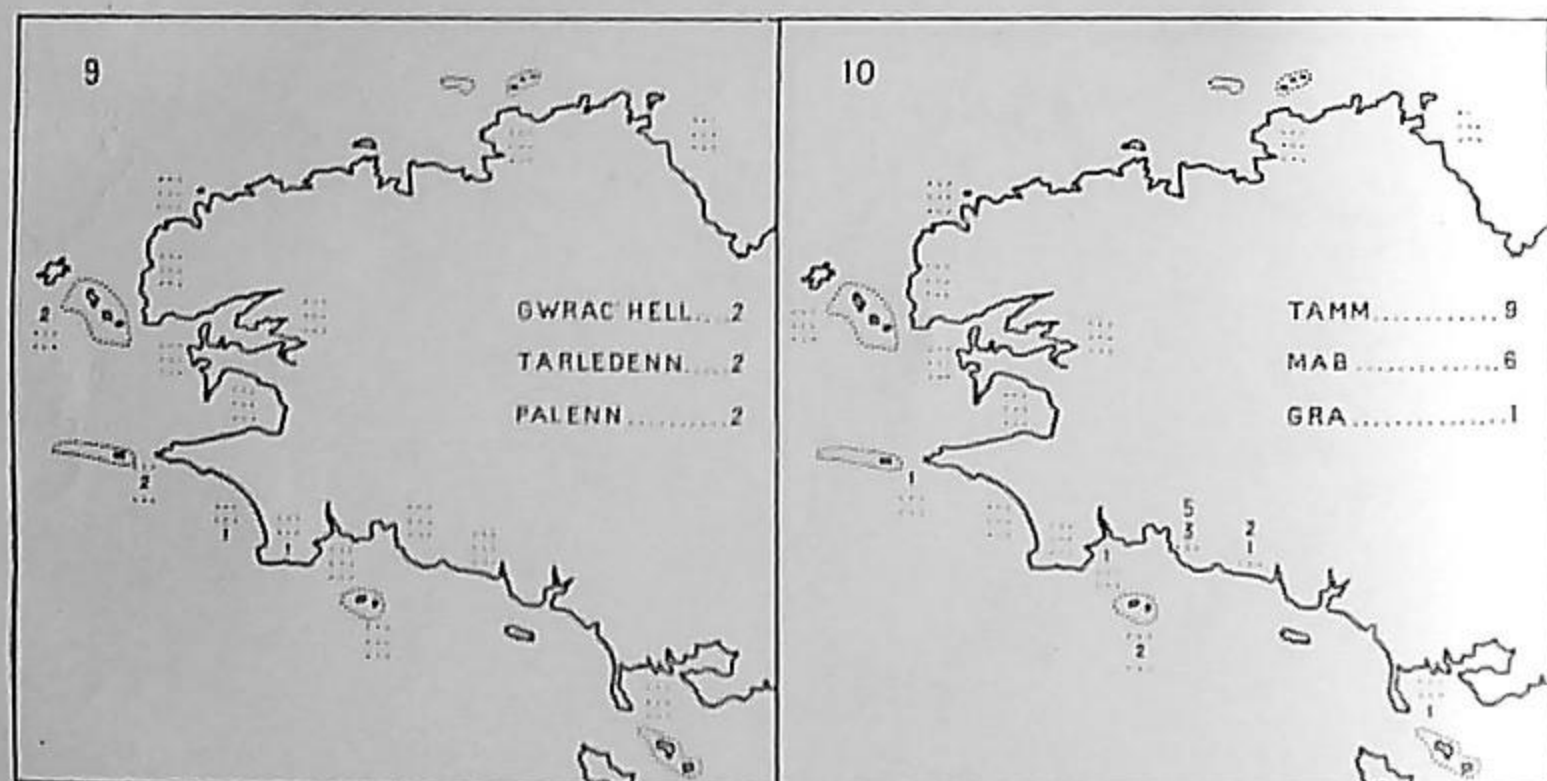
Riffenn. — Attesté seulement aux abords de la pointe de Moustierlin et de l'île-aux-Moutons, ce terme qui, littéralement, signifie roche qui égratigne, désigne tantôt un plateau rocheux découvrant à basse mer, tantôt une roche profonde entourée de fonds de sable et de graviers.

Skosell (et, peut-être aussi, *skos*) désigne un écueil en Goëlo.

9. — *Gwrac'hell*, qui signifie littéralement las, monceau, désigne un haut-fond rocheux, toujours couvert à basse mer, qui se dresse brusquement à dix ou vingt mètres au-dessus des fonds environnants (comme une meule de foin dans un champ). — Ce terme n'est usité qu'aux abords de Molène.

Tarledenn désigne une trainée de brisants. — Ce terme n'est usité qu'aux abords de la pointe du Raz.

Palenn, pl. *palinier*. — Ce terme, attesté deux fois à Penmarc'h et en baie d'Audierne, désigne, tantôt un grand plateau de roches à plus de vingt mètres de profondeur, tantôt un ensemble de basses affleurantes à basse mer.



10. — *Tamm*, dim. *-ig*, pl. *-ou*. — Ce terme, qui signifie littéralement morceau, est employé le plus souvent au pluriel pour désigner des basses détachées d'une grosse roche ou d'un plateau dont elles portent le nom.

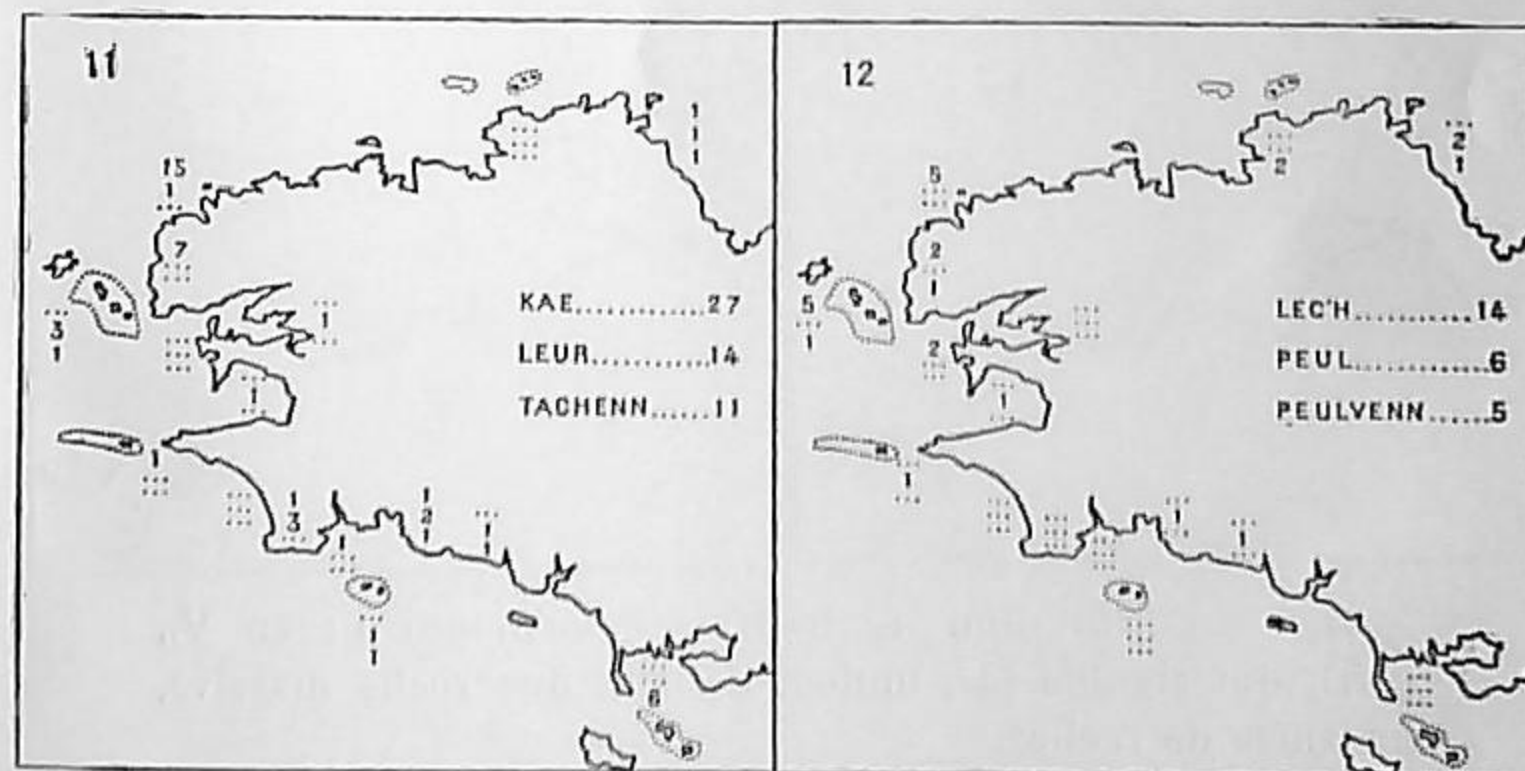
Mab, dim. sing. *-ig*, dim. pl. *-igou*. — Ce terme, qui signifie littéralement fils, est employé le plus souvent au singulier, avec ou sans diminutif, pour désigner une petite roche détachée d'une plus grosse dont elle porte le nom.

Gra, pl. *-eu*. — En toponymie terrestre, ce terme désigne un tertre, un éminence, comme le mot « grée » employé dans le même sens en Haute-Bretagne; en toponymie nautique, ce terme est attesté une fois aux abords de Houat, où il s'applique à un plateau sous-marin formé de roches arrondies.

11. — *Kae*, dim. *-ig*, qui signifie littéralement barrière, désigne un talus sous-marin, une barre rocheuse sur laquelle on ne peut passer, un ensemble d'obstacles gênant un passage (au figuré : *kaea ouz...* signifie mettre des bâtons dans les roues de...). — Ce terme s'emploie également pour désigner un quai, une digue.

Leur, pl. *-iou*, traduit par aire, terrasse, cour, désigne diverses sortes de hauts-fonds; *leurenn* est une chaussée.

Tachenn (et *tach*), qui signifie littéralement pièce de terre, champ, désigne le plus souvent une place, un tertre; toutefois, dans la région de Quiberon, ce terme s'applique à des roches en mer, parfois à des fonds rocheux assez profonds.



12. — *Lec'h* désigne une roche plate.

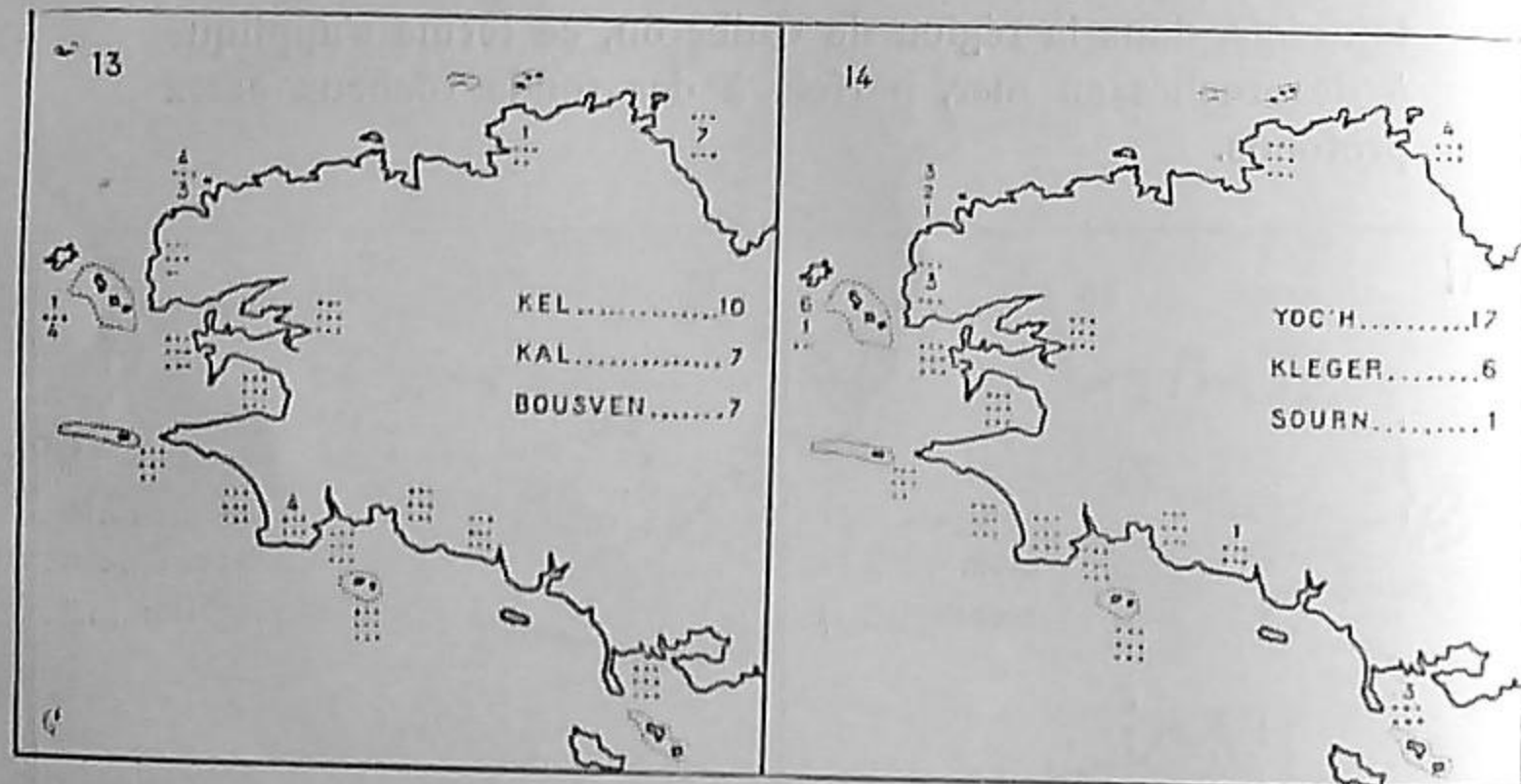
Peul, pl. *-iou*, pieu, poteau, pilier, désigne un gros rocher, généralement isolé; il en est de même de *peulvan*, qui a l'air d'un pieu.

Peulven, pl. *-iou* et *-ier*, colonne, mégalithe.

13. — *Kel*, pl. *-ou*, surpl. *-eier*, désigne un gros rocher, plusieurs gros rochers, un groupe important de gros rochers. — Ce terme a été souvent interprété comme signifiant une annonce, une roche annonciatrice (de la côte voisine). Mais l'emplacement même de certains *kel* fait plutôt penser que ce terme doit se traduire simplement par gros rocher, petit îlot rocheux. On notera que Cassini a utilisé l'expression normande « Les Etoes » pour traduire *ar c'helou*, et que Littré donne la définition suivante : « Etoe se dit de roches voisines de la côte et dangereuses pour la navigation ».

Kal (et *gal*) est utilisé, en Goëlo, pour désigner un roc, un rocher.

Bousven, prononcé *bosmen* à Molène et *boussen* à Port-sall, désigne un gros rocher ne couvrant jamais.



14. — *Yoc'h*, dim. *-ig* (parfois *youc'h*, *yuc'h*; en V., *yoh*), qui signifie tas, mulon, désigne une roche massive, un amas de roches.

Kleger désigne un grand rocher, un rocher abrupt, un entassement de gros rochers, un précipice : il s'emploie exclusivement pour des rochers sur terre.

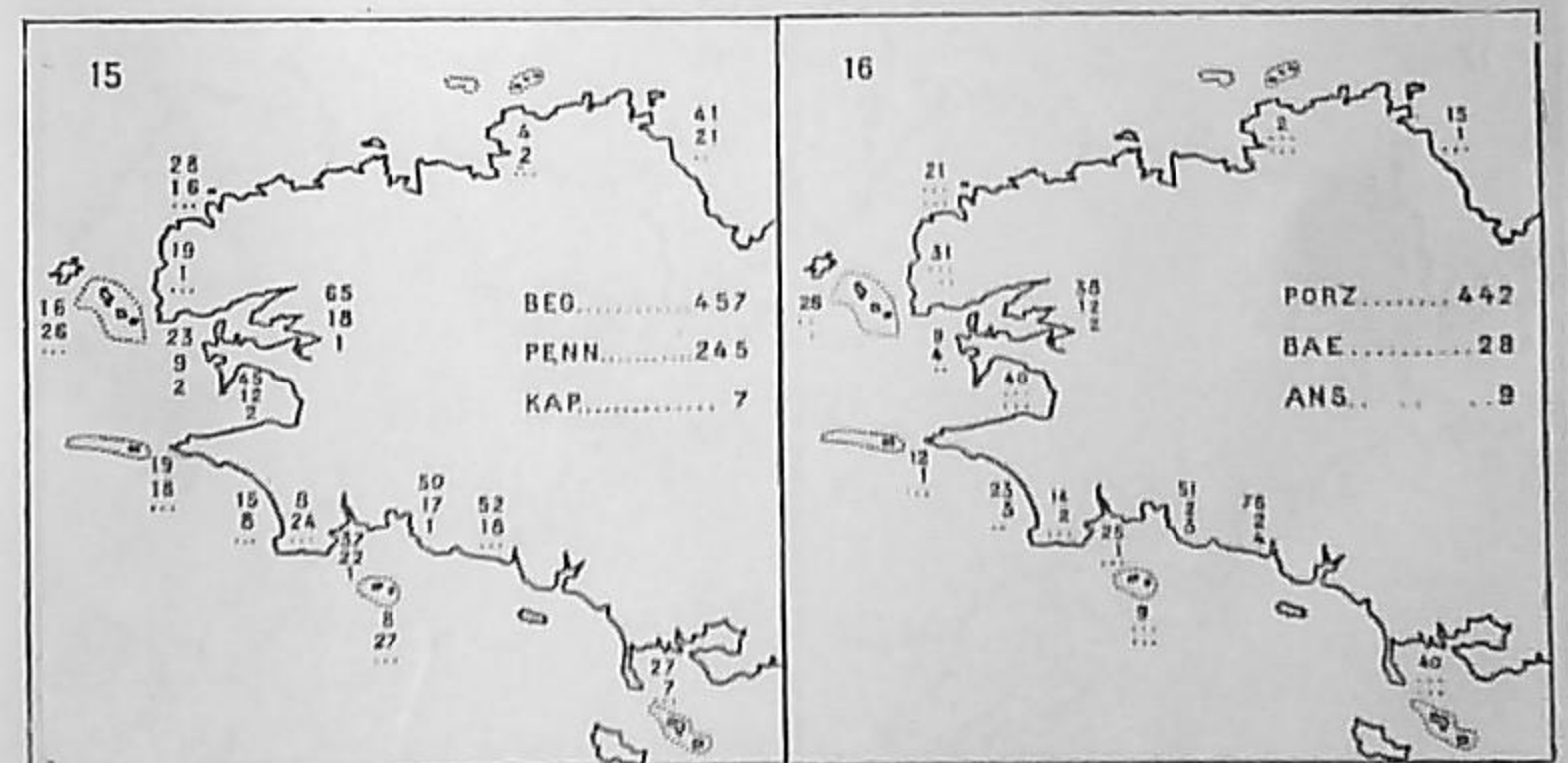
Sourn, pl. *-eier*, attesté une fois seulement à Plouguerneau, désigne un rocher en mer (par opposition à *kleger*).

(*Zorn*, *Zourn*, noms de villages à Ouessant et Plouguerneau).

15. — *Beg*, pl. *-ou*, désigne une pointe, un cap : ce peut être également le sommet d'une falaise, d'une colline. — *Beg*, pl. *-ou*; *begenn*; *begell*, dim. *-ig*, pl. *-ou* : ces divers termes désignent des roches pointues, ainsi que *begegez*, féminin de *begek*, *begok*, pointu; le substantif *begog* est attesté à Douelan pour désigner des fonds de plus de vingt-cinq mètres de profondeur, formés de pointes de roches sortant de la vase.

Penn, dim. *-ig*, pl. *-ou*, qui signifie littéralement tête, désigne une extrémité, un bout, un sommet, mais très rarement une pointe ou un cap. — *Penner*, *pennok*, s'emploie pour une roche qui a une grosse tête. — *Daoubenneg*, aux abords de Lesconil, désigne une roche à deux têtes.

Kap, dim. *-ig*, désigne un cap, une pointe. *Kapel* est un adjectif signifiant qui se rapporte à un cap.



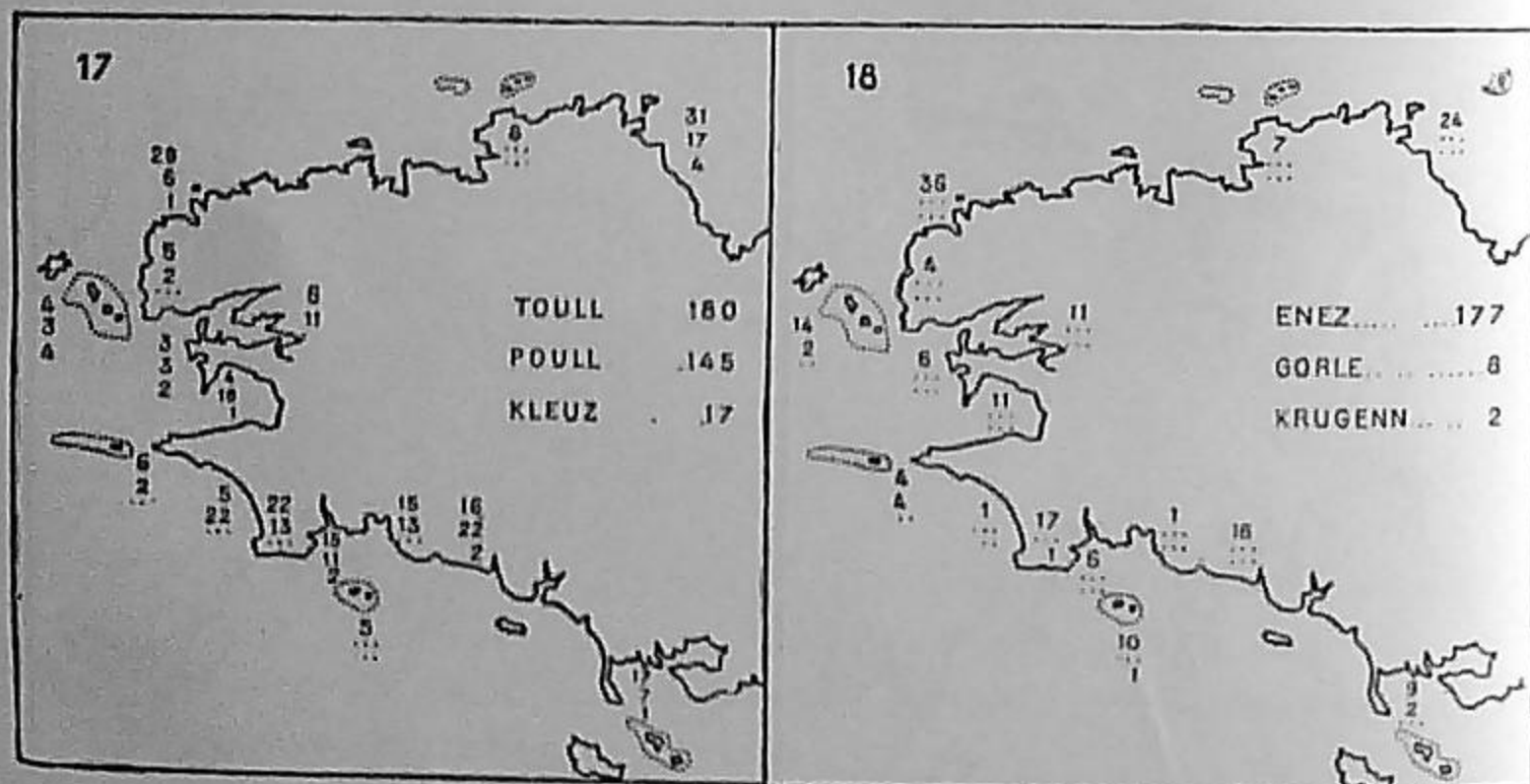
16. — *Porz* (en V., *porh*), dim. sing. *porzig* (et *perzig*), pl. *porzou* (et *perzer*), dim. pl. *porzigou* (en V., *porhigeu*). — Ce terme, traduit par port, désigne, soit un port proprement dit, soit une crique, aménagée ou non pour servir d'abri aux barques de pêche.

Bae, baie.

Ans, anse, baie, se prononce *lans* entre la rivière de Quimperlé et la rivière de Pont-Aven.

17. — *Toull*, dim. *-ig*, pl. *-ou*. — Ce terme désigne un trou dans tous les sens du français, c'est-à-dire soit une fosse, soit un passage, une passe, un chenal. — *Toull-karr*, qui est littéralement une brèche dans un talus pour donner passage à une charrette, se rencontre, au figuré, en toponymie nautique. — *Istoullig* est un petit trou profond.

Poull, dim. sing. *-ig*, pl. *-ou* (et, parfois, *-iou*), dim. pl. *-igou*, signifie littéralement mare, lavoir, étang. — *Poull* (et *poullenn*, *poulladenn*) désigne aussi un trou en mer où l'on fait bonne pêche, et, comme les trous de pêche sont souvent près de roches, de basses, il arrive que *poull* désigne aussi, par extension, ces roches, ces basses qui sont cependant des saillies, et non des fosses. — *Poullog* désigne un hameau qui a une mare, et, par extension, une crique devant ce hameau. — *Penn-foull*, extrémité de la



mare, *penn-foullig*, extrémité de la petite mare, sont employés pour désigner des fonds d'estuaire.

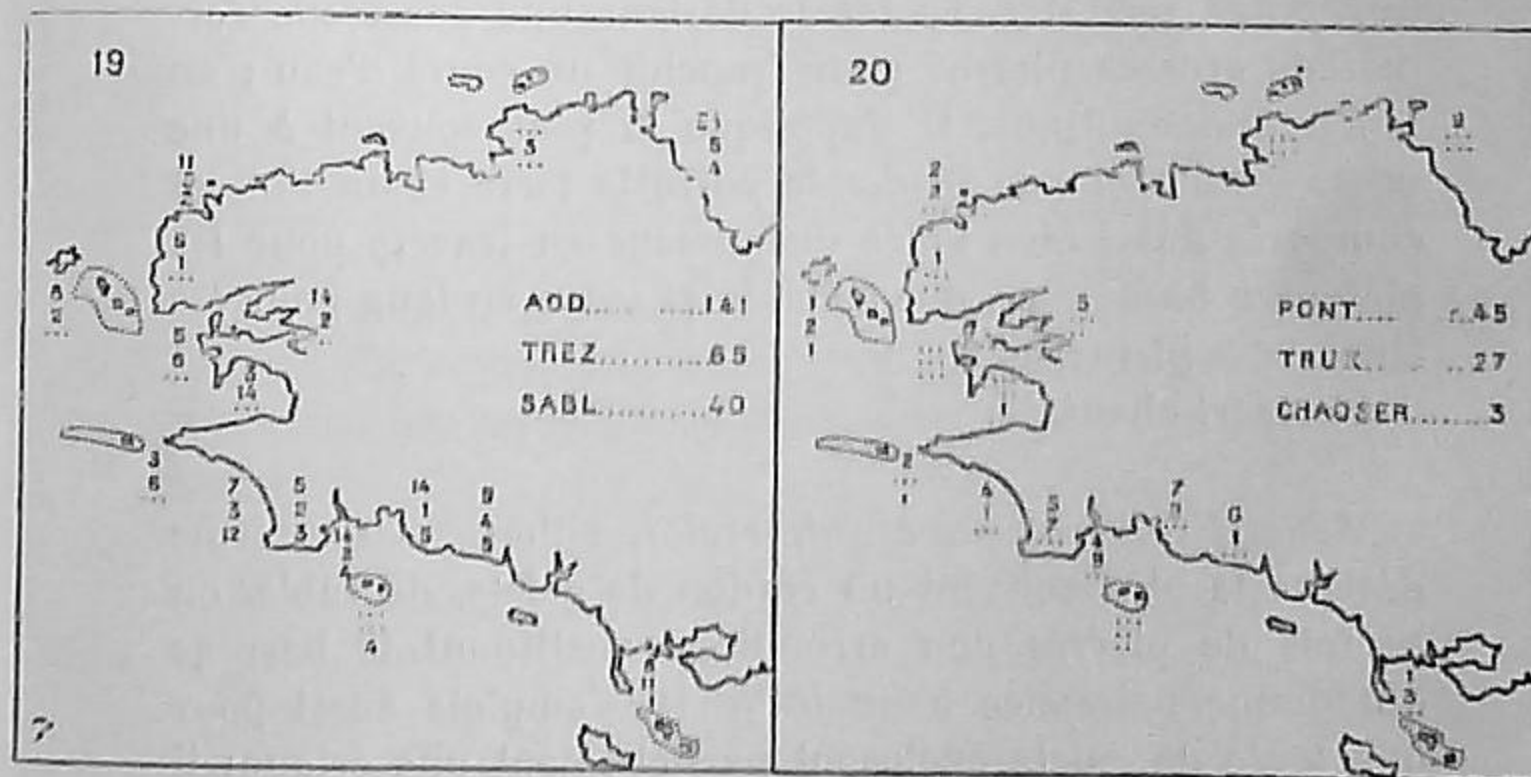
Kleuz, pl. *-iou* ; *kleuzenn* ; *kleun*, pl. *-iou* ; (en V., *klé*) : creux, fossé, talus, clôture.

18. — *Enez*, pl. *-i*, dim. pl. *-igou* ; *enezenn*, pl. *-ou* ; *iniz*, dim. sing. *-ig* et *-an*, pl. *-i* et *-ou*, dim. pl. *-igou* : île, îlot. — *Ledenez* désigne un îlot rattaché à une plus grande île à basse mer, mais séparé, ou presque séparé, à pleine mer : île adjacente, presque île. — *Ragenez* désigne, tantôt une île adjacente, tantôt un (lieu) devant l'île, une pré-île.

Gorle, dim. *-ig*, dont le sens exact reste obscur, désigne, tantôt un petit îlot, tantôt une roche isolée couvrant à pleine mer.

Krugenn, butte, monticule, attesté deux fois, aux Glénans et à Penmarc'h, y désigne un îlot rocheux d'une dizaine de mètres d'altitude.

19. — *Aod*, dim. *-ig*, pl. *aouchou*, dont la signification générale est rivage, désigne le plus souvent une plage, une grève, parfois une falaise. — En Goëlo, ce terme est également employé pour désigner le flot, le large : *war an aod*, du côté du large.



(*Greel*, grève, est attesté deux fois sur les rives du Goyen, entre Audierne et Pont-Croix).

Trez (en V., *trèh*), qui signifie littéralement sable, désigne le plus souvent une plage. — *Trezenn* est une sablière, un banc de sable, un échouage.

Sabl, sable ; *sablek*, plein de sable ; *sableg*, *sablog*, sablière ; *sablenn*, fond de sable, plage.

20. — *Pont*, dim. *-ig*, pl. *-ier*, qui signifie littéralement pont, désigne le plus souvent un passage, une chaussée. — A Quiberon, *pondeu* (pl. de *pond*) désigne, en toponymie terrestre, des pierres plates permettant de franchir à gué un endroit marécageux (ou servant aux blanchisseuses pour laver le linge à la rivière) : il s'applique, en toponymie nautique, à un ensemble de roches émergeant à basse mer et présentant l'aspect d'un gué. — En Goëlo, *karrbont*, pl. *karrbonchou*, qui signifie littéralement pont pour les voitures, viaduc, se traduit localement par « carpont » et s'applique à un passage étroit, séparant deux îles ou îlots, et généralement franchissable à gué à grande basse mer. Aux abords de Molène, ce terme s'applique à une suite de roches émergeant à basse mer, comme des piles de pont en ruines.

Truk (en V., *trug*, pl. *-eu*) signifie littéralement gué ; en toponymie terrestre, ce terme désigne une passerelle formée de grosses pierres pour franchir un cours d'eau ; en toponymie nautique, il s'applique le plus souvent à une passe étroite et peu profonde entre la terre et un îlot, et comporte aussi bien l'idée du passage en travers pour les piétons à basse mer, que celle du passage en long pour les bateaux à pleine mer.

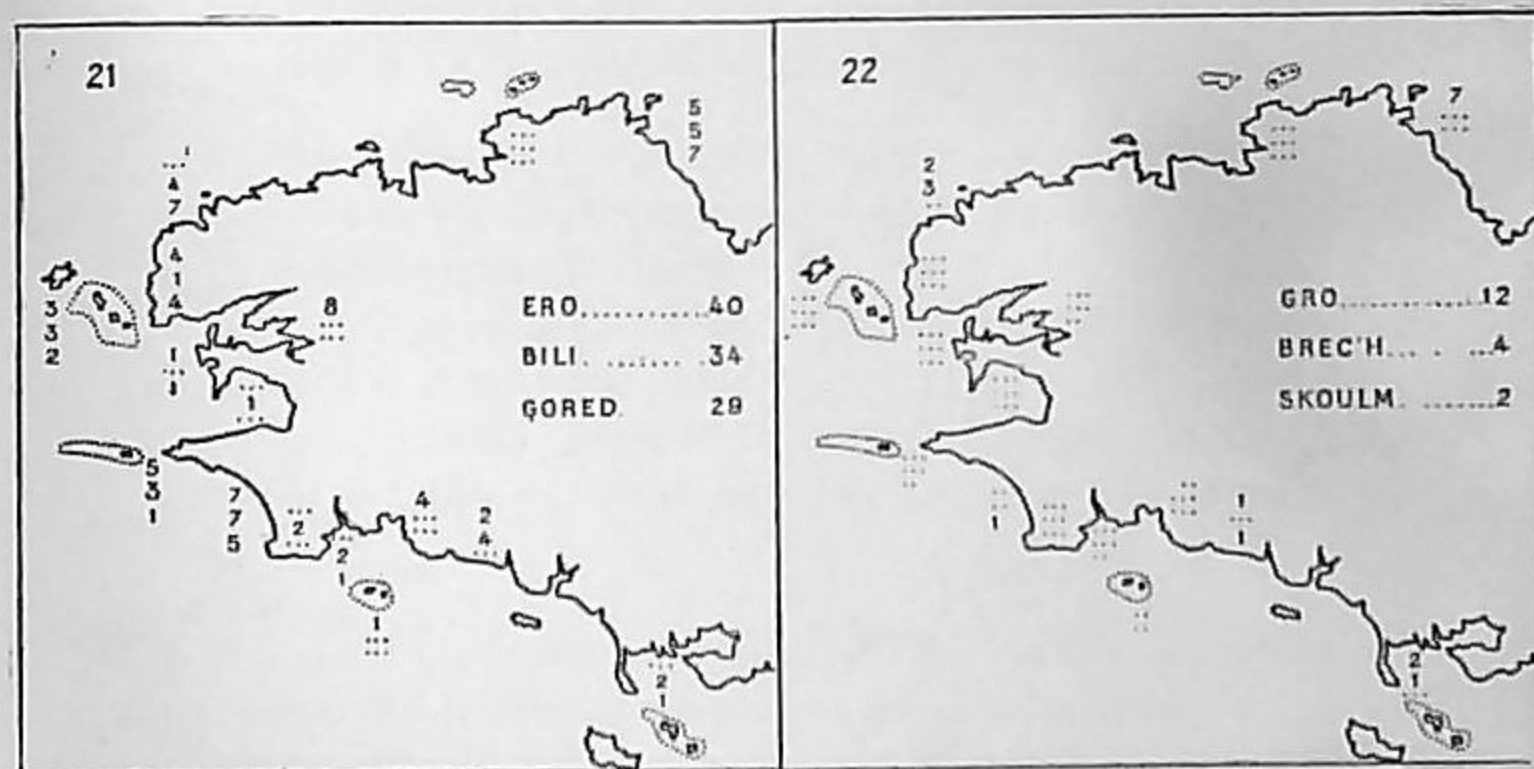
Chaoser, chaussée.

21. — *Ero*, *erv*, pl. *erved*, *ervidi*, sillon. — Ce terme désigne le plus souvent un cordon de galets, de sable, ou parfois de pierres non arrondies, constituant le barrage qui donne naissance à un *loc'h* ; il s'emploie aussi pour une levée de galets enclosant partiellement une crique ; il

s'applique également à un lombolo unissant une île à la terre. En quelques endroits, il désigne un plateau rocheux allongé, affleurant à basse mer. — Enfin, ce terme est attesté une fois pour nommer une section rectiligne de la rivière de Châteaulin : c'est le seul cas où il désigne un creux et non une forme en saillie.

Bilienn, pl. *bili*, *biliou*, galet. — *Biliek*, *biliok*, couvert de galets ; *bilieg*, *biliog*, grève de galets ; *bilienn*, tas de galets, banc de galets.

Gored, pl. *goredou* et *gorejou* ; *kored*, pl. *korejou*. — Ce terme, traduit par barrage, pêcherie, écluse, désigne généralement, comme le français « gord », un cordon de galets, ou de pierres anguleuses formant un barrage artificiel ou naturel servant à attraper les poissons.



22. — *Gro* ; *grou* ; *grou*, dim. *-ig*, pl. *-ier* ; *groue*, pl. *-ier*. — Ce terme désigne une chaussée, une grève de galets, un sillon (de sable ou de galets), un banc (de sable ou de galets).

Brec'h, *breac'h* (en V., *breh*), traduit par bras, désigne une chaussée allongée, généralement constitué de grosses pierres libres.

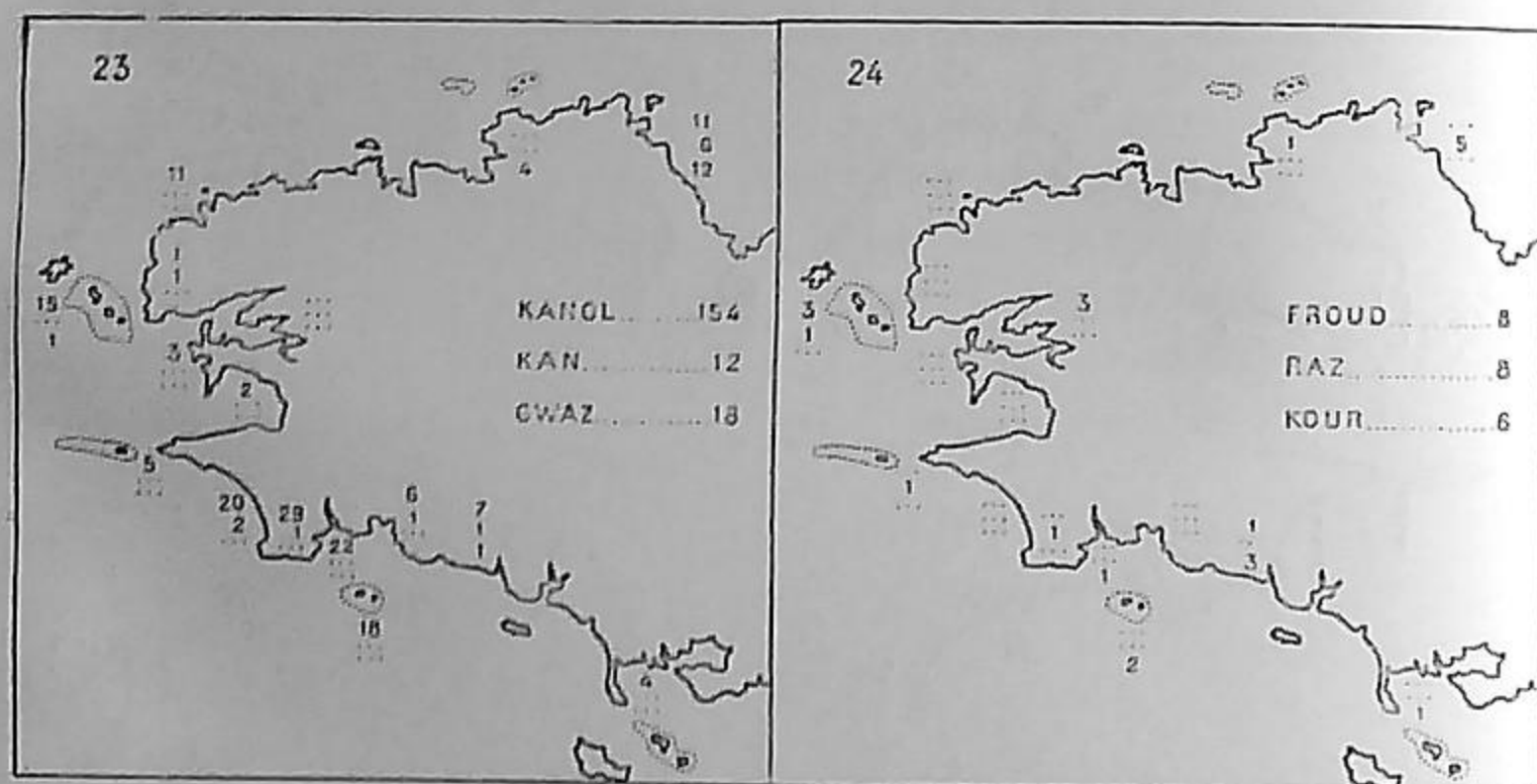
Skoulm, nœud ; *skoulm-mor*, nœud de mer, recouvrement. — Ce terme désigne un petit passage à terre d'un

îlot, découvrant à basse mer, et progressivement envahi des deux côtés par la marée montante, dont le flot, en se rejoignant, se noue en quelque sorte autour de l'îlot : *mor skoulmet*, mer nouée, à marée haute; *mor diskoulmet*, mer dénouée, à marée basse.

23. — *Kanol*, pl. *-iou*; *kanolenn* (attesté une fois seulement à Audierne) : chenal, passe, canal, ruisseau. — Dérivé : *kanolog*, roche du chenal (à Sein).

Kan, pl. *-iou* (et *-ied*), chenal, canal, ruisseau, gouttière.

Gwaz, qui signifie littéralement ruisseau, désigne aussi, à Trébeurden et en Goëlo principalement, un chenal, un passage, une passe.



24. — *Froud*, courant rapide, torrent, ruisseau.

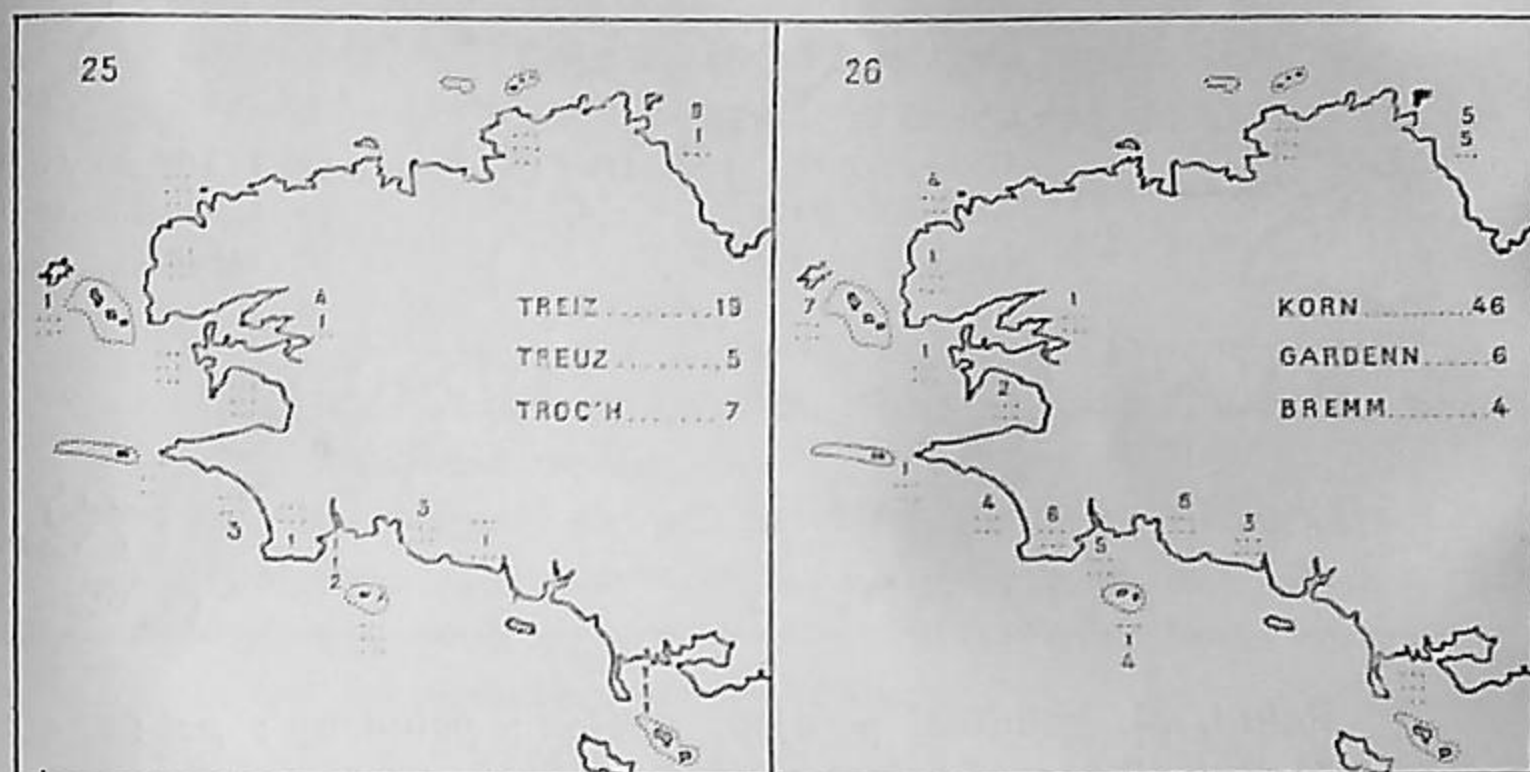
Raz associe l'idée du courant rapide à celle du passage resserré, du détroit qui provoque ce courant.

Kour, pl. *-ou* (et, en V., *-èueu*), courant. — Au pluriel, ce terme, traduit par coureaux, désigne les passages à terre de Belle-Ile, de Groix et des Glénans.

25. — *Treiz*, dim. *-ig*; (en V., *tréh*) : passage, passe. — Dérivé : *treizour*, passeur.

Treiz, pl. *-iou*; *treuzenn* : traverse.

Troc'h (en V., *troh*), coupe, coupure.



26. — *Korn*, dim. *-ig*, coin, angle. — Ce terme désigne parfois, soit un angle brusque de la côte, soit un endroit où l'on contourne des rochers en mer.

Gardenn, pl. *-ou*, qui signifie littéralement sentier, s'applique aussi à un petit chenal.

Bremm, attesté quatre fois aux Glénans, désigne la limite d'un plateau ou d'un chenal : *a vremm da...*, à la limite de...

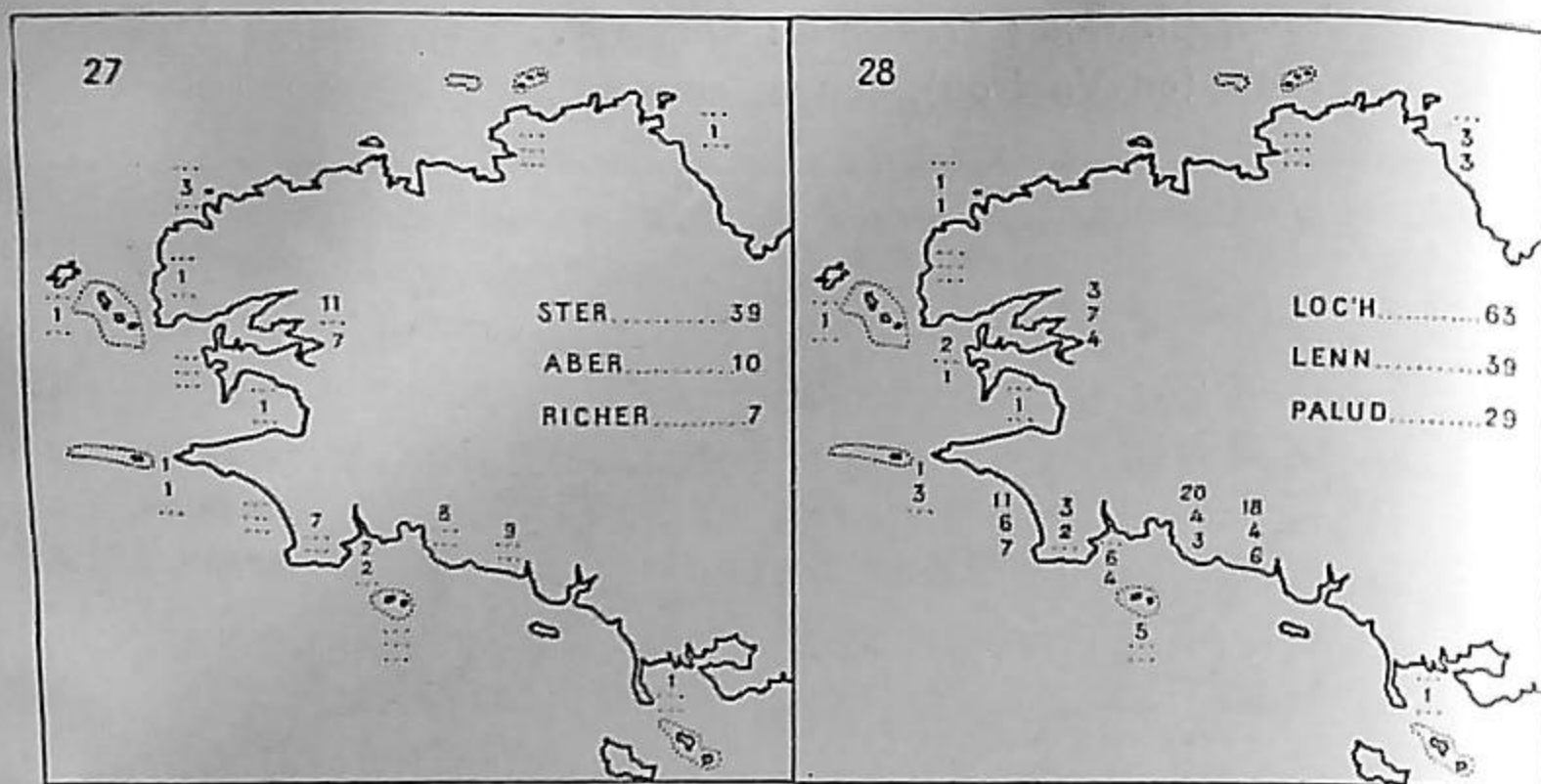
27. — *Stër*, pl. *stiri*, rivière, étier de marais salant, désigne aussi un lavoir aux environs de Concarneau.

Aber, dim. *-ig*; *aver* : embouchure, estuaire, crique.

Richer, rivière, s'applique aux estuaires des rivières qui se jettent dans la rade de Brest.

28. — *Loc'h* est très répandu sur la côte sud de Cornouaille, où il désigne : soit un étang de mer, soit un étang littoral de barrage à l'embouchure d'un ruisseau, vaseux, très peu profond, souvent à sec en été.

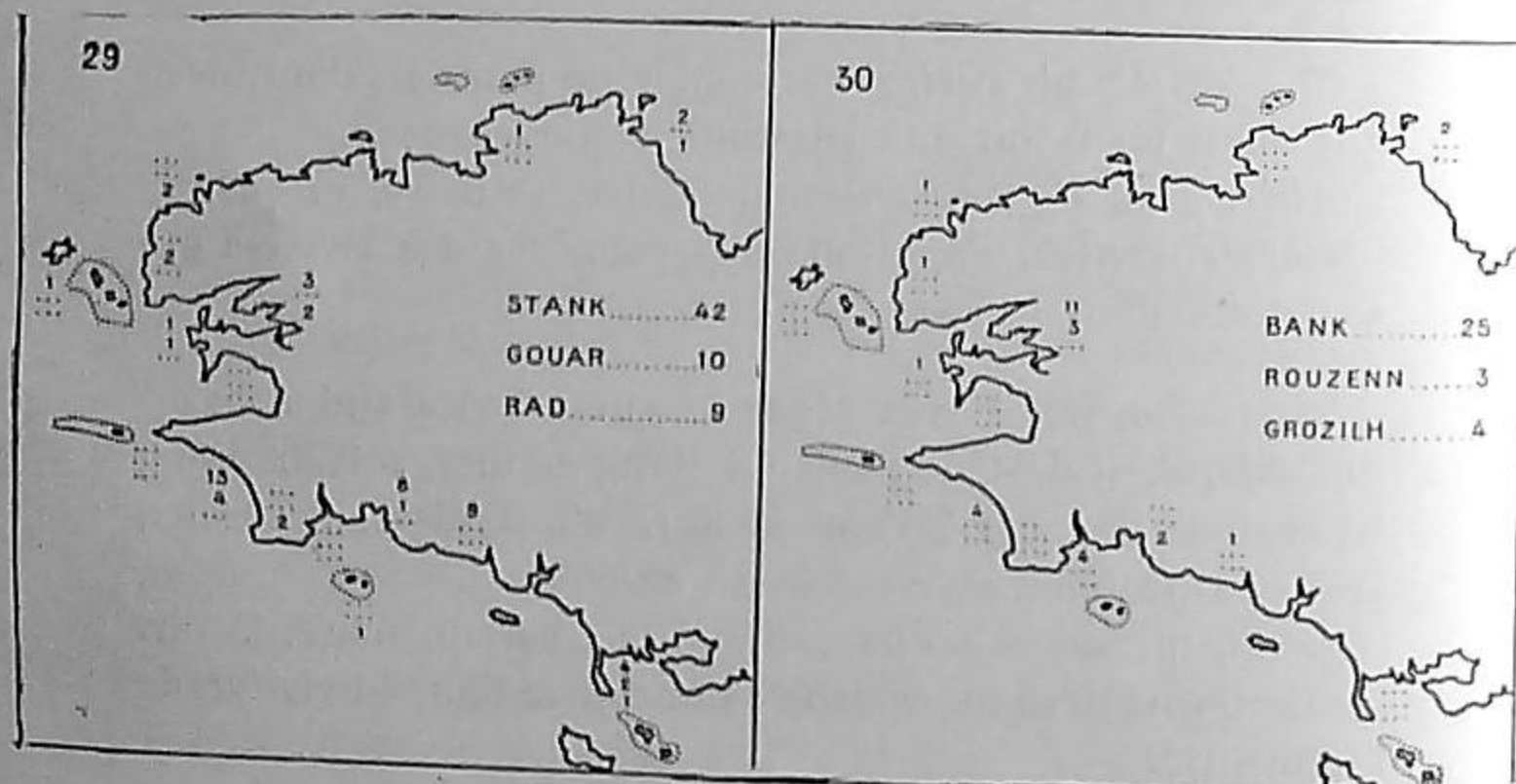
Lenn, pl. *-ou* et *-ennou*, étang, lac, bassin, mare, lavoir. — Ce terme désigne également une anse dans la rivière de Quimperlé.



Palud, pl. *paludou*, *palujou*, *palijou*; *paludenn*; *pal*: palue, marécage, marais, vasière herbue. — Ce terme peut également désigner une dune.

29. — *Stank*, pl. *-ou*; *stankenn*. — Ce terme, qui signifie littéralement étang, peut également désigner un marais, un vallon, un ruisseau, ainsi que le barrage ou la retenue qui ferment un étang littoral, un *loc'h*.

Gouar; *gouer*, pl. *-ou*; (en V., *gover*, pl. *-eu*). — Ce terme, qui désigne généralement un ruisseau, une rigole,



s'applique également soit à une source, soit à une filière dans une grève de sable, soit même à une coulée de sable entre des roches.

(*Gourredenn*, ruisseau rapide, attesté trois fois aux abords d'Audierne, dérivé vraisemblablement de *gouar*, et de *red*, courant).

Rad, rade.

30. — *Bank*, pl. *-ou* et *-ier*, banc, généralement de roches, de galets, de graviers ou d'algues calcaires, à l'exclusion des fonds vaseux.

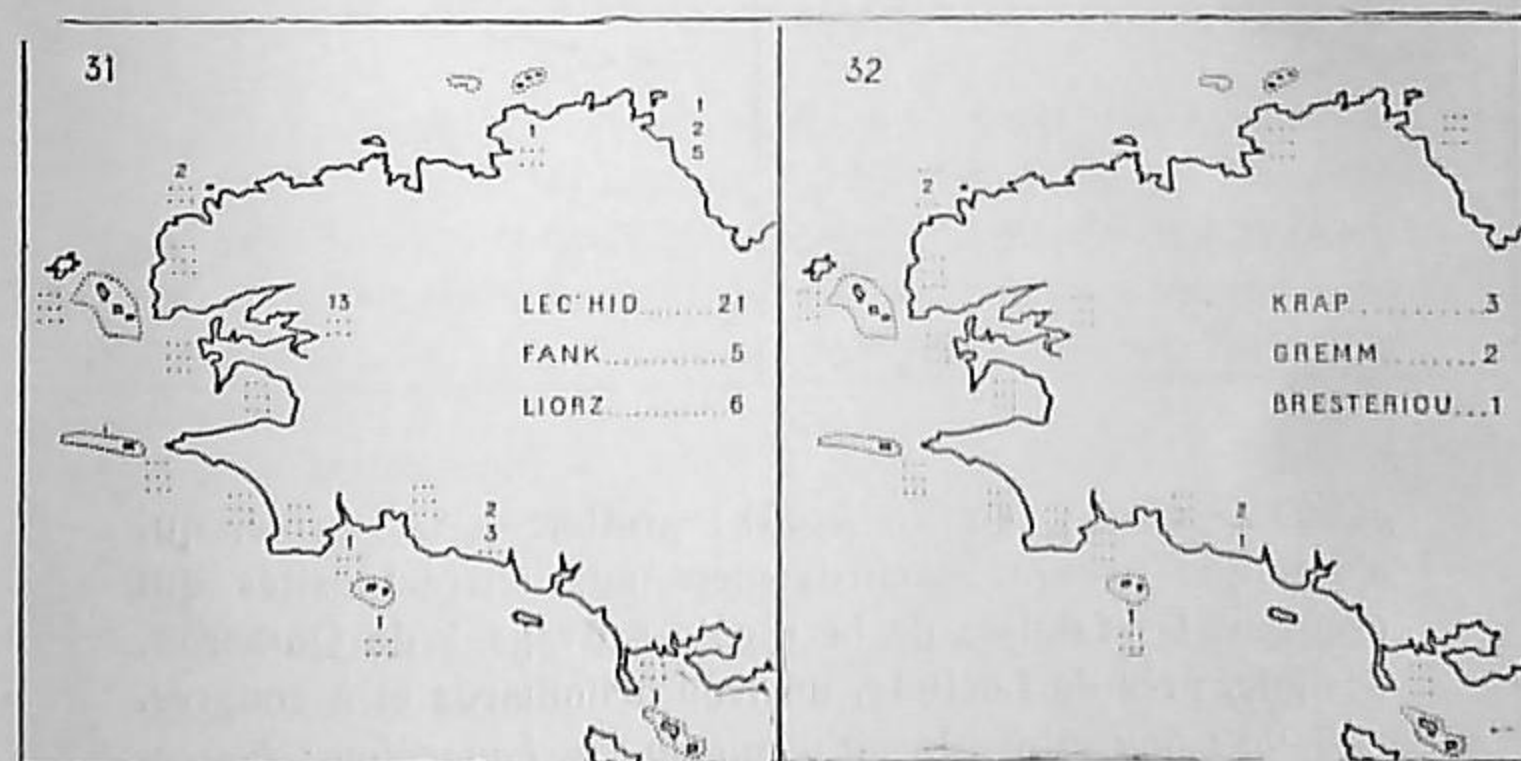
Rouzenn désigne, en rade de Brest, un banc à fond dur où l'on peut, outre des coquilles Saint-Jacques, des pétoncles et des praires, draguer du *skoteilh*, mélange calcaire qui est épandu dans les champs.

Grozilh, maërl, sable coquillier.

31. — *Lec'hid*, vase; *lec'hidenn*, *lec'hidog*, vasière.

Fank, boue, vase; *fankek*, boueux.

Liorz, pl. *-ou*; (en V., *liorheg*, pl. *-eu*): ce terme, qui signifie généralement jardin, désigne, en Goëlo, un herbier.



32. — *Krap*, pl. *-ou*. — Ce terme, qui signifie généralement crampon, grappin, désigne, au large de la côte sud

de Cornouaille, des fonds profonds de roches ou de corail, qui accrochent les filets.

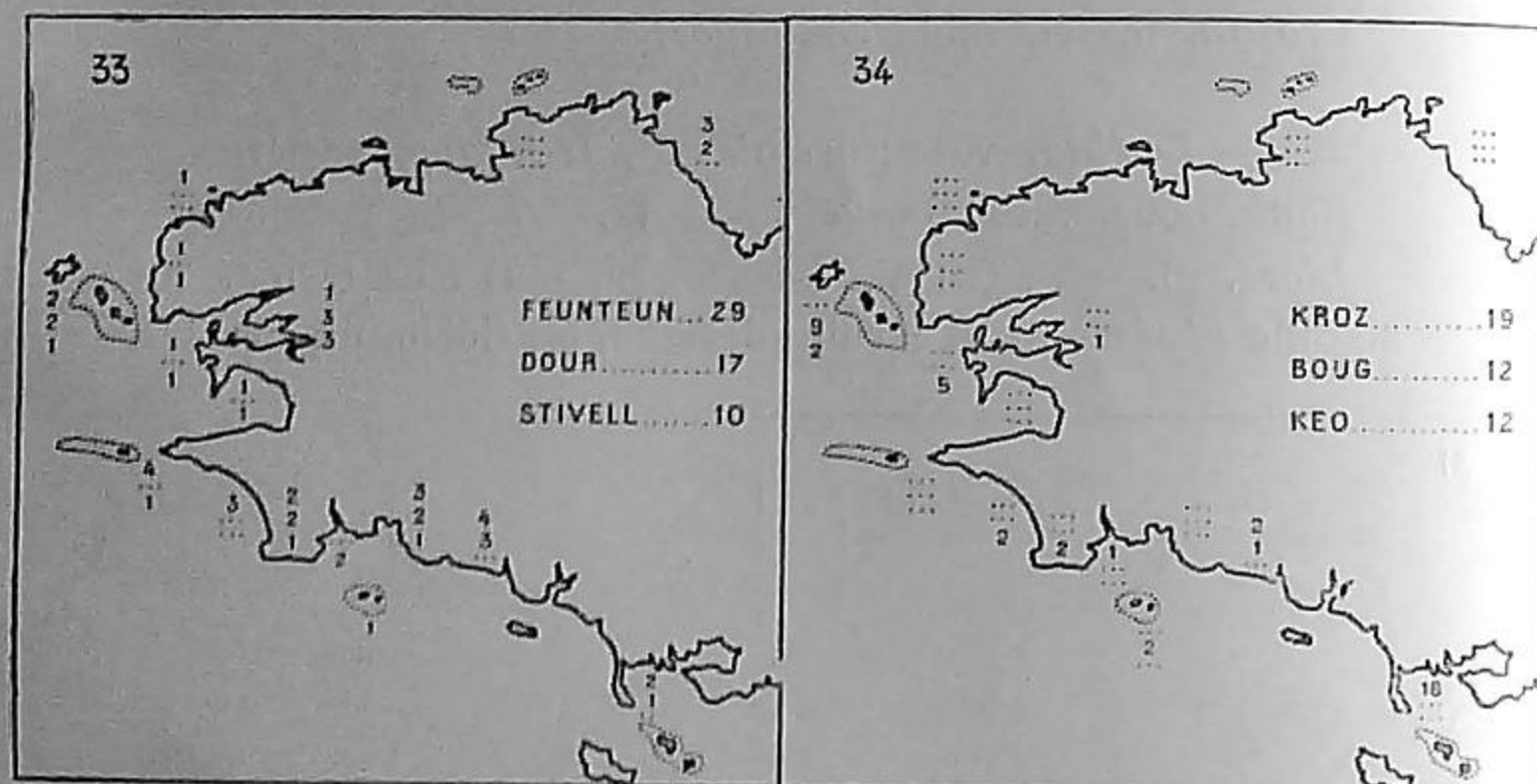
Gremm, pl. *-ou*, désigne, à Saint-Pabu, un fond de roche (par opposition à *trez*, fond de sable).

Bresteriou désigne, au large de la côte sud de Cornouaille, des fonds mélangés de roche, sable et graviers.

33. — *Feunteun*, dim. pl. *-igou* ; (en V., *fetan*) : fontaine, source.

Dour, dim. *ig* ; (en V., *deur*) : eau, source, ruisseau, rivière, aiguade. — Dérivé : *dizouret*, sans eau, desséché.

Stivell ; *stiv*, pl. *-ou* : fontaine jaillissante, source, ruisseau.



34. — *Kroz* ; (en V., *kroh*) : grotte. — Ce terme, qui s'applique presque exclusivement aux anfractuosités qui creusent les falaises de la « côte sauvage » de Quiberon, désigne, près de Loctudy, un trou à homards et à congres.

Boug ; *bougenn*, pl. *-ou* ; *bougeo*, pl. *bougeviou* ; *bougezenn* : grotte. — Aux Glénans, ce terme désigne un trou (de pêche) dans des fonds rocheux profonds.

Keo, *geo*, cavité, grotte.

35. — *Kougoñ*, pl. *kougou*, grotte, gouffre. — Ce terme, à Trévignon et en baie d'Audierne, sert à désigner des basses dont les marques sont données par des failles ayant l'aspect d'une grotte dans la falaise.

Krouedenn, pl. *kroued*, grotte.

Korvenn, qui signifie littéralement tourbillon, désigne un rocher isolé dans une région de forts courants.



36. — *Kastell* (en V., *kastill*), dim. *kastellig* et *kistillig*, pl. *kestell*. — Ce terme, qui signifie littéralement château, désigne le plus souvent des rochers escarpés ruiniformes, des falaises abruptes (qui ont été volontiers utilisés, dans la préhistoire, pour asseoir des fortifications faciles à défendre).

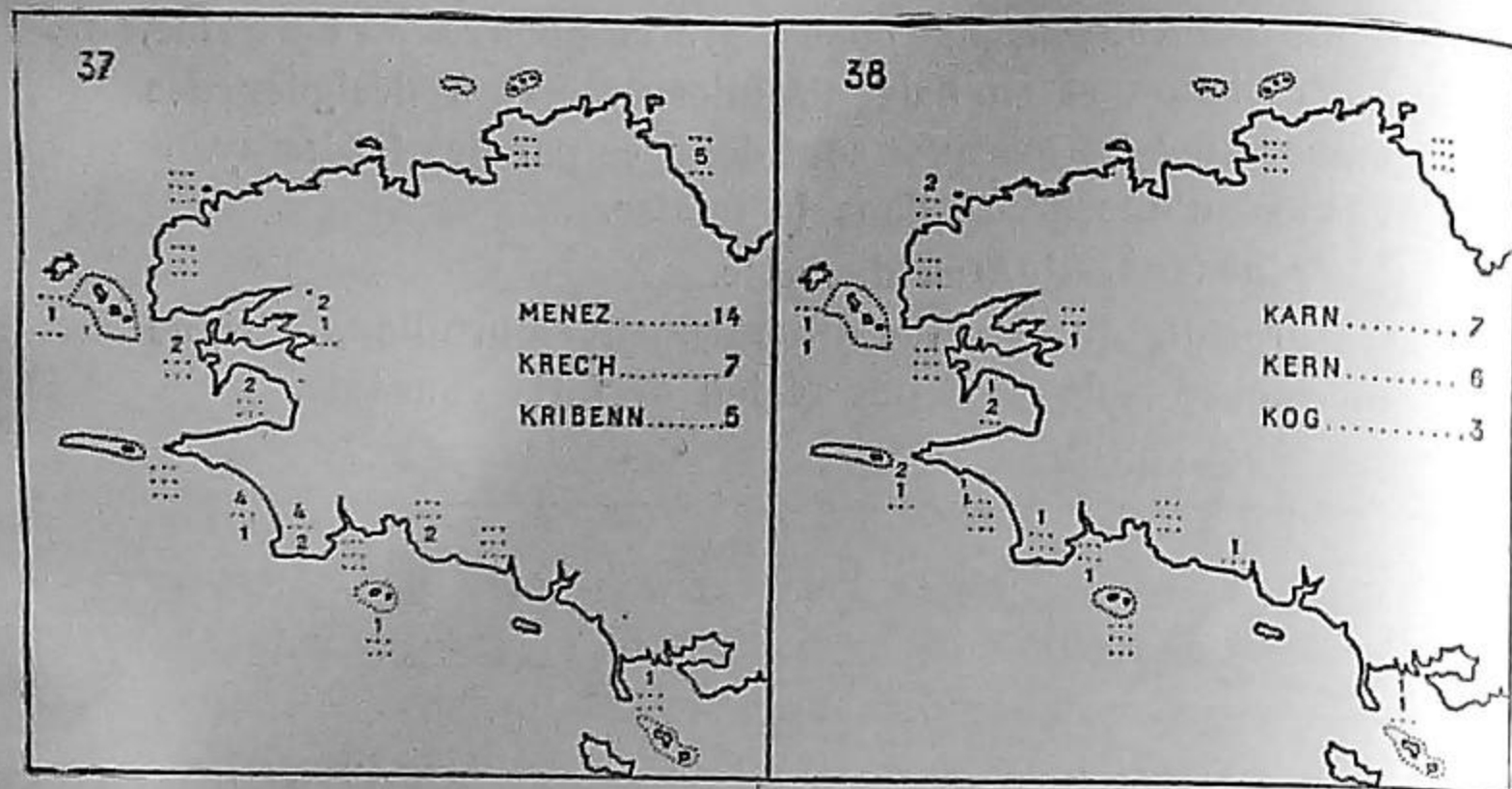
Roz, tertre, colline.

Run, dim. *-ig*, pl. *-iou*, colline, coteau, éminence, tertre.

37. — *Menez*, pl. *-eier* ; (en V., *mañne*) : mont, montagne, colline, lande.

Krec'h : hauteur, éminence, tertre ; sommet, partie haute (d'un objet).

Kribenn, *krimenn*, crête, sommet. — *Kribek*, du sommet.



38. — *Karn*, dim. *-ig*, amas rocheux, amas de pierres, tas de pierres. — A Houat, *karnakiz*, peut-être pour *karn-egéz*, (roche) du tas de pierres.

Kern, dim. *-ig*, sommet, cime pointue, pointement ; près de Morgat notamment, ce terme désigne un haut pain de sucre analogue aux « mornes » des Antilles. — Au Pouldu, *kernigez*, petite (roche) pointue ; à Houat, *karnakiz*, peut-être pour *kernegez*, (roche) du sommet.

Kog, *kogenn*, butte.

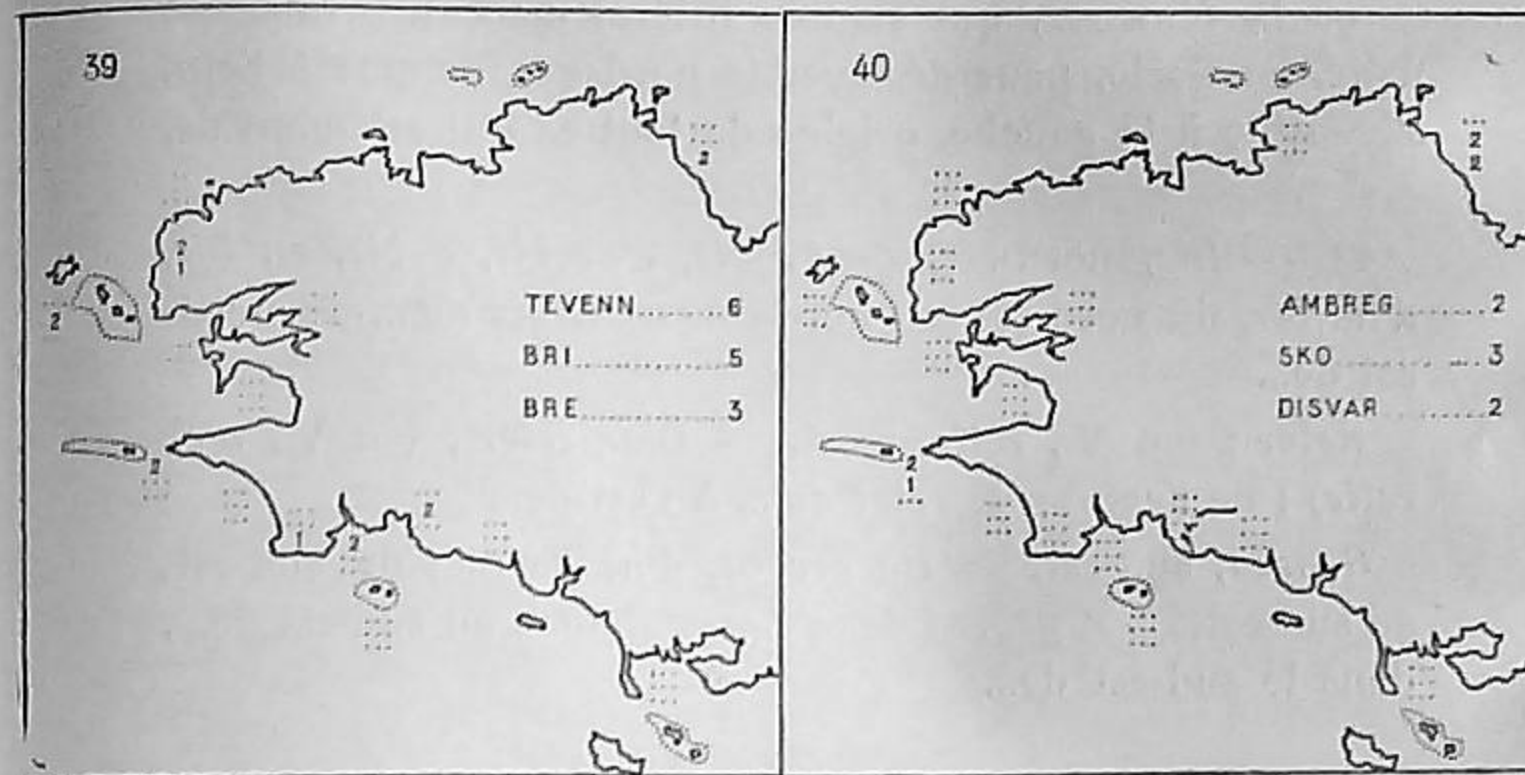
39. — *Tevenn*, pl. *tevinier* ; *tevell* : falaise, dune. — *Tevenneg*, (ilot) garni de falaises.

Bri, pl. *-ou*, hauteur, falaise.

Bre, *breenn*, colline.

40. — *Ambreg*, décharge, désigne, à Sein, le courant de marée, divisé par une roche, dont la force se trouve ainsi accrue en aval de la roche, et dans lequel se forment des vagues courtes et creuses. (A Houat et Hoëdic, comme à Quiberon, cette décharge se dit *koursenn*, terme qui, bien qu'utilisé couramment par les pêcheurs, n'a pas laissé de traces dans la toponymie locale).

Sko, qui désigne généralement un échouage, s'emploie également, à Sein, pour désigner le remous, qui crée une

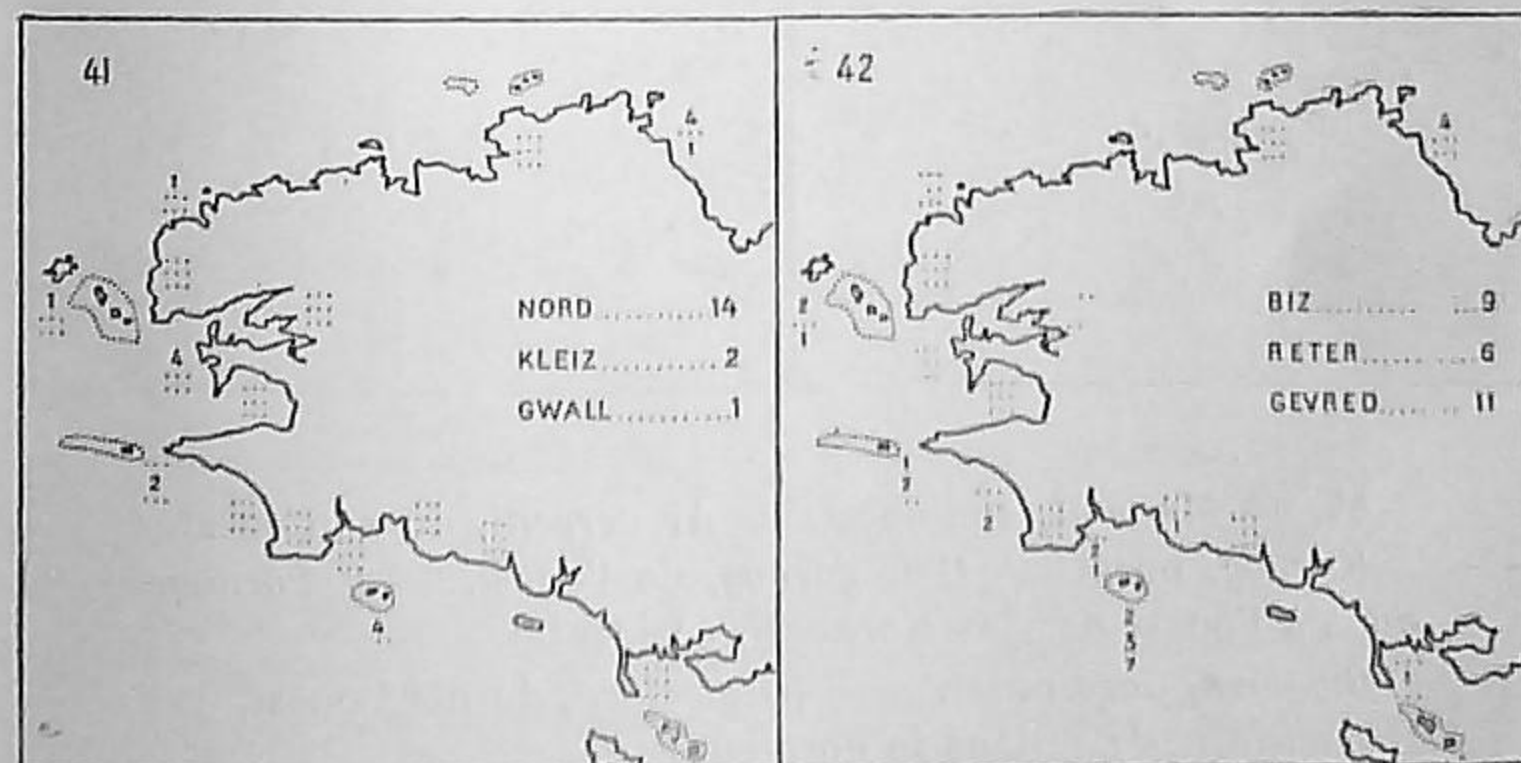


zone de calme et même de contre-courant juste derrière une roche, et permet d'éviter la décharge.

Disvar, remous, en Goëlo.

41. — *Nord*, nord

Kleiz, qui signifie littéralement gauche, est usité, à Sein, pour désigner l'étendue de mer au nord de l'île : nos ancêtres, en effet, s'orientaient généralement par rapport au soleil levant.



Gwall, fém. *-ez*, qui signifie littéralement mauvais, est usité, en Goëlo, pour désigner le nord qui, comme à Sein, s'identifie à la gauche, origine de tout ce qui est mauvais.

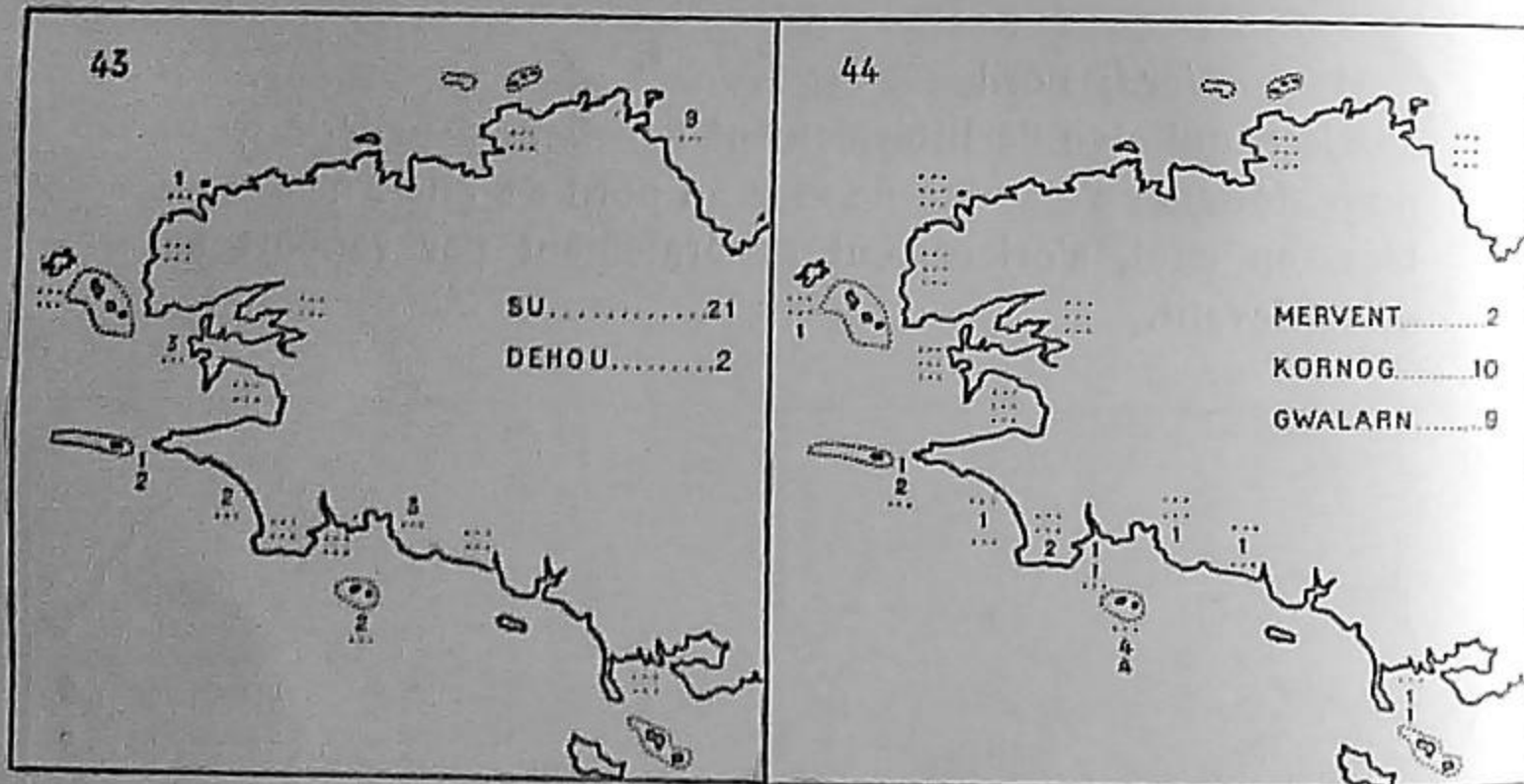
42. — *Biz*, nord-est. — *Ar biz*, *d'ar biz*, *e biz*, *en biz*, *d'he biz*, du nord-est, au nord-est. — *E biz da...*, au nord-est de...

Reter; (en V., *retir*): est. — *D'ar reter*; (en V., *d'er retir*): de l'est. — *E reter da...*, à l'est de...

Gevred, sud-est. — *Da gevred*, *d'he gevred*, du sud-est, au sud-est. — *A gevred da...*, *e gevred da...*, au sud-est de..., dans le sud-est de...

43. — *Su*, sud.

Dehou, qui signifie littéralement droit, est usité, à Sein, pour désigner l'étendue de mer au sud de l'île.

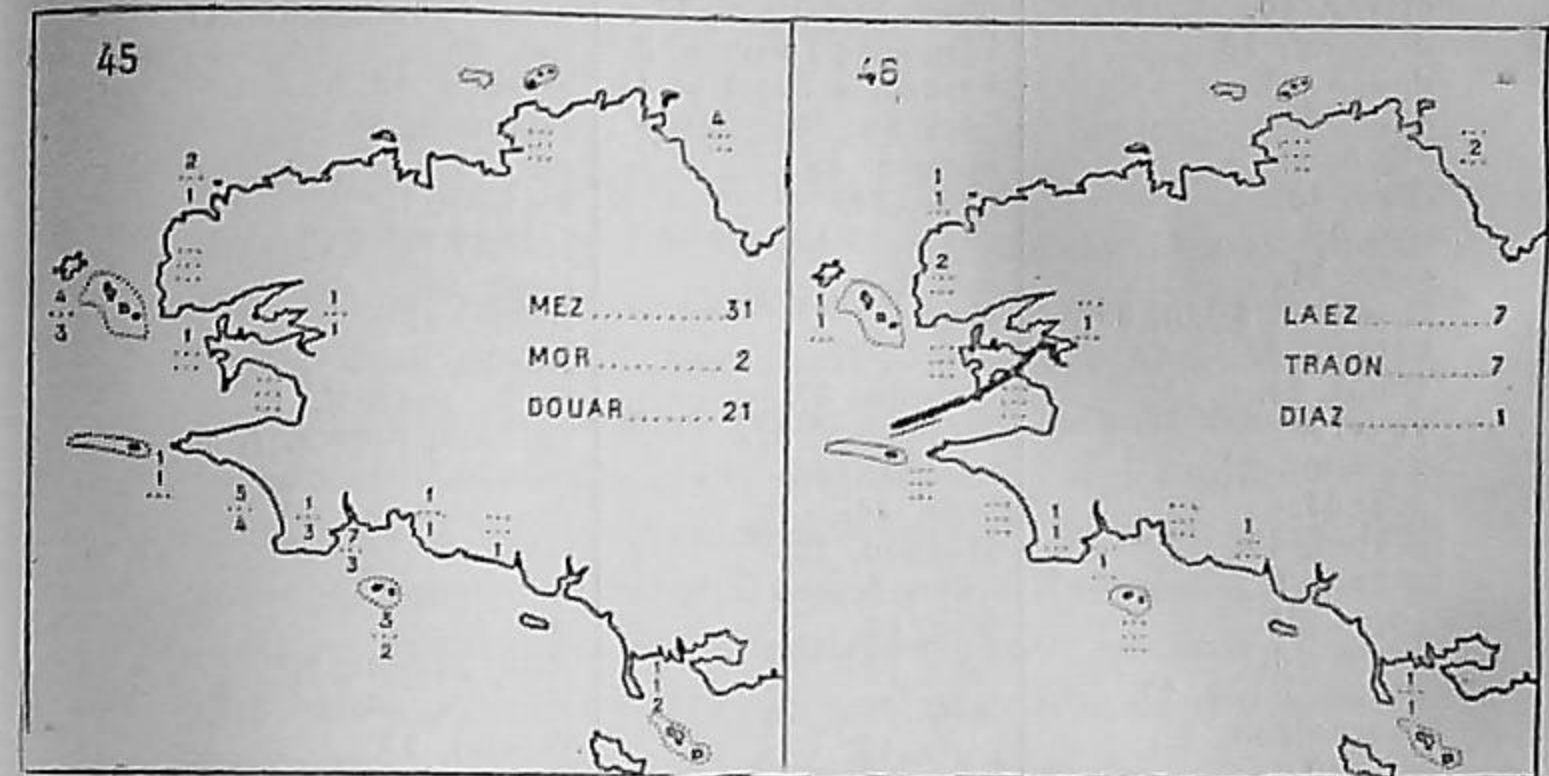


44. — *Mervent*, sud-ouest. — *Ar vervent*, du sud-ouest. *Kornog*, ouest. — *D'ar gornog*, de l'ouest. — *E kornog da...* à l'ouest de... — *Kornogel*, occidental. *Gwalarn*, nord-ouest. — *D'he gwalarn*, du nord-ouest. — *E gwalarn da...*, dans le nord-ouest de...

45. — *Mez*, large. — *E mez*, *a vez*, *da vez*, du large, vers le large, du dehors. — *Er mez da...*, au large de...

Mor, mer. — *A vor*, du large.

Douar; (en V., *doar*): terre. — *An douar*, *a zouar*, (en V., *a zoar*), *da zouar*, de terre, vers la terre, près de terre. — *A zouar da...*, à terre de...



46. — *Laez*, haut. — *Al laez*, *d'al laez*, *el laez*, *war laez*, en haut, d'en haut.

Traoñ, bas. — *An traoñ*, *d'an traoñ*, *en traoñ*, d'en bas. *Diaz* (V.), bas. — *D'en diaz*, d'en bas.

INDEX

On n'a pas jugé utile de faire figurer dans cet index les dérivés en *-ell*, *-enn*, *-ig*, *-eg*, etc..., sauf ceux qui ne se rencontrent que rarement dans la langue parlée; il en est de même pour les pluriels, dont on n'a reporté que ceux dans lesquels le singulier n'est pas immédiatement reconnaissable.

Les numéros renvoient aux cartes et aux paragraphes du texte.

aber, aver, 27.	barr, barrenn, 2.	bonnenn, 5.
ambreg, 40.	baz, hazenn, 2.	bos, 6.
ans, 16.	beg, begeg..., 15.	boug, bougeo, bouge-
aod, 19.	billi, 21.	zenn..., 34.
bae, 16.	biz, 42.	bousven, boussen, 13.
bank, 30.	boch, 6.	bre, breenn, 39.

brec'h, 22.	keo, 34.	peul, peulvan, peul-
bremm, 26.	kern, 38.	ven, 12.
bresteriou, 32.	kerregenn, 1.	perzer, perzig, 16.
bri, 39.	kestell, 36.	pladenn, platenn, 4.
chaoser, 20.	kleiz, 41.	plas, 4.
daoubenneg, 15.	kleun, kleuz, kle, 17.	platur, platar, plater,
dehou, 43.	klosenn, 3.	4 bis.
diaz, 46.	kog, kogenn, 38.	pont, 20.
diskoulmet, 22.	kored, 21.	porz, 16.
disvar, 40.	korn, « angle », 26.	poull, poulladenn, 17.
dizouret, 33.	kornog, « cornu », 3.	rad, 29.
douar, 45.	kornog, « ouest », 44.	ragenez, 18.
dour, 33.	korvenn, 35.	ravazenn, 6.
ell, 3.	kougoñ, 35.	raz, 24.
enez, 18.	kour, 24.	rec'hier, 1.
ero, 21.	koursen, 40.	red, 29.
fank, 31.	koz, 8.	reter, 42.
feunteun, fetan, 33.	krap, 32.	richer, 27.
flatenn, 4.	krec'h, 37.	riffenn, 8.
froud, 24.	kribenn, 37.	roc'h, roc'hell, 1.
gal, 13.	krimmenn, 37.	rouzenn, rouzez, 7, 30.
gardenn, 26.	kroued, 35.	roz, 36.
gec, 34.	kroz, 34.	run, 36.
gevred, 42.	krugenn, 18.	sabl, 19.
goban, 7.	kwas, 8.	sklosenn, 3.
gored, 21.	laez, 46.	sko, 40.
gorle, 18.	lans, 16.	skos, skosell, 8.
gouar, gouer, 29.	laon, 5.	skoteilh, 30.
gourredenn, 29.	lec'h, 12.	skoulm, 22.
gra, 10.	lec'hid, 31.	sourn, 14.
greel, 19.	ledenez, 18.	stank, 29.
gremm, 32.	lell, 3.	stér, 27.
gro, groa, grou, groue,	lenn, 28.	stiv, stivell, 33.
22.	leur, leuren, 11.	su, 43.
grozilh, 30.	liorz, 31.	tach, tachenn, 11.
gwalarn, 44.	loc'h, 28.	tamm, 10.
gwall, 41.	louzaouenn, 6.	tarledenn, 9.
gwaz, 23.	mab, 10.	terginn, 7.
gwrac'hell, 9.	mane, mañne, 37.	tevenn, tevell, 39.
iniz, 18.	men, min, meign, 1.	torgenn, 7.
istoullig, 17.	menez, 37.	toull, 17.
kae, 11.	mervent, 44.	toull-karr, 17.
kal, 13.	mez, 45.	traoñ, 46.
kan, kanol, 23.	moñs, moñsell, 5.	treiz, 25.
kap, kapel, 15.	mor, 45.	treuz, 25.
karn, 38.	nord, 41.	trez, 19.
karnakiz, 38.	palenn, 9.	troc'h, 25.
karrbont, 20.	palud, 28.	truk, 20.
karreg, 1.	penn, 15.	yoc'h, youc'h, yuc'h,
kastell, 36.	penn-foull, 17.	14.
kein, keinek, 2.		zorn, zourn, 14
kel, 13.		

LA TRADITION ANCIENNE DE DANSE EN TRÉGOR

La connaissance que nous avons aujourd'hui des anciennes danses de la Basse-Bretagne est fondée en majeure partie sur les répertoires cornouaillais et vannetais. On se l'explique aisément. Ce sont les régions où la danse traditionnelle demeurait vivante entre les deux guerres, quand l'intérêt pour le folklore a commencé de se communiquer du petit nombre au grand public.

En regard de ces régions privilégiées, le Léon et le Trégor font figure de parents pauvres. Le Haut-Léon tire une certaine réputation de sa curieuse danse sur deux fronts, qui achève de s'éteindre en quelques communes voisines de l'Arrée. Au Trégor on fait surtout honneur de la dérobee. En fait, si la danse léonaise est incontestablement originale, et probablement très ancienne, il n'en va pas de même de la trégorroise. Ce nom de dérobee désigne suivant les lieux, parfois suivant les générations ou les individus, des danses diverses. Ce sont en général des danses à figures, importées, et dont les plus anciennes paraissent ne remonter qu'au premier tiers du XIX^e siècle (1). Exceptionnellement, en quelques communes de l'ouest et du sud-ouest, le nom a été appliqué après coup, et improprement, à telle ou telle danse antérieurement connue, et d'un type différent.

Car le Trégor, comme les autres régions de Bretagne, a eu ses danses propres, traditionnelles, de cachet archaïque. En l'absence presque totale de textes anciens s'y rapportant, un enseignement peut encore être fourni à leur sujet par les dernières générations ayant pratiqué ce

(1) H. et J.-M. GUILCHER, *Dérobées et Monfertines en Basse-Bretagne*. Annales de Bretagne, Tome LXI, année 1954, fasc. 1, p. 111.

répertoire. De tels danseurs subsistent en effet, généralement âgés, dans la région comprise entre l'embouchure de la Penzé à l'ouest, la route Lannion-Plouaret à l'est, la première crête des montagnes au sud. La danse folklorique locale y est tombée en désuétude entre 1885 et 1914. Sa disparition se place à une date variable suivant les lieux, mais qui dépasse rarement 1900. Aussi est-ce à grand-peine et imparfaitement que les informateurs en retrouvent l'image. Nulle part ailleurs les témoignages individuels ne sont aussi différents et contradictoires. Cette diversité reflète pour une part celle des faits eux-mêmes (apports et contaminations, disparitions et substitutions locales, variantes de lieux, d'époques, de milieux et d'individus). Elle résulte aussi, peut-être surtout, de l'altération des faits dans les mémoires. Oublis, confusions, mélanges, déformations des mouvements et des rythmes, toutes les vicissitudes du souvenir sont ici chose courante. D'où une extrême difficulté à retrouver les traits, effacés, estompés ou dénaturés, de cette tradition morte.

Quelques lignes maîtresses peuvent être dégagées avec certitude. Le détail ne peut être connu qu'incomplètement, et souvent de façon beaucoup moins sûre. J'exposerai dans cet article ce qui me paraît provisoirement acquis touchant la composition de l'ancienne suite traditionnelle de danses, les mouvements de la danse principale, l'extension géographique de sa forme caractéristique (2).

LA SUITE TRADITIONNELLE

Comme partout ailleurs en Bretagne, l'usage ancien du Trégor prescrivait les danses qu'il convenait d'exécuter et l'ordre de leur enchaînement. Le cavalier, avec chacune

(2) Les matériaux de cette étude sont extraits d'une documentation plus générale, fournie par une enquête poursuivie régulièrement de 1945 à 1958, et couvrant toute la Basse-Bretagne. En Trégor elle a porté sur 45 communes. Les dates de naissance des informateurs consultés en cette région s'échelonnent de 1859 aux premières années de notre siècle.

des partenaires qu'il invitait successivement, devait danser trois danses.

Les deux premières réalisent entre elles un équilibre très semblable à celui qui s'établit en Cornouaille et Vannetais entre les deux premiers termes de la suite traditionnelle. La première danse est une danse collective. Elle fait mouvoir les danseurs uniformément, suivant un trajet des plus simples. Elle consiste en dessin de pas plutôt qu'en dessin d'évolutions. Il s'agit d'un pas composé, d'architecture fixée, unité de mouvement qui se répète indéfiniment semblable. La seconde danse est exécutée par couples. Les pas laissent une marge plus grande à l'interprétation individuelle. Un minimum de construction se manifeste dans le dessin des évolutions : la danse comporte deux parties distinctes, la première (A), simple promenade, la deuxième (B) constituant la danse proprement dite. La même opposition point par point se retrouve en Poher, en pays de Pontivy ou de Vannes, entre la ronde et le *bal* qui la complète.

En dépit de ces analogies générales, la tradition du nord se sépare de celles du sud par plusieurs caractères importants :

1. — En Cornouaille et Vannetais la danse principale (première de la suite) a pour forme-mère la ronde. En Trégor comme en Haut-Léon, c'est un double front. Les danseurs sont disposés en deux lignes se faisant face, l'une composée d'hommes, l'autre de femmes. Ronde et double front sont des formes fondamentales de la danse universelle, connues dans des cultures diverses, et dès les plus « primitives ». Je n'ai jamais relevé le moindre indice qu'en Bretagne l'une soit dérivée de l'autre.

2. — La seconde danse se fait en cortège pendant la partie A, sur deux fronts pendant la partie B. Durant deux phrases les couples avancent droit devant eux en petits pas de marche réguliers. Les deux partenaires placés côte à côte, fille à droite du garçon, se donnent la main et balancent en mesure les bras intérieurs. Durant

deux autres phrases ils se font face, sans se tenir, tour à tour avançant l'un vers l'autre et reculant. Le pas varie à l'extrême, souvent très simple et banal, parfois complexe et original chez les hommes.

3. — La troisième danse est la plus oubliée. Elle ne reproduit pas les mouvements de la première, comme c'est le cas en Haute-Cornouaille. Les informateurs — peu nombreux — qui s'en souviennent, la décrivent très semblable à la seconde. Elle n'en diffère parfois que par un détail : les partenaires ne se donnent pas la main pendant la partie A ; une double file remplace le cortège. Parfois aussi s'ajoutent de petites différences de pas et d'évolutions.

Tel est, réduit aux traits essentiels, l'état de la suite trégorroise que la comparaison des témoignages amène à considérer comme le plus ancien connu. On donnera plus loin une idée des changements qu'y apportaient en certaines localités les dernières générations.

*
**

Deux choses frappent à l'analyse des mouvements. D'abord leur caractère élémentaire chez la plupart des danseurs dans la seconde et la troisième danses. C'est une question de savoir si cette pauvreté est originelle ou acquise. Quelques exceptions très remarquables, plusieurs commentaires oraux, donnent de la vraisemblance à la seconde supposition. Que les démonstrateurs soient le plus souvent de vieilles gens n'explique pas tout. Il semble qu'il y ait eu réellement une tendance à l'extrême réduction et économie du mouvement. Poussée à ce degré elle peut être interprétée comme un signe d'usure du répertoire.

C'en est un autre que la fréquence des contaminations. Les deux dernières danses sont parfois à peine distinctes l'une de l'autre. Il arrive constamment aussi qu'un mouvement donné en un lieu pour caractéristique d'une des trois danses (avance et recul des deux partenaires l'un en

face de l'autre; tour complet sur place, individuellement ou par couple; pose d'un pied en regard d'un pied du partenaire) le soit ailleurs d'une des deux autres, ou se retrouve dans deux, ou même dans les trois. Ici non plus l'imperfection des mémoires ne semble pas pouvoir tout expliquer.

Du fait de l'impossibilité de les séparer l'une de l'autre, du fait de leurs mouvements si sommaires qu'aucune trace n'y demeure lisible de leur histoire antérieure, les danses 2 et 3 de la suite posent un problème presque insoluble. Une seule chose est certaine : elles ont un rapport avec le passepiéd, soit qu'elles aient été secondairement contaminées par lui, soit plus probablement que l'une d'elles (on ne saurait dire laquelle) ait été à l'origine un passepiéd, remodelé et simplifié depuis. C'est seulement dans le cadre d'une étude des passepiéds que leurs versions pourraient être utilement passées en revue. Je n'analyserai ici que la danse sur deux fronts initiale, danse caractéristique, dont la physionomie plus originale et mieux conservée peut être retracée plus sûrement.

LA DANSE SUR DEUX FRONTS

I. La Forme

Dañs tro ou *Dañs a dro* est son nom le plus commun. Presque aussi souvent que *dañs a dro* on trouve : *gavotte*. Quand la danse sur deux fronts et la ronde cornouaillaise coexistent, c'est à la première que va le nom de *gavotte*, la deuxième étant la *Dañs Kerneo*. Certains danseurs emploient aussi *Dañs Plean* (danse régulière, continue), le plus souvent pour la danse sur deux fronts, plus rarement pour la danse en cortège. Enfin, autour de Locqué-nolé et Carantec la danse était appelée indifféremment *gavotte* ou *dérobée*.

La disposition d'ensemble est toujours la même : une ligne de femmes faisant face à une ligne d'hommes. Pas

de règle stricte touchant la cohésion des danseurs dans chaque ligne. Souvent les femmes se tiennent par les petits doigts, mais souvent aussi elles tiennent à deux mains leurs jupes. Les hommes se tiennent rarement. Le savoir vivre veut que chacun porte sous le bras le parapluie de sa partenaire. Le bras libre pend, à moins que le poing ne se pose sur la hanche (Locquénolé). En quelques communes, exceptionnellement, on signale un front d'hommes se tenant par la main (Lanvellec ; facultativement à Plouégat-Guérand).

La danse ne comprend au départ qu'un très petit nombre de couples. Elle a alors l'aspect d'un double front à peu près rectiligne. Elle se déplace de côté, décrivant un grand cercle autour des musiciens. Aucune certitude en ce qui concerne le sens du parcours. Selon certains c'est le sens de la montre, selon d'autres le sens inverse. Un à un d'autres couples s'ajoutent en queue, le garçon à la suite du dernier garçon, la fille à la suite de la dernière fille. La danse s'allonge, s'incurve, prend l'aspect d'un fer à cheval. De nouveaux couples peuvent prendre place dans l'ouverture. Bien que la disposition circulaire ne soit pas toujours obligatoire, c'est elle qui se trouve finalement réalisée dans la presque totalité des cas : la danse se présente comme un double cercle concentrique, les danseurs du cercle intérieur tournant le dos au centre, les autres leur faisant face. Suivant les informateurs dont la mémoire nous a paru la plus sûre, ce seraient les femmes qui formeraient le cercle intérieur. D'autres sont d'avis contraire. Souvent d'ailleurs les deux partenaires de chaque couple permutaient à mi-danse, le cercle intérieur devenant extérieur et inversement. A Locquénolé c'est seulement à la fin de la première danse que les deux danseurs changeaient de place. Les hommes, qui avaient jusque-là constitué le front intérieur, passaient à l'extérieur pour danser la seconde danse. L'ancien dernier couple, devenu maintenant le premier, la menait à contre-courant de la précédente, chaque garçon ayant sa partenaire à sa droite.

Quand les danseurs étaient très nombreux, ils formaient autour des sonneurs plusieurs cercles concentriques, les cercles de femmes alternant avec les cercles d'hommes, les fronts se faisant face deux à deux. Cette disposition m'a été signalée à plusieurs reprises. Boucher de Perthes la mentionnait déjà en 1831, donnant à la danse le nom de *Jabadeau*, que je ne lui ai jamais entendu appliquer par mes informateurs :

« Une de leurs danses, le jabadeau, lorsqu'elle est formée par un grand nombre d'individus, ne manque pas de grâce et même de majesté. Un premier cercle est composé tout entier d'hommes, le deuxième de femmes, et ainsi de suite. Ils sont à quelque distance les uns des autres, leurs mains mêmes ne se rapprochent pas; on croirait presque voir une pompe religieuse. » (3)

II. Le pas

Les démonstrations des anciens danseurs traditionnels donnent du pas les images les plus diverses. La raison évidente en est l'incertitude des souvenirs : chez la plupart la mémoire musculaire ne livre après un si long sommeil que des débris ou des approximations. Il est remarquable que le petit nombre d'informateurs dont la mémoire musculaire et rythmique paraît très sûre, enseignent toujours au contraire la même structure de pas, et ceci dans des localités différentes. Enfin toutes les autres versions peuvent s'expliquer comme des altérations de cette seule structure constante. Il n'est pas douteux qu'elle représente bien, pour l'essentiel, le pas de la *dañs Tregar*.

Il s'agit d'un pas composé, correspondant à un motif de quatre temps, unité de mouvement indéfiniment répétée. Ordinairement il se présente ainsi :

(3) BOUCHER DE PERTHES, *Chants armoricains*, Paris, 1831, p. 187

①

	1	2	3	4	
	♪	♪	♪	♪	
	D	—	G	D	G
Hommes	D	—	D	G	D
Femmes	G	—	D	G	D

Soit, pour le pas de la danseuse (toujours très sobre) :

Aux temps 1 et 2, appui sur le pied gauche, avec suspension très discrète sur les articulations genou-cheville. Le pied droit se soulève, sans guère s'écarter de l'autre. Aux temps 3-4, changement de pas latéral (D-G-D) vers la droite.

Le pas de l'homme est le même, mais avec les appuis contraires. Le tempo est calme, tempo de marche alerte, ou intermédiaire entre marche et course.

Parfois l'ordre des deux éléments constituant le motif est inversé :

②

	1	2	3	4	
	♪	♪	♪	♪	
	G	D	G	D	

Il est difficile de dire laquelle des deux formules était la bonne. Il y a seulement une probabilité pour que ce soit la première. Il est possible aussi que l'une ou l'autre ait prévalu selon les lieux. Quant au style, il est trop tard pour en juger. Les hommes encore capables de le manifester valablement sont beaucoup trop rares pour qu'on discerne les caractéristiques individuelles des sociales. La meilleure démonstration nous a été faite en 1951 par un ancien couvreur de Taulé, mort depuis. Les principales broderies consistaient en repliements de la jambe libre derrière le mollet de l'autre, et en positions croisées des appuis au temps I des motifs. Les traits essentiels du mouvement étaient d'être à la fois très nerveux, menu et précis. Ce mélange de vivacité et d'étroite discipline dans

une forme très ramassée donnait au pas un style absolument à part, différent de la plupart des styles cornouillais, et le rendait très difficile à imiter.

*
**

Ce pas en quatre temps ne s'effectue pas en direction purement latérale. Au mouvement, constant, de translation latérale suivant un grand cercle, s'en superpose toujours un autre, celui-là variable.

Dans certaines versions, les deux partenaires avancent l'un vers l'autre pendant quatre temps, reculent pendant quatre autres, et ainsi de suite. Les deux fronts se rapprochent et s'écartent tour à tour. Ce flux et reflux général s'accompagne quelquefois de fantaisies individuelles. Il arrive que l'homme, et plus rarement la femme, effectue de temps à autre un tour complet sur lui-même. Ou encore (Locquirec) les deux partenaires avancent l'un vers l'autre pendant quatre temps, reculent pendant quatre autres, puis, se rapprochant de nouveau, se saisissent aux épaules et font un tour complet dans le sens de la montre avant de reprendre leurs places.

Au lieu de ce mouvement d'avance et recul on trouve très souvent une rotation limitée de chaque danseur sur lui-même, alternativement dans un sens et dans l'autre. Supposons qu'il s'agisse d'un homme, dansant suivant la première des deux formules ci-dessus, et progressant vers sa gauche. Au premier motif il prend l'appui du temps I sur le pied droit, croisé *derrière* le gauche et très ouvert, ce qui, au temps 2, lui permet, sans changer son appui, de se tourner de trois quarts vers son voisin de droite. Les mouvements des temps suivants le font pivoter progressivement sur lui-même en sens inverse. D'abord le changement de pas (temps : 3-4, appuis : G.-D.G.) le ramène face à sa partenaire. Puis, au premier temps du motif suivant, il croise le pied droit *devant* le gauche, continuant de tourner le corps dans cette direction, en sorte qu'au temps 2 il est orienté de trois quarts vers son voisin

de gauche. Alors commence une torsion équivalente vers la droite (amorcée par le changement de pas, continuée et achevée par une suspension de deux temps sur le pied droit croisé derrière le gauche), et ainsi de suite. La fille, qui se déplace parallèlement, fait les mouvements symétriques, s'orientant alternativement de trois quarts vers la direction de progression ou en sens opposé en même temps que son cavalier. Les deux partenaires sont chacun comme l'image de l'autre inversée dans un miroir. La progression générale est faible, mais régulière ; la tranquille oscillation sur soi-même est continue ; la danse mérite son appellation de *dañs plean*. La torsion alternée, exécutée avec ensemble, amplifiée chez les danseuses par les lourdes jupes auxquelles elle pouvait imprimer un lent tournoiement, devait conférer à la danse ce cachet « de grâce et de majesté » qui frappait Boucher de Perthes.

*
**

Il reste à mentionner des variantes du pas dont la connaissance importe pour les comparaisons à établir avec d'autres terroirs. Elles tiennent à ce qu'à un certain moment de la phrase chacun des deux partenaires pose un pied, sans appui, sur le talon, en direction de son vis-à-vis. Madame E. Galbrun a, la première, rapporté ce détail typique, d'après une vieille informatrice de Belle Isle en Terre (4). Je l'ai entendu signaler souvent, et en des régions diverses (Locquénolé, Plouégat, Lanvellec, Kerauzern, etc...), tantôt dans la première et tantôt dans la seconde danse de la suite.

Il est presque toujours très difficile de savoir à quel moment se plaçait ce mouvement. Madame Galbrun le situe au huitième temps des phrases « comme dans le *pïler-lanñ* ». Peut-être en était-il ainsi quelquefois. Ce n'est sûrement pas une règle générale. Une démonstration d'une vieille et excellente informatrice de Plouégat-Gué-

rand montre comment ce mouvement pouvait intervenir comme une simple fantaisie dans le pas composé analysé ci-dessus :

La danseuse se déplace vers sa droite. Au premier temps du motif elle prend appui sur le pied gauche et soulève le droit du sol. Au second temps, l'appui demeurant exclusivement sur le gauche, elle pose le pied droit sur le talon, à faible distance devant l'autre, en face et presque à toucher le pied (gauche) que le cavalier avance vers elle et pose sur le talon (également sans appui) au même instant. Puis elle fait le changement de pas des temps 3-4 (D-G-D) en reculant obliquement vers la droite. Au début du motif suivant les deux danseurs sont au maximum d'éloignement l'un de l'autre. Cette fois, au temps 2, ils ne posent pas le pied libre (D. de la fille, G. du garçon) en direction du partenaire, mais lui font seulement toucher le sol à l'assemblée (sans appui). Le changement de pas des temps 3-4 se fait à la fois de côté (vers la droite pour la danseuse) et vers l'avant : il amorce le rapprochement des danseurs. Mais c'est surtout le pas en avant qu'ils font au temps 1 du motif suivant qui amène les partenaires en présence. Alors, au temps 2, les pieds sont de nouveau posés sans appui en direction l'un de l'autre.

On retrouve dans cette variante la structure habituelle du pas. Toute la nouveauté tient à ce que la jambe libre, au lieu de demeurer levée, marque d'un accent le second temps de l'appui continu. Mais le dessin du geste, différent d'un motif au suivant, fait que l'équivalence des deux motifs devient moins nette. La phrase de huit temps tend à remplacer le motif de quatre comme unité de mouvement. Il est à peine besoin de dire l'intérêt de semblables variantes pour la comparaison entre le pas en quatre temps du Trégor, et celui, en huit temps, du Haut-Léon, où intervient précisément un geste semblable.

(4) E. GALBRUN, *La danse bretonne*. Editions Armorica, Carhaix, 1936, p. 107.

LE DECLIN DE LA TRADITION TREGORROISE

Au moment où la tradition paysanne de danse s'est définitivement éteinte, la suite en vigueur n'avait plus partout la composition qui a été définie ci-dessus. Il y avait longtemps déjà que les anciennes danses trégorroises se trouvaient en concurrence avec de nouvelles venues, dont quelques-unes tendaient à les supplanter.

Au premier plan de ces rivales il faut citer la *dañs kerneo*, c'est-à-dire la gavotte en ronde du Poher, alors en pleine expansion du sud (Scrignac, Bolazec, Lohuec) vers le nord. Pas de frontière tranchée entre la *dañs Kerneo* et la *dañs Treger*. Elles coexistent, parfois s'associent, diversement suivant les lieux et les époques. Mais le mouvement est à sens unique : c'est la *dañs Kerneo* qui envahit le domaine de la *dañs Treger*, et si l'une finit par chasser l'autre, c'est toujours elle. Tous les degrés existent dans la conquête, de l'infiltration à peine notable à l'établissement définitif avec éviction de la danse en double front. Plus on se rapproche du sud, plus la *dañs kerneo* prend d'importance et plus l'abandon de la suite trégorroise est ancien. Quelques sondages suffiront à en donner une idée :

A Lanmeur et Plestin-les-Grèves la *dañs Kerneo* n'a jamais vraiment acquis droit de cité. Beaucoup ne la dansaient que pour se moquer des Cornouaillais. En tous cas elle n'était jamais incorporée à la suite traditionnelle.

A Plouégat-Guérand, peu avant 1914, la suite ancienne du Trégor était encore la danse commune. Quelques jeunes pourtant commençaient d'adopter une suite de composition nouvelle. Dans celle que m'ont enseignée des informateurs nés vers 1895 le premier terme était la *dañs Kerneo*, les deux autres seuls appartenaient à la tradition du pays.

A Plouégat-Moysan, dès 1900, les trois termes de la suite du Poher étaient familiers à tous. La plupart des danseurs — mais non pas tous — connaissaient encore simultanément

la suite trégorroise. Tantôt on l'exécutait après la cornouaillaise, qui déjà tenait la première place. Tantôt on dansait une suite de trois termes, dont le premier était la *dañs Kerneo*; les deux derniers, seuls, demeurant de l'ancienne tradition locale.

Au Cloître, à Lannéanou, comme dans la plupart des communes voisines du Poher, la danse est depuis longtemps ce qu'elle est en Haute-Cornouaille, et beaucoup d'informateurs ne l'ont jamais connue différente. Mais partout les très âgés se souviennent d'avoir vu, au moins dans leur enfance, la danse sur deux fronts.

*
**

D'autre part la mode citadine a diffusé d'assez bonne heure, non seulement à partir de Morlaix, mais encore de tout le littoral, largement ouvert aux influences modernisantes. Presque toutes ces danses de salon sont demeurées sans incidence sur la suite traditionnelle. Quelques-unes pourtant ont par endroits contaminé, et parfois remplacé, un ou deux de ses termes, non sans subir elles-mêmes des remaniements.

C'est probablement le cas d'une ronde à permutation de partenaires, souvent appelée *Tourbillon* ou *Tour de Billon*, quelquefois *Jabadao*. Elle est également connue sporadiquement, sans nom ou sous d'autres noms, en Haute-Bretagne, en Haut et Bas-Léon, Haute-Cornouaille et Vannetais. J'ignore son origine. Au moins est-il certain qu'elle est un apport récent, et a fait à ses débuts figure de « danse moderne ». En Trégor il arrive qu'elle s'intègre dans la suite, soit en remplacement de la deuxième ou troisième danse, soit comme quatrième terme.

Très fréquents aussi sont les « contredanses » ou « jabadaos », débris remodelés de quadrilles de la seconde moitié du XIX^e siècle, peut-être même, exceptionnellement, de contredanses plus anciennes. Au nord-ouest de Morlaix la présence dans la suite d'un tel jabadao (souvent complété par un *petit-sloup*) est la règle, même pour les plus vieux informateurs.

Enfin la Dérobée, dont la vogue s'est affirmée tout au long du siècle dernier dans les pays de Moncontour, Quintin, Saint-Brieuc, Guingamp, a exercé une influence jusqu'en cette extrémité occidentale du Trégor. On a vu qu'en un petit nombre de communes voisines de Morlaix, son nom, comme celui de gavotte, était donné à la danse sur deux fronts elle-même. Moins exceptionnellement il était donné à la danse en cortège. Ceci surtout dans les localités situées au sud de la ligne de chemin de fer Paris-Brest. Tantôt cette danse porte trace d'une contamination effective par la dérobée, tantôt non. La « dérobée », qu'en certaines occasions les femmes désireuses de se faire valoir dansaient avec des pots de fleurs en équilibre sur la tête, n'est ordinairement en ces régions que la danse en cortège ou en double file, exécutée dans sa version la plus économe de mouvement. En pareil cas l'extrême dépouillement et la banalité de son dessin ne permettent pas de décider s'il y a eu dans le passé contamination réelle, ou seulement emprunt d'un nom.

Ces influences multiples, diversement combinées suivant les époques et les milieux, expliquent la diversité des états finalement réalisés, que rend plus frappante l'unité relative de l'état le plus ancien connu.

LE DOMAINE DU DOUBLE FRONT

Un répertoire traditionnel depuis longtemps en déclin, aux traits partiellement effacés, disparaissant devant la concurrence de danses portées ou par une tradition voisine plus robuste, ou par un fort courant d'actualité, tel apparaît l'ancien répertoire de danses du Trégor occidental dans la dernière décade du XIX^e siècle et la première du XX^e. Dès lors la question se pose de savoir si les limites géographiques dans lesquelles le souvenir s'en conserve ont toujours été les siennes, ou si elles ne seraient pas plutôt celles d'un dernier réduit au terme d'un recul dont l'ampleur serait à rechercher.

Trouver la réponse est difficile. En Trégor du nord et de l'est l'informateur qui se souvient de danses relevant d'une ancienne tradition locale est tout à fait exceptionnel. Et même, mises à part les rondes du pays de Lanvallon et Guingamp, terroirs en relations d'échange avec le pays gallo et la Cornouaille, il n'y est à peu près jamais question de danses vraiment folkloriques. Quadrilles, polkas, mazurkas, scottishs, sont, avec diverses dérobées guère plus anciennes, le seul répertoire connu, même des plus vieilles personnes. A supposer que la danse sur deux fronts ait été antérieurement celle de ces régions, ce serait donc à une époque déjà assez éloignée pour que nos chances d'en trouver trace soient très faibles. La rencontre d'un texte ancien, celle d'un vieil informateur ayant reçu et retenu un enseignement de générations disparues ou vu lui-même en son enfance les dernières danses traditionnelles, pourraient seules apporter une information. Encore la faut-il assez précise et caractérisée pour qu'aucun doute ne subsiste sur la nature de la danse (5). Une recherche individuelle ne peut espérer réunir beaucoup de ces témoignages improbables. Je crois qu'une recherche d'équipe, disposant des appuis locaux nécessaires, capable de passer en revue plus systématiquement les vieux informateurs, aurait encore des chances au contraire d'amasser un bon nombre de souvenirs de cet ordre. Les exemples suivants le donnent à penser :

A Lanmérin, deux de mes informateurs, nés en 1876-1879, connaissant bien la danse sur deux fronts pour l'avoir vue à Carantec en leur jeunesse, tenaient de leurs parents qu'elle avait été celle de Lanmérin vers 1870.

A Pleumeur-Bodou et Ploumanach, deux femmes à peu près de même âge me disaient avoir vu dans leur enfance une danse sur deux fronts, passée de mode quand elles-mêmes furent en âge de danser. Le témoignage n'est mal-

(5) En particulier lorsque l'enquêteur doit se contenter d'un enseignement verbal, une confusion risque de s'établir avec d'anciennes figures de quadrilles, où les danseurs sont disposés sur deux lignes, hommes et femmes alternant dans chaque ligne.

heureusement pas assez précis et détaillé pour qu'on puisse affirmer qu'il s'agit de notre danse.

Imprécis aussi, et de valeur incertaine, sont les souvenirs de double front évoqués par un très petit nombre de vieux informateurs à Plouec, Ploumagoar, et Saint Agathon.

Plus circonstancié et convaincant est le récit d'une vieille femme de Trégonneau, qui me racontait comment, vers 1896, une femme de journée, née en 1816, lui montrait le « quadrille » de sa jeunesse. C'était un front d'hommes faisant face à un front de femmes. Les danseurs « se dandinaient » l'un devant l'autre, et parfois échangeaient leurs places.

Echo analogue à Goudelin où une femme née en 1864 se rappelait avoir encore vu danser sur deux fronts autrefois à l'occasion du carnaval.

Le témoignage le plus détaillé est celui de deux informateurs de Lanleff (nés vers 1880-1885) à qui, vers 1900, leurs parents faisaient une démonstration de la danse en usage au temps passé. Mon informatrice, pour imiter sa mère, tenait à deux mains son tablier, et pivotait sur elle-même, alternativement vers la droite et la gauche, reproduisant de façon très suggestive l'allure typique de l'ancienne danse trégorroise.

Jusqu'à présent, je n'ai jamais entendu mentionner de double front en pays de Saint-Brieuc. C'est toujours une ronde que mes plus vieux informateurs m'ont enseignée comme danse fondamentale de tradition ancienne. On la trouve très bien caractérisée dès Trégomeur, premier village gallo. Ceci, bien entendu, ne prouve aucunement que la frontière des formes de danse à l'est ait de longue date coïncidé avec celle des dialectes. Les inévitables lacunes de l'information obligent à s'en tenir à une conclusion minimum : le double front paraît avoir eu cours au moins jusqu'à la limite linguistique.

*
**

Pleyber-Christ et Plounéour-Menez ont autrefois possédé une suite de trois danses (1. danse en deux fronts. —

2. danse en cortège. — 3. passepied) analogue à celle déjà décrite. C'est, à l'époque la plus ancienne que la mémoire des vivants nous fasse connaître, la limite vers l'ouest du faciès trégorrois de la danse. Mais ce n'est pas celle du double front. Au delà en effet s'étend le domaine de la *dañs giz Leon*, différente par le détail des mouvements de la *dañs giz Treger*, mais danse sur deux fronts elle aussi, et certainement issue de la même souche. La route de Morlaix à Landerneau au nord, la frontière du Léon entre Landerneau et Commana au sud, délimitent le pays où elle est tenue pour la danse fondamentale, de tradition locale ancienne.

La recherche méthodique d'informations se rapportant aux époques antérieures révélerait-elle ici aussi, que le double front a eu cours beaucoup plus loin vers l'ouest ?

Le Bas-Léon au moins peut d'emblée être mis hors de cause. Ce terroir occidental, injustement réputé vide de danses, possédait au contraire vers 1914 un répertoire assez riche. Il comprenait la gavotte (avec la structure fondamentale de pas caractéristique de la gavotte cornouaillaise en général), un laridé semblable à ceux du littoral vannetais, une ronde connue sporadiquement sur tout le littoral breton (6), enfin des danses de facture plus moderne (dont une variante du tourbillon) et des rondes-jeux de diffusion quasi-universelle (*Plahig an douar nevez, dañs an itourdi*). Répertoire sans rapport avec celui du haut-pays, et dont les affinités multiples révèlent une prépondérance d'échanges par mer, parfois à grande distance. De la gavotte on peut établir qu'elle était la danse principale dès 1850 au plus tard (et probablement plus tôt). C'est une ronde que Le Gonidec et Souvestre attribuent comme danse fondamentale au Bas-Léon au début du XIX^e siècle (7). Il n'y a donc aucune chance de retrouver le

(6) H. et J.-M. GUILCHER, *La danse ronde en Léon*, Annales de Bretagne, T. LIX, 1952, p. 60.

(7) E. SOUVESTRE, *Le Finistère en 1836*, Paris, 1836, p. 101. — LE GONIDEC, *Notice sur les cérémonies des mariages dans la partie de la Bretagne connue sous le nom de Bas-Léon*, 1806, in L. DUJARDIN, *La vie et les coutumes de Le Gonidec*, Brest, 1950, p. 170.

souvenir d'un double front dans la tradition orale d'aujourd'hui.

Jusqu'à présent je ne l'ai jamais trouvé non plus à l'ouest de la Penzé, et au nord de la route Landerneau-Saint-Thégonnec (8), ce qui bien entendu ne prouve rien. Deux textes du siècle dernier font croire que ces régions ont possédé un répertoire aujourd'hui disparu. Du Laurens de la Barre après Souvestre fait allusion à une danse observée dans la région de Lesneven-Guisseny (9) qui, autant que l'imprécision de la description permette d'en juger, a dû combiner double file et vis-à-vis des partenaires. Elle pourrait avoir été une homologue de la seconde ou troisième danse de la suite trégorroise. Je n'ai trouvé aucun souvenir de cette danse dans la tradition orale. Il est donc possible, sans plus, que des danses de même type que celles conservées en Trégor et Haut-Léon aient eu cours en direction du nord-ouest au delà des frontières qu'on leur connaît aujourd'hui.

*
**

Ainsi, au nord du vaste domaine de la ronde, étalé sur le Morbihan, la plus grande partie du Finistère et des Côtes-du-Nord, s'est étendu un domaine du double front, moins profond, et dont les dimensions d'ouest en est ne peuvent, pour l'instant au moins, être précisées de façon indiscutable. C'est sinon une certitude, au moins une très grande probabilité, qu'il ait été au minimum de Landerneau à Chatelaudren.

(8) A Guiclan des personnes très âgées se souviennent avoir vu dans les noces la danse en cortège, seconde de la suite en Trégor, mais non la danse sur deux fronts. La danse en cortège est également connue des vieux informateurs de Saint-Thégonnec, alors que la danse sur deux fronts n'a été introduite (plus probablement ré-introduite ?) en cette commune que très tard, à l'imitation de Lampaul-Guimiliau.

(9) E. SOUVESTRE, *Les derniers Bretons*. Paris, 1836, p. 300. — DU LAURENS DE LA BARRE, *Etude sur les danses bretonnes*, in *Comptes rendus de l'Association bretonne*, Saint-Brieuc, 1879, p. 278. De la Barre constate lui-même une similitude entre la danse de Lesneven et celle qu'il a vue à Morlaix.

Il n'y a pas entre les deux domaines d'opposition radicale. D'une part la tradition en pays de ronde n'est pas uniforme. D'autre part la tradition en pays de double front n'est pas étrangère à toutes celles du sud. Elle se montre parente de certaines d'entre elles. Il est certain seulement que la tradition du nord a évolué dans des conditions partiellement différentes, et très probable qu'elle inclut de longue date des composants distincts.

Le dessin du pas, très évolué et spécialisé dans la danse « giz Léon », est, dans la danse « giz Treger », d'un type également archaïque, mais peu différencié. La même architecture se rencontre ailleurs, en Bretagne et hors de Bretagne.

La forme commune aux deux danses, archaïque elle aussi, a, autant qu'on sache, peu d'équivalents dans le folklore français. On ne lui en voit pas davantage dans la danse de ville, aussi loin que nous puissions remonter dans son histoire. C'est un fait par contre que la disposition des sexes en deux lignes se faisant face est l'une des dispositions traditionnelles de la danse en Grande-Bretagne. J'ignore s'il y a dans cette rencontre plus qu'une coïncidence.

La dualité fondamentale des formes de la danse en Basse-Bretagne et leur séparation géographique ont toutes les apparences d'un fait ancien. On doit se demander s'il a eu son équivalent dans d'autres aspects de la vie sociale. L'étude de secteurs différents du folklore et le concours de disciplines parentes semblent nécessaires pour résoudre le problème qu'il pose.

LE VOCABULAIRE BRETON DE L'HOPITAL-CAMFROUT

(DEUXIEME PARTIE)

Mañch-kerh : n. m. — Musette, sac cylindrique en grosse toile (du genre « sac de marin ») qu'on suspend à la tête d'un cheval pour lui servir de mangeoire ambulante. On pourrait supposer que le premier composant du mot résulte d'une transposition du français « mange » (manger). Mais le pluriel *mañchou-kerh* et l'existence de dérivés avec suffixe en *ad* (*mañchadou-kerh*, *eur mañchadig kerh*) viennent infirmer cette hypothèse.

Mañgnonenn : n. f.; pl. : *-ou*. — Liquide glaireux et répugnant qui rappelle la salive qui s'écoule de la bouche d'un crétin hébété (*sod magn* = complètement idiot; cf. ERN. et R.H.) : *An inosant kéz a oa keid e vehienn hag e vañgnonenn*. Le terme *mañgnez*, dérivé du même radical, désigne des aliments sordides ou les salissures qui en résultent : *Beb seurt mañgnez o-deus ranket ar brizonierien dribi e-pad ar brezel*.

Mannouza, Mannouzenni : v. — Maculer, salir par des traces de doigts, et au figuré, recouvrir une tranche de pain d'un soupçon de beurre, de confiture, de moutarde, etc. A un enfant que l'on ne parvient pas à rassasier on dit : *Deus amañ 'ta, toull-go, ma vo mannouzel dit eun lamm bara !* Le verbe en question ne rappelle en rien « nasiller », sens assigné par LE GON. et par ERN. à *mannouzein*, qui appartient au dialecte vannetais.

(La première partie du présent article a paru dans les « *Annales de Bretagne* », Tome LXIV, année 1957, fasc. 4, p. 445.)

Mannouz : n. m. ou **Mannouzenn** : n. f. — Taches poisseuses, souillures. D'un enfant qui a la figure barbouillée de confitures ou de chocolat, on dit : *Eur vannouzenn a zo doh e veg gwasoh evid doh rër eur pimoh ! Mañnous* (cf. LE GON. et ERN.) n'est pas compris dans le sens de « nasillard ».

Markro (accent sur *o*) : n. m.; pl. : *-ed*. — C'est le mot français « maquereau », le seul connu et utilisé à l'H.-C., à l'exclusion de *brezell*, *brïell* (pl. : *brezelli*, *brilli*) qui sont les termes bretons correspondants. *En hañv-mañ e oa re stank ar chichared dindan Landevenneg : ar markroed n'int ket tasteet izelloh evid Poulmig.*

Merklenn, **Merglenn** : n. f.; pl. : *-ou*. — Mot dérivé de *mergl* (oxyde, rouille, maladie cryptogamique du chêne...), compris lui-même dans ce sens. Par contre, le synonyme *mergladur* (cf. ERN. et VAL.) est inconnu. *Eun tamm houarn drebet gand ar verklenn. — Ar verklenn wenn a zo kouet war deliou an dero yaouank.*

Moan : adj. — L'expression *Bale moan* signifie « marcher droit » (au fig.), mais surtout « filer doux » : *Klevet e-noa e bater, bale moan a ree o vond kuit*. Marcher les fesses serrées (sens propre) se dit : *bale striz*.

Moarvad : adv. — Sans doute. Utilisé concurremment avec *dañjer* (terme employé aussi avec son sens français : *dañjer a zo* = il y a danger) : *Al leuc bihan a zo eet kuit euz e graou, dañjer e oa bet dizonjet digor an nor warnañ*. L'usage semble indiquer que *moarvad* appelle un souhait, tandis que *dañjer* s'applique à une éventualité défavorable. Ainsi, selon que l'on désire la pluie ou qu'on la redoute, on dit : *Glò a vo hirio moarvad* (ou *emichañs*) ou *Dañjer e vo glò hirio*. — *Kazi-zur* s'emploie indifféremment dans l'un comme dans l'autre cas.

Mod : n. m. — Terme emprunté au français. Tend à se substituer à son équivalent breton *giz*. L'expression « comme ci, comme ça » se traduit par : *Er mod-se hag e*

giz-se (*evel-evel*, cité par VAL. comme ayant la même acception signifie plus exactement : « rigoureusement pareil »). Une répétition des mots avec retournement des termes exprime une insistance dans l'affirmation : *Penaos ema ho yehed bremañ ? Er mod-se hag e giz-se hag e giz-se hag er mod-se.*

Moged : n. m. — Fumée. Aux trois expressions bien connues : *bolou berr*, *lostenn verr*, et *marh rouz* qui s'appliquent aux époux tourmentés par la jalousie, il vient s'en ajouter une quatrième, très usuelle dans le breton de l'H.C. C'est *moged kamm*. La plus cruelle des vexations pour un mari inquiet est de s'entendre dire : *Am-eus aon e sao moged kamm a-zioh da jiminal, pôtr !*

Mogeriaj : n. f.; pl. : *-jou*, *chou*. — La maçonnerie, le gros-œuvre d'une construction : *echu eo mogeriaj an ti nevez : bremaig e vo savet ar boket war ar pignon*. Synonyme : *mañsoniaj* : *Echu eo ar vañsoniaj, hag ar hoataj braz a zo e plas*. L'action de maçonner se dit : *mañsonerez*. Quant aux termes *mañsonadur* et *mogeriadur* (cf. VAL.), ils ne sont pas utilisés à l'H.C.

Mohigou : pl. de *mohig* (diminutif de *moh*).

1°) Sens propre : petits cochons, porcelets;

2°) Sens figuré : S'emploie pour traduire la très bonne humeur : *En devez-se emedo he oll mohigou er gêr*. Le contraire se dit : *Eet he moh ganti en id- du*.

Mond : Ce verbe usuel figure dans un certain nombre de locutions idiomatiques :

— *Mond en egar* : être agacé à l'extrême, être à bout de nerfs, et par conséquent : se mettre en colère.

— *Mond en douar* : travailler dans des champs dont le sol a été retourné : *Labouriou a zo a ya ganin braoig hoaz, med abarz mond en douar e rankfen lakaad divesker nevez* (paroles d'un vieux paysan).

— *Mond* (ou *bale*) *war e grank* (au fém. *war he hrank*) : marcher à la façon d'un vieillard tout cassé qui donne l'impression de progresser comme un crabe (*krank*).

— *Mond war e bil(a)pétig* (ou *war he filapétig*) — Accentuation très forte du *é*. C'est exploser d'une colère ridicule. La petite toupie d'enfant familièrement appelée « toton » (cf. VALL. : *pilpot*, p. 746) est toujours désignée par le diminutif *pilapétig* à l'H.C.

Mor (Mour) : n. m. — Entre en composition avec *kraon* (des noix) pour former *kraon-mour* : des praires. *Mond da besketa kraon-mour*.

Moudedi : v. — Gazonner, se mettre en mottes (*mouded*) : *Poent braz eo piellad ar hól, moudedet eo an douar endro deo dija*. Les synonymes *moudenna* et *mouddeni*, cités dans les dictionnaires, sont également utilisés.

Moukhez : coll. ; pl. : *moukhezennou*. — C'est le seul terme connu pour désigner des « moules », à l'exclusion de tous ceux consignés dans les dictionnaires : *meskl, begou-bran, ...* Les verbes dérivés sont : *moukheza* et *moukhezeta* : pêcher des moules. *Mond da voukhezeta war bank Tibidy*.

Moulla : v. — Possède deux sens bien distincts :

1°) « imprimer » : *moulla eul leor*. L'expression qui s'oppose à *skritur-dorn* (écriture manuscrite) est *skritur-moull* (écriture d'imprimerie) ;

2°) « enrrouler » : *moulla eul lien endro d'am biz* ; — *moulla ar bleo* (rassembler les cheveux, en faire un chignon). Le contraire est *divoulla* : *Ne deuan ket a-benn da zivoulla ar fun*. — *Rolla*, terme très voisin par le sens, signifie plus exactement « enrrouler en spirale » : *butun-roll*.

Mous : n. m. ; pl. : *-ed, -idi*. *Mous flêr* constitue une injure à l'adresse des enfants. Néologisme populaire : *mous-saout* (ou *pôtr-saout*) : clôture électrique ; (en vanne-tais : *bugul elektrik*). « Porter les accus à recharger » se dit en conséquence : *Kas ar mous-saout da garga e gov*.

Mouserig-noz : n. m. ; pluriel inusité. — Désigne des êtres imaginaires, des sortes d'esprits follets qui viennent

tourmenter le sommeil des vivants en leur provoquant des cauchemars : *Ar mouserig-noz a zo bet o voustra din va feultrin en noz-mañ : ken n'am-eus ranket gopal gantañ !*

Nêr-galed : n. f. ; pl. : *nêred-kaled*. — Orvet. Les synonymes *anaf, anuz dall, enañ* (cf. Dict.) sont totalement inconnus à l'H.C. *Lost eun nêr galed a zo ken bresk hag eun lamm gwer*.

Nebeud : adv. Au proverbe « les petits ruisseaux font les grandes rivières » correspond l'expression usuelle : *an eil nebeud a gresk egile*.

Neñv : n. m. — « Vouloir décrocher la lune avec la main » se dit : *Klask paka an neñv gand e zorn*. Mais on dit aussi en parlant d'une chose utopique ou irréalisable : *Êsoh eo paka ar blei(z) gand eun tól boned*.

Nerl : Exclamation qui sert à traduire l'exaspération, la lassitude, l'outrance, la démesure : *Nerl eo gweled pegen fall eo bet an amzer en hañv-mañ !* — *An tól-mañ out eet dei gwasoh evid nerl !* (Cette fois tu as dépassé toutes les bornes !)

Nevezenn : n. f. ; pl. : *-ennou* ; — jeune essaim, essaim de la saison, par opposition à un essaim de l'année précédente : *Peder nevezenn a zo bet diwar diou vamm : peb kestenn goz he-deus tólet diou wech*.

Ober : v. — Quelques locutions construites avec ce verbe :

— *Ober anei* : s'amuser, s'en donner à cœur joie (avec une pointe d'exagération) : *N'eus droug ebed evid ober anei eun lammig, war bouez chom fur memestra*.

— *Ober dei* : s'enfuir à toutes jambes, décamper en vitesse : *Goude an tenn, ar had a ree dei evel eul lufedenn (luhedenn)*. Courir comme des fous : *Ar vugale a ree dei war al leurgêr*.

— *Ober hent* : donner un coup de faux tout autour d'une parcelle (de céréales, de foin, ...) que l'on pense cou-

per ensuite à la faucheuse : *Ober hent d'ar gwiniz, d'ar herh, ...* Mais on dit aussi bien : *Ober hent d'ar 'fatherez.*

— *Ober gouzi* (*gouzer, gouzel*) : Mettre de l'argent de côté, faire des économies : *C'hoant dimezi a zo savet en e benn, am-eus aon ; kroget eo d'ober gouzi.*

— *Ober penn* (= *darempredi*) : fréquenter une personne par simple amitié, ou en vue d'un mariage : *Tri bloaz a zo abaoe emaint oh ober penn an eil ouz egile.*

Oberez : n. f.; pas de pluriel. — Façon, fabrication, exécution : *N'eo ket an danvez a goust k'er anean, med al labour hag an oberez kentoh.* Les termes *oberiadur* et *obererez* (cf. R.H.) ne sont pas utilisés.

Ognon : coll. — Oignons. On jure souvent par ce mot : *Gast an ognon !*

Palamastrenna : v. — Se mettre en croûtes, en plaques, comme un cataplasme (*palastr*) desséché : *Ar vugale a oa bet o c'hoari lennig; deut e oant d'ar gêr, palamastrennet o beg beteg o diskouarn.*

Palikez : n. f.; pl. : *-ou*. — Pelle à feu, pelle à ramasser les balayures. Le synonyme *paliked* n'est pas connu.

Pariadenn : n. f.; pl. : *-ennou*. — C'est le seul terme connu et employé pour « pari », *klaoustre* n'étant compris de personne : *Ober eur bariadenn; — Mond e pariadenn gand unan bennag.*

Patati (accent sur *i*); **C'hoari patati** : jouer à cheval fondu (cf. ERN.). A l'H.C., ce jeu consiste en une sorte de saute mouton, assorti de devinettes. L'enfant qui sert de monture demeure continuellement « en dessous » tant qu'il ne répond pas avec exactitude à la question que lui pose son cavalier (qui tend quelques doigts écartés) :

Patati, patata, patato !

Ped biz il y a sur ton dos ?

Paz-konikl : n. m.; pas de pluriel. — Toux de lapin ! petite toux du genre de celle que provoque l'abus du tabac : *Diwall kenkaz az-pefe paz-konikl warhoaz vintin.*

Pellpouz : coll.; pl. : *-ennou*. — Glumelles, balle menue, les plus petites des enveloppes des graines de céréales : *Hemañ ar pell kerh-mañ ne dalv netra : n'eo nemed pellpouz ! — Bruzuna a ra ar holo, mond a ra da bellpouz.* La différence avec *pilpouz* (charpie; au fig. « hypocrite » : *eur pilpouz a zen*) est toujours sentie : *Pilpouzet eo da zilhad, med n'eo ket gand pellpouz avad.*

Penn : Ce nom usuel entre en composition avec *foerell* (diarrhée) pour former *penn-foerell* : le mauvais bout. — *Kroget out gand da labour, genaoueg, dre ar penn-foerell.*

Pèpal : v. — Bléser, prononcer à la manière d'un bègue, parler de façon inintelligible : *Pèpal a ree, daoust ha ma oa hir e lepenn : sur awalh e oa eur banne gantañ dindan e 'fri.*

Pér-laou : coll. — Terme composé de *pér* (poires) + *laou* (poux) : Fruits de l'aubépine. Aux enfants, toujours prêts à goûter aux baies sauvages, on adresse cette menace : *Ma trebez pér-laou e ranko be(za) touzet dit da benn.*

Pil-ato : n. m. — Radical *pil* (*pilad* = faire tomber) + *atô* (toujours). Désigne familièrement l'eau-de-vie de cidre (*al lambig*) : *Pil-atô ne vo ket pell o kas ahanoh d'ar vered.*

Pipi : 1°) Forme hypocoristique de Pierre : Pierrot.
2°) Adj. — Habile : *Ar vaouez-se a zo pipi da wriad. — N'on ket bel gwall bipi morse da lakaad an neud en nadoz.*

Plañ : n. m.; pl. : *plañ-you*. — Ce mot rappelle d'assez près son homophone français pris dans le sens de « tirer des plans sur la comète ». Il figure dans un grand nombre d'expressions usuelles :

— *Kaoud plañ* : avoir du plaisir; est synonyme, dans ce cas, de *plijadur* : *Plijadur ha plañ az-po da heul da gamaladed.*

— *Tenna ar plañ; lenna plañyou* : Faire rire la société par des traits d'esprit, par des réparties facétieuses : *N'eus*

ket par deañ pa grog gand e blañyou; pebez plañyer a zen !
(Comme il sait en raconter, cet homme !)

— *Ne po morse muioh a blañ d'ober an tamm labour-ze :*
jamais tu n'auras meilleure occasion pour...

Plouz : coll. — Est compris à l'H.C., bien que le terme en usage soit *kolo*; sauf toutefois dans l'expression « tirer à courte paille » : *tenna plouz berr.* — *Yennet out : ar blouzenn verr a zo ganez !*

Pluenn : singulatif de *plu.*; pl. : *-ennou.* — S'emploie au figuré comme le français « plume » : *Nijet ez eus kuit eur bluenn doh e askell.*

Plusk : coll. — Epluchures. « Pommes de terre en robe de chambre » se dit : *Avalou-douar plusk-ha-rusk* (ou encore : *plusk hag all*). L'expression trégorroise : *avalou-douar kreur* (cf. VALL.) ne serait pas comprise à l'H.C.

Poan : n. f. — Peine, souffrance. Sert aussi à traduire un refus dans des locutions du genre : *N'emaint ket poan ganlañ* (... ne veulent pas de lui), *N'ema ket poan da vond* (il ne veut pas aller).

Poèr : adj. et adv. — Mot pratiquement disparu du vocabulaire des jeunes. Il s'employait en parlant de personnes lentes dans le travail (sans qu'on pût les taxer véritablement de paresse) : *Tud poèr*; — *Mond poèr gand al labour.* Le terme *luguduz*, voisin par le sens, a subsisté : *Traou luguduz da gempenn*; — *Eun den luguduz gand e labour.*

Pôhig : n. m.; pas de pluriel. — Mot de famille de *pôha* (*poaza* = cuire). Il désigne familièrement un plat de pommes de terre (p. de l. au lait, ou au lard). *Petra zo da goan, pôhig ha lèz ribot.* On dit aussi : *al'douar pôh dizeh.*

Polua : v. — Pourrir complètement, disparaître par putréfaction. *Brein-polu* : être dans un état de décomposition avancée. *Al'douar brein a zo en douar, kalz aneo a zo polu dija* (ou *poluet*). Le mot n'est pas sans rappeler le français « polluer ».

Pomm : adj. — Pommé : *kôl-pomm* (VALL. *kaol-pomez*). Antonyme : *dibomm*. Verbe correspondant : *pommea* : *ar hól n'eus feson ebed ganto da bommea.*

Porteal : v. — Porter la farine du moulin à domicile, livrer (cf. R. H. : *portezañ*). La charrette légère utilisée par les meuniers à cet usage s'appelait : *ar harr porteal.*

Post : n. m.; pl. : *-ou.* — Désigne rarement un pilier, ce mot se disant *piler, peul, polo*. Il signifie ordinairement « montant » (*postou ar skeul*) ou « longeron » (*danzez eur post ode*). Il a le sens de « élément » dans *post-sugell* (trait d'attelage) et quelquefois de « toron » : *ar fun a zo torret eur post anei* (*gor* risque de ne plus être compris des jeunes).

Poueza : v. — Peser, et au fig. « analyser » : *dour bet pouezet*; — *Poueza sid* (chistr) : en mesurer le degré alcoolique. — Locutions idiomatiques :

— *Poueza butun* : 1°) Laisser tomber la tête quand on lutte contre le sommeil ;

2°) Se dit de deux personnes qui se tiennent dos à dos par les coudes et qui s'amuse à un jeu de bascule.

Poufa : v. — Ne s'emploie que dans l'expression *poufa ar bleo* (gonfler les cheveux en avant de la coiffe, par coquetterie). Les sens de *poufal* (se vanter) et de *pouf* (van-tard), termes cités dans les dictionnaires, ont été oubliés.

Poursu, Poursui : v. — Ne s'emploie pas dans le sens propre « poursuivre », mais dans celui « d'insister », « faire effort » : *Amzer 'zo, n'eo ket dao en em boursu(i) d'ober al labour.* — *Poursui war he merh da zimezi.*

Prenn : n. m. — Ce mot, dont le sens premier (bois) est totalement perdu de vue, ne subsiste que dans *prenna*, et *pilprens* (billot) : *Didreujenna lann gand eur 'falz war eur pilprens.*

Preuik : interj. — Se dit pour appeler les vaches : *preuik d'ar gér*; *preuik d'an dour*, ... On ajoute *iñsk* quand on s'adresse à un laureau que l'on veut encourager à saillir

une vache : *preuik iñsk !* — Termes à rapprocher de ceux cités dans ERN. : *pto(e)ik ! poteuik.*

Privadurez : n. f.; pl. : *-iou.* — Privations, restrictions : *E-pad ar brezel ez eus bet privadurez ha berregez euz peb tra.*

Pronditour : n. f.; pas de pluriel. — Promptitude. L'adjectif correspondant est *pront* (mentionné dans ERN.), mais *prim* est aussi compris. *Herreg* et *herruz* ne le sont pas. — *Eun tól pronditour ; — Skoet e-noa dre greiz e bronditour.*

Prontig : adj. : diminutif de *pront* (prompt) ; — adv. : bientôt, sans tarder. Syn. de *heb dale* : *Prontig goude an tól-ze e varvas.*

Propatia : adj. — Doublet de *propa* (le plus propre). S'applique au meilleur, au plus convenable, dans un ensemble où il n'y a en vérité rien de bien bon : *Ar strollad bouteier- mañ a zo eet er zah, koulz lavared ; ar re-mañ alato eo ar re brobatia en o zouez.*

Propente(z) : n. f.; pl. inusité. — Propreté. La sagesse populaire déclare :

Ar gempennamant hag ar brobente(z)

A stank an hent ouz ar baourente(z).

Propig : 1°) adj. : diminutif de *prop* (propre) : *Nét ha propig e oa he zi.*

2°) excl. : Merci ! dans le sens de refus indigné : Eh bien ! merci. *Aoza dei he gwele ! Propig doh an tu-ze !* Une réponse encore plus carrée est : *Propig doh he rér !*

Purullez : coll.; pl. : *-ennou.* — Palourdes. C'est certainement une variante de *peureül* et *peureuilh*, termes cités dans TROUDE et ERN. avec les sens de « palourdes » et « pétoncles », bien qu'à l'H.C. on dise *petoned*. Le mot n'a pas donné naissance à un verbe dérivé (du type *moulklezeta*, cf. « supra »). On dit simplement : *klask* (ou *dastum*) *purullez.*

Rabati : v. — Diminuer. D'où les acceptions suivantes :
— *Rabati war ar priz* : accorder un rabais. *Distól* est compris également.

— *Rabati eur bern keneud, eur bern kolo, pignon eun ti, ...* : diminuer la largeur au fur et à mesure que croît la hauteur.

— *Mond war rabat gand...* : terminer un objet en biais, obliquement.

— *Fulor a oa er pôtr, med rabati a rei deañ* : il se calmera.

Rabotad : v. — Fouiller, farfouiller, fourgonner. *Ne gavan netra ken em arbell, sur awalh out bet o rabotad ebarz.* Dérivé : *raboterez*, femme qui a la manie de tout remuer inutilement et de semer le désordre. Ne pas confondre le terme avec *rabota* : raboter, travailler avec un rabot.

Rach : n. et adj. — Désigne le défaut des chevaux têtus et récalcitrants qui reculent au lieu d'avancer :

— *Eur penn-kezeg rach* : un cheval rétif. *Ar gazez-se n'he-deus ket a zamant o vond d'he gwakoliou : n'eus ket a rach enni ; n'eo ket rach anei.* Verbe dérivé : *racha*. — *Karga ken nebeud ha ma kari d'al loen-ze, ma dro en e benn e racho.* Le sens assigné par LE GON. et R.H. au substantif *rach* (espèce de gale qui vient à la tête des petits enfants) est inconnu à l'H.C.

Raden : coll. — Fougères. Le mot illustre deux expressions qui ont la valeur de sentences :

— *Pa dostao fin ar Bed, e ranko seiz den mond da bilad eur bod raden* (allusion à la dégénérescence de l'espèce humaine).

— *Al lampon-ze ne dalv ket leiz e rér a ludu raden* (façon imagée de stigmatiser la nullité intégrale d'un individu).

Rañgn : n. m.; pl. : *-ou, -achou.* — Trognon (de pomme, de poire, ...) : *eur rañgn aval.* *Ar rañgn a zo mad d'ar hagn,* dit-on par plaisanterie. Verbe dérivé : *rañgna, ragna* : gri-

gnoter, ronger en tous sens : *Amañ eo ragnet toud an al'douar gand al logod*. Ces termes ne sont pas sans rappeler la racine de « rogner » (anciennement : rongner). Il y a souvent confusion entre les sons *ō* (*oñ*) et *ā* (*añ*). Mais peut-être ne s'agit-il que de formes altérées de *ramagn* (n. m. : reste de ce que l'on a mangé ; cf. ERN., p. 497). Le mot *krek* (trognon de pomme) signalé par VALL. (br. du Trégor) n'est pas compris à l'H.C.

Rahouenna, Rahouenni : Verbe dérivé de *rahouenn* (n. f. : empan). Signifie décamper, filer à toutes jambes. *Ema ar zaout o laerez ; gortoz 'ta ma vo grêt deo rahouenni kuit !*

Ral : adv. — Pas courant, pas ordinaire, rare (en parlant de phénomènes) : *Ral eo gweled an erh war an douar pa deu ar miz mé*. Quand on veut préciser que les unités d'un ensemble (personnes, animaux, etc...) sont rares, on fait usage de *rouez*. *Dibaot* qui possède le même sens n'est pas compris.

Ravalachou : n. pl. ; sing. inusité. — Le rebut, les laissés pour compte. *Dastumet piz awalh eo an avalou, ne jom nemed ar ravalachou dindan ar gwez*. Il convient de rapprocher ce mot de *raval* : baisse de prix (cf. R.H.).

Re : pr. dém. — Sert couramment :

1^o) à former le pluriel des noms propres de personnes : *Re Ar Floc'h, Re Ar Muzelleg* : Les Le Floc'h, Les Muzellec. L'emploi du pluriel régulier : *Ar Floc'hed, Ar Vuzelleged*, signifie qu'on insiste sur les rapports de parenté.

2^o) à désigner les habitants d'un bourg, d'un village : *Re Lezkuz a zo bet o houlenn mond da gerhad o foenn deo d'ar gêr*.

Rêl (*real*) : n. m. ; pl. : *realou* (3 syllabes). — Mot d'origine espagnole dont le français a aussi fait usage. — Ancienne pièce de cinq sous. Cette monnaie n'ayant plus cours, à l'expression *eur post a zaou wenneg* (travail de tout repos, occupation que l'on confie aux incapables) s'est substituée celle de : *post a bevar rêl*. Dans le langage des

marins pêcheurs de l'H.C., avant la guerre de 14, *eul lagad-ujen* (*ejen*) voulait dire une pièce de cinq francs (*ugent rêl*).

Remedi : v. — Porter remède à. Mot dérivé de *remed*, lui-même emprunté au français et dont le sens est plus général que celui de *louzou* (ou *louzeier*) : *Al louzeier a roer deañ (an hini klañv) a zo eur remed dister, a zoñj din*. — *Etre ar remed hag ar pare e vez hir an hent aliéz*.

Reputi : v. — Répudier, mettre au rebut : *Poent eo reputi ar bragou koz-se*. Le mot est cité par VALL. (p. 627) sous les formes *repelui(ñ)* et *reputui*.

Rêr (*reor*) : n. m. ; pl. : *-iou*. — Fondement, arrière-train, croupe, ... (anus = *loull-rêr*). Tout comme son équivalent français, le mot *rêr* figure dans un grand nombre d'expressions populaires plus ou moins triviales :

— *Hounnez a vez du-hont war he fri ha war he rêr* (se dit quand une personne a acquis trop de familiarité; être devenu comme cul et chemise avec...).

— *Ne dalv ket leiz e rêr a ludu raden* (cf. supra : *raden*).

— *Ema pôh (pouz) e rêr*, — ou *gen e rêr* (avoir la bougeotte, avoir le feu au derrière).

— *Ema lost e roched* (ou *he hiviz*) *e gwask e rêr* (ou *he rêr*) : Être d'humeur exécration.

— *Dizolo e rêr* : en guenilles.

— *Uhel ar haoh en e rêr* : il le prend de bien haut !

— *N'eo ket skornet ar haoh en e rêr* : il agit vite, c'est le contraire d'un endormi.

— *Staola ouz e rêr* : se dit en parlant d'un liquide qui s'écoule à tort le long d'une paroi, comme l'eau d'une toiture sur la base d'un mur : *Re striz eo chomet ar bern kolo e-keñver e gosteziou : pa ra glò e staol ouz e rêr*.

— *Er foar Faou emedo an lan ru(z) war ar zaout, med ar moh a oa kou(ez)el nel war o rêr* : ... le cours des vaches était très élevé, mais le prix des porcs était tombé ridiculement bas.

— Devinettes :

- 1) — *Warhoaz e vo amzer gaer,*
— *Perag ?*
— *Ablamour ez eus trouz gand va rër !*
- 2) — *Petra a ra al louarn p'e-neus kahet war*
Mene(z) Are ?
— *Serri e rër ha mond adarre !*

Retretad : n. m. : un retraits. Le sens ne se confond pas avec celui de : *eun den o veva diwar e leve*. Pluriel : *retretidi*.

Reuchad : n. m.; pl. : -ou. . . Forme altérée de *reuziad* : accès; suite, série; moment : *eur reuchad amzer 'fall*. — *Divrazet eo al labour ganeom : eur gwall reuchad on-eus greel warnañ*.

Ribot : n. m.; pl. : ou. — Baratte. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la commune comptait des familles paysannes très pauvres. Le beurre y était entièrement destiné à la vente. Les enfants mêmes de la maison n'y goûtaient qu'une fois par semaine : le jour du barattage. La tartine exceptionnelle à laquelle ils avaient alors droit s'appelait : *an tamm bara meska 'r ribot*.

Richer : n. f.; pl. : -iou. — Rivière, cours d'eau : *Richer Ar Faou*; *Richer Landerne* (l'Elorn), *Richer Mil* (Meith)-*ar - Wern* ou *Richer Kastellin* (l'Aulne). — Les synonymes *stër* et *rodou* ne sont pas compris.

Rika-rika : n. m.; pas de pluriel. Terme enfantin pour désigner une faucheuse, et par analogie : *ober rika-rika d'e vleo* (couper ses cheveux à la tondeuse), *ober rika-rika d'ar gwiniz gand ar 'falz vihan* (couper prestement le blé à la faucille).

Ridikul : adj. — Très fortement accentué sur la deuxième syllabe. Décalque du français « ridicule ». Ne s'applique cependant pas à l'aspect extérieur d'une personne, mais seulement à son comportement, ou à une attitude donnée : *eur vamm ridikul gand he bugale*. —

Ridikul eo mond da gousked ken abred all. Peut aussi, en fin de phrase, exprimer un comble : *Gló a oa bet e-pad an abardae(z) : ridikul !*

Riou : n. m. — C'est le seul terme connu pour désigner le froid que l'on ressent.

Merkel (ou *dougel*) *eo war e liou,*
E-neus c'hoant kahad pe riou !

Risa : v. — 1°) Nettoyer, curer : *Risa kraou ar moh ; risa eur 'foz*. Le mot *skarza* n'est pas compris.

2°) Berner, « blouser ». S'emploie dans ce cas à la place de *yenna* : *Risel az-peus va zreid din*. — *Setu risel ar haz gand ar gegin !*

Risachou : n. m.; toujours au pluriel. — Les détritiques qui proviennent d'un curage, curures, boue retirée d'un fossé, etc... : *Kas risachou al leur d'ar park*.

Rikluza : v. — Glisser sur la neige ou sur la glace. *C'hoari rikluzadig* : patiner, faire des glissades. *Rikla* (glisser) et *rikladenn* (glissade) s'emploient dans les autres cas et sont plutôt réservés à des actions involontaires.

Ro(e)stigell : n. f.; pl. : -ou. — Désordre, brouillamini. *Ar haz bihan a zo bet o c'hoari gand ar bellenn neud : ma welfez ar ro(e)stigell e-neus grêt !* Verbes dérivés : *ro(e)sta*, *ro(e)stigella* : mêler, jeter la confusion. Mot de la même famille : *diro(e)stlerez* (peigne démêloir).

Rohennad : n. f.; pl. : -ou. — Se dit d'une grande quantité d'unités de même espèce. Ainsi, en parlant de pomiers : *Beh awalh eo d'ar gwez dougen ar rohennadou avalou a zo ganto*. Le mot serait-il apparenté à *rohal* : râler, souffler (comme sous le poids d'un lourd fardeau) ?

Roedenn : n. f. ; pl. : -ennou.

1°) Résille ; péritoine : *roedem ar pimoh a dalvez da holo ar fourmaj*.

2°) Contraire de *rohennad*; ensemble clairsemé : *Ne oa nemed eur roedennig lud en oberenn, er mintin-mañ*.

Rouzer : n. m.; pl. : *-ien*. - fém. : *rouzerezed*. — Fainéant, paresseux, et surtout « tire au flanc ». *Morse n'eo bet an den-ze nemed eur rouzer : dalhmad o klask sacha war an ibil a-dreñv*. A rapprocher de *rouza* que R. H. cite avec le sens de « tromper ».

Rozennet : part. passé de *rozenna* (peu employé) : écrasé dans de multiples sens, comme une céréale couchée par des tourbillons de vent : *Ar herh a oa ken rozennet ma 'z eo bet red trohi aneanñ gand ar 'falz vihan*. Le mot pourrait être le résultat de la substitution d'un double *n* à un double *l* dans *rozellet* : aplati par le rouable (*rozell*).

Rusked : L'un des pluriels de *ruskenn* (ruche). Le mot ne subsiste que dans l'expression figée : *foar 'r rusked* qui désigne la vieille foire d'octobre au Faou. Dans tous les autres cas, « ruche » se dit *kestenn*.

Ruta : v. — Terme général s'appliquant à une femelle d'animal en chaleur (*tomnder* étant réservé aux chiennes), mais particulièrement aux truies : *Ar wiz a zo deut da ruta adarre*. — *Tourha* est cependant compris de tout le monde en cette occurrence.

Ru(z) : adj. — Outre son emploi dans des locutions courantes telles que : *redeg d'an daoulamm-ru(z)*, *redeg d'ar pevar lamm-ru(z)*, *tom-ru(z)*, *droug-ru(z)* où il marque un renforcement, le mot revêt d'autres valeurs imagées :

— *Ar hi bihan-ze a zo ru(z) e zent* : ce petit chien mord dans tout ce qu'il trouve, il traîne tout avec les dents.

— *Ar hrouadur-mañ a zo ru(z) e zaouarn* : cet enfant saisit tous les objets qui sont à sa portée (au risque de les casser).

— *C'hoari ru(z) pe zu* : jeu très simple où il s'agit de deviner la couleur d'une carte à jouer.

— *Ar bomm ru(z)* : A l'époque des labours en billons (charrue irréversible), pour séparer deux planches consécutives on creusait deux sillons superposés : le sillon supérieur s'appelait *ar glañvenn* (la croûte), le second place

rigoureusement au-dessous du premier constituait *ar bomm ru(z)*. Il convient de noter, à ce sujet, que le qualificatif *ruz* s'applique à la couleur de la terre labourée : *Troi a ra brao an douar gand an alar, ru(z) eo ar bomm war e lerh*.

Sakla : v. — S'enfoncer dans la terre remuée, dans la vase,...) : *Sakla a ra ar harr e-barz al lagenn*. — *An douar a zo boug, sakla a ra rojou ar harr ennañ*. *Sanka*, employé dans le même sens risquerait de n'être pas compris.

Santimant : n. m.; pl. : *santimañchou*. — Cet emprunt français a donné naissance au dérivé *santimantel* : *N'on kel santimantel da vond* (je ne suis pas décidé à y aller). — *Be(za) santimantel mad* (être dans de bonnes dispositions).

Sao-buoh : n. m.; ne s'emploie pas au pluriel. — Désigne une anomalie dans la façon de se lever (et de se coucher) d'un cheval : l'animal se dresse d'abord sur ses pattes postérieures, à la manière d'une vache. — *Ar gazeg-se a ra aliez eur zao-buoh*. Ce défaut, connu dans la jurisprudence française sous le nom de « tic du coucher en vache » ne constitue pas un vice rédhibitoire.

Saori : v. — 1°) Aplanir, obliger les éléments d'un ensemble à se ranger étroitement aux places qui leur reviennent naturellement : *Eun nebeud koloennou a zo chomet dibrad war-horre ar bern, med eur strinkadig glô a raio deo saori*.

2°) contraindre un récalcitrant (ou supposé tel) à l'obéissance : *Pa vi soudard, e ranki saori, pôtr brao!*

Saout : Pluriel de *buoh* (vache).

1°) Quand il pleut et qu'il y a du soleil en même temps, les petits vachers se mettent à chanter :

Ar glô oh ober, an heol o par(a)!

Ar zaout o vriskin war Mene(z) Ar(e)!

2° Faire quelque chose sans application, « par dessous la jambe » se dit : *Ober tra pe dra e giz ma kah ar zaout en noz.*

3° Le comble de la bêtise : *Sotoh evid ar vuoh a gah war he nask !*

Savelli, Savella : v. — Dresser des gerbes en moyettes : *An hei(z) a zo gourd, pa zavelli aneañ, arabad dit lakaad ouspenn peder pe bemp chelpenn er memez savelladenn.*

Sê (Sae) : n. f. ; pl. : -iou. — Ce mot bien connu de tout le monde figure dans des bouts-rimés qui soulignent la possibilité de s'octroyer une sieste de plus en plus longue au fur et à mesure que les jours eux-mêmes prennent de la longueur au printemps :

*Er miz meurz, eun aze(z)ig,
E miz ebrel, eur gourve(z)ig,
Er miz mé, kousked leiz ar zé !*

Selaouerien (chilouerien) : n. m. pl. — Ce terme désigne les épis qui demeurent exceptionnellement droits dans une parcelle de blé mûr (et qui semblent donc se tenir aux aguets) : *Ar selaouerien n'int peurvuia nemed pennou goulo.*

Sentoriou : n. m. pl. : Ne s'emploie pas au singulier. — Dérivé de *sentí (obéir)*. *Ober d'eur hrouadur e oll zentoriou hag e lavarou* : céder à tous les caprices d'un enfant.

Setañs : n. f. ; pas de pluriel. — Décalque exact du français « sentence » : *Bremañg e klevi da setañs !* : ... tu entendras les quatre vérités, ton verdict.

Siardi : interj. — Gare ! Sert à formuler une interdiction absolue à l'adresse d'un enfant : *Siardi evidout ! ma rez en dra- he (dra-ze) e vi diskrohennet gand da dad.*

Siell : n. f. ; pl. : -ou. — Sceau, cachet ; *Lakaad ar ziell* : poser les scellés. Si l'on s'étonne devant un père de famille d'un arrêt dans sa progéniture, on doit s'attendre à cette réponse : *Ne oa ket poent lakaad ar ziell war ar hoariell ?*

Sifell : coll. — Ficelle. Le mot est souvent employé dans un sens figuré :

— *Bremañg e paki sifell !* : ... tu auras le martinet, la trique...

— *Beh ! sifell dei !* : en avant, allons-y ! (surtout à l'occasion d'un travail où il faut frapper).

— *Eur zifellenn a zen* : un homme retors, « une ficelle ».

— *Sifelloh kazeg eo evid eben* : cette jument est plus vicieuse que l'autre.

Si : interj. — Cri destiné à repousser les cochons : *Si 'ta ! tamm teil*. Le contraire est : *darhig ! darhig !* ou *chahig ! chahig !*

Sil : n. m. ; pl. : -iou. — Passoire, filtre. *Evel dour dre eur zil* est la comparaison habituelle qui traduit la facilité et la rapidité, l'aisance dans l'exécution d'un travail ou la conduite d'une affaire... : *Mond a ra al labour war araog evel teuler dour dre eur zil.*

Skelbia : v. — Biaiser ; prendre, aller en diagonale : *Mond a-skelb (ou a-skerb) a-gleiz hag a-zehou* (de gauche à droite, en zigzaguant). Mais le sens original de *skerb* (écharpe) a été complètement perdu de vue.

Skant : coll. — Ecailles (de poisson, de papillon...). Il est intéressant de noter que le singulatif *skantenn* exprime la légèreté, la gracilité dans les expressions du type : *eur skantenn buoh, eur skantenn den...* *Diskanta* (écailler) peut aussi vouloir dire : « enlever une mince couche de gazon » : *diskanta an lirienn.*

Skil : préfixe diminutif qui a surtout pour effet d'adoucir le sens du radical qu'il précède. Le GON. déclare ne connaître l'emploi de cette particule que dans les deux composés suivants (repris par ERN. et R. II.) : *skildreñk* (aigret) et *skilbaotr* (garçonnet). On peut au moins leur y ajouter *skilbarr* (courte averse), terme bien connu des marins pêcheurs et des paysans de l'H. C.

Sklabodenn : n. f.; pl. inusité. — Possède approximativement le sens de *stlabez*, *sklabez* : désordre et saletés. Devant un travail de gribouille on s'exclame : *Labour eur horrig : sklabodenn ha sklabodennig !*

Skonte, E-skonte, Da-skonte : adv. Traduit une comparaison comme son synonyme *e-skoaz* : *Ho pugale a zo braz e-skonte va re din-me.*

Skriva : v. — Ecrire (adresser) une lettre anonyme se dit : *Skriva (kas) eul lizer bastard.* L'emploi de *diano* ferait, dans ce cas, sourire.

Skubennachou : n. pl. — ne possède pas de singulier. — Balayures. *Eur pehed eo kas skubennachou al leur-zi war-zug toull an nor pa'z eo deut an noz.* Les synonymes *skubien* (coll.) et *skubiadur* cités par ERN. et VALL. ne sont pas en usage.

Soubenn : n. f.; pl. : -ou. — Ce mot usuel figure dans plusieurs expressions idiomatiques : 1° *Tarzet eo ar zoubenn (etre an daou vreur)* : les deux frères se sont fâchés, se sont brouillés.

2° *O kommans c'hweza en e zoubenn ema, heb dale e hello mond da bourmen e gozni* : il commence à vieillir (à s'essouffler)...

Soublienn : n. f. - pluriel très peu usité. — Temps doux et humide : *Soublienn a zo bet er goañv-mañ*; — *Gand amzer zoubl e chom gourd an traou.* Le verbe *soubla* (il fait un temps humide) que cite ERN. (avec la référence « Ouessant ») n'est pourtant pas compris à l'H. C.

Soudarded, Saladenn, Kompagnunez, Articho : Termes imagés, utilisés par plaisanterie ou dérision, pour désigner les chardons qui ont poussé parmi les céréales. Les poils laineux qui s'en échappent au moment de la maturité sont appelés, dans un même esprit : *bleo kicher (kizier).*

Souka : v. — Terme de marine emprunté au français (cf. « souquer »). Sens habituel : raidir fortement, ou faire

effort avec énergie. — *Souk warnañ !* tire dessus, vas-y ! S'emploie fréquemment au figuré : *Abarz sevel ken uhel-ze* (dans l'échelle sociale) *e-neus ranket poania ha souka.* — *Soukit war ar hrampouez !* Mangez donc des crêpes ! ne vous faites pas prier !

Staga : v. — Attacher. — Le comble de la sottise s'exprime quelquefois par l'aphorisme suivant : *Sod da laha (laza), diod da staga !*

Speug : n. m. — Ne s'emploie jamais au pluriel. — Se place en fin de phrase pour marquer l'émerveillement (correspond sensiblement à l'expression française : « à ne pas y croire ») : *Biskoaz seurt merhig vrao : eur speug !*

Sténa (Staena) : v. — Ne s'emploie que sous la forme du participe passé : *stenet* dont le sens est : demeurer muet et livide de saisissement, sidéré, pétrifié. — *Stenet e chome an dud o hortoz ar helou.* Le radical en est sans doute : *staen* (étain). On trouve dans ERN. *staenel* : (teint) livide, pâle.

Stofach : n. m.; pluriel inusité. — Broussailles; mélange d'herbes, de ronces et de fougères : *Eun tamm foenn dister eo hennez : n'eo nemed stofach, koulz lavared.*

Stouvouilheg : adj. — Emmêlé, broussailleux : *Penaoz kavoud al laou e-touez bleo ken stouvouilheg-se ?* Le radical en est certainement *stouv* (bouchon) dont le sens a été perdu de vue à l'H.C.

Strakouilhenn : n. f.; pl. : -ed. — Terme encore plus fort et plus péjoratif que *strakell* (commère, souillon, « paillasse », « Nini pattes en l'air ») : *Ma talh ar strakouilhenn-ze gantañ en e di, e tevio buan an dól da grena war he zreid* (...la bourse sera vite dilapidée et la misère s'installera dans la maison). Le mot est cité dans ERN. (mauvaise femme) avec la référence « Ouessant ».

Stramailhenn : n. f.; pl. : -ed. — Possède un sens très voisin de celui de *strakouilhenn*. La racine en ressort dans

plah stramm (personne sans soin, mal attifée) que cite ERN. (toujours avec référence à Ouessant). Cette expression, ainsi que le radical isolé (*stramm* = attirail, objets quelconques) ne sont pas compris à l'H.C.

Stravadenn : n. f. ; pl. : *-ennou*. — Rappelle de près, par le sens et la consonance, les termes *sklabodenn* et *strodenn*. Les trois s'appliquent à des matériaux éparpillés sur le sol ou tombés d'une charge (paille, foin, ...) : *Stravadenn a vez endro d'ar berniou kolo da zvez an dornadeg*. Sans doute s'agit-il d'une forme dialectale de *strewiadenn* (*strewia* = répandre, éparpiller).

Stripailhou : n. m. : toujours employé au pluriel. — Désigne l'ensemble des viscères : *stripailhou ar pimoh*. — Le terme évoque le mot *stripou* (tripes).

Taboulin : n. m. ; pl. : *-ou*. — Tambour ; batteur (de machine à battre). Ce mot est masculin à l'H.C. (genre indiqué par LE GON., en contradiction sur ce point avec les autres dictionnaires). On dit au figuré : *Poent oe cheñch baz d'an taboulin* : il est temps que les choses changent (du tout au tout). Expression équivalente : *cheñch penn d'ar vaz*.

Taga : v. — Attaquer ; mordre (en parlant d'un chien). Créer son propre malheur se dit : *Dihuna ar hi da zond d'e daga*.

Tañfoultra : v. — Jeter violemment (comme avec colère ou dépit) : *Tañfoultra teir bozad greun d'ar yer*. Les composants du mot semblent être : *tan* (feu) et *foeltr* (foudre). Faire faillite se dit : *Ober foeltr boutik*.

Tan nevez : Le samedi de la Passion on brûle dans le porche de l'église le buis béni dont les cendres seront apposées sur le front des fidèles le mercredi des Cendres de l'année suivante. C'est à ce feu que s'applique l'épithète « nevez » : *Tan nevez ar Zadorn Fask*.

Tard : adj. — Bègue : *Eun den tard*. On dit aussi *besteod*, mais le synonyme *gag* n'est pas connu.

Taro : n. m. — Taureau. Le pluriel en usage à l'H.C. est *tero* (et non *tirvi*). Cependant, un bouvillon se dit *eun tarvig*.

Terrupl : adj. — Ce décalque du français ne signifie pas « terrible », mais « puissant », « fort », « remarquablement costaud ». — Dérivés : *terruplaad* (forcer), *terruploh*, *terrupla*. — *Diou hoar int, med ar yaouanka aneo eo an terrupla*.

Teurheugnad : v. — Tousser, avoir une petite toux comme celle provoquée par une trachéite : *N'eo ket pasaad a ran, leurheugnad kentoh*.

Teutal : v. — Tâter : *N'eo ket en eur deutal o bronnou deo e vez goroet ar zaout !* Dérivé : *teutig* (maladroit) : *eun teutig a zen* ; — *Da lakaad an neud en nadoz, n'eus ket teudikoh evidon*.

Tik : n. m. — Tic. L'un des cinq vices rédhibitoires des chevaux est le « tic aérophagique » : *an tik avel*. On distingue en outre : *an tik koad*, *an tik sun*, *an tik ourz*. Deux autres vices rédhibitoires sont « la fluxion périodique des yeux » (périodicité : une lunaison) : *lôreadenn eo ar gazeg*, et « l'emphysème pulmonaire » : *eur gazeg pousset* (poussive).

Tint : n. m. ; pl. : *-ou*. — Fourragère avant d'une charrette à ridelles : *Torret eo tint ar hastell-eosteg*. La fourragère arrière se dit : *ar hravaz kamm*.

Tôza (Toaza) : v. Radical *tôz (toaz)* : pâte. — Enduire de pâte ; mais s'emploie surtout au figuré : berner, duper, « rouler » quelqu'un. — *Tôzet am-eus aneañ*. Expression équivalente : *Yennet am-eus aneañ*. (Remarque : *g* se prononce *y* dans les mots *genn*, *gell*, *geun*, *geot*).

Todina : v. — Flatter (l'amour-propre, la vanité, l'orgueil...) d'une personne pour en soutirer des avantages. — *Forz da veza bet todinet dei, ar plah a zo bet sammel gand ar pôtr* (... a fini par être séduite par... ; a consenti à se marier).

Tomma dour : Se dit par temps très chaud quand l'orage menace d'éclater d'un moment à l'autre : *Gwall domm eo deut an amzer en eun lól : me zoñj din ema o tomma dour deom adarre.*

Torchenn : n. f. ; pl. : -ennou. — Coussin, coussinet, sommier (dans le sens technique du mot) — *Lakaad an dorchenn war an dól dindan ar gaoter ; — Diou rijennad keneud-bleñchou renket kostez-kostez a raio eun dorchenn vad d'ar bern foenn.*

Torch-min : n. m. ; pl. : torchou-min. — Appareil de contention tel que : tord-nez, morailles, ... *Ar gazeq-se ez eus re a goad-tro en he horv, abarz gelloud lakaad anei el limon e vo ranket klask eun torch-min ganti.* Synonyme : *minswask.*

Tore : coll. — Grosses galettes de consistance spongieuse et de faible diamètre. Le mot figure dans VALL. à l'article « galette », sans commentaire. A l'H.C. on lui adjoint habituellement le qualificatif « bigouden » : *Hirio vo tore bigouden da lein.*

Toufa : v. — Prendre l'odeur ou le goût du moisi. — *Ar foenn ne oa ket east awalh p'eo kerhet d'ar gêr : deut eo da doufa en e vern, toufet eo, c'hwez an louf a zo gantañ.* S'emploie souvent en parlant de farine. Le sens n'est pas sans rapport avec celui que les dictionnaires assignent au verbe *toufañ* : gâcher, endommager (R. H.) ; perdre, gâcher la matière d'un objet qu'on répare (ERN.).

Toull : 1°) n. m. — Figure dans un dicton courant :

Gouzoud goull (goulenn)

'Zo mad da stanka an toull.

Ce terme est l'un des composants de *toull-go* (difficile à rassasier) qui sert à désigner un enfant gourmand : *Hemañ eo ar pevare tamm bara deañ da lonka : biskoa(z) seurt toull-go !*

2°) adj. — *Beb bloa(z) e oam kustum da gaoud ebeul gand ar gazeq-se, med er bloa(z)-mañ eo chomet goull : eur bloavez toull evidom.*

Tourh : 1°) : Verrai, et au fig. « homme débauché et grossier, sagouin » ;

2°) adj. — *Ragoud tourh*, ou *ragoud plén*, ou *ragoud plad* : ragoût sans viande.

Tourtig-penn : *C'hoari tourtig-penn* : faire des roulés-boulés sur la tête. C'est un mot dérivé de *tourta* : donner des coups de tête à la manière d'un bélier.

Tousegad : n. m. ; pl. : -ou. — Magot, bas de laine : *Eun lousegad arhant.* — *Ar pôtr yaouank koz-se ez eus eun lousegad gantañ emichañs.* Allusion probable au crapaud (*louseg*) que l'on accuse d'amasser de la terre, le soir, par peur de ne pas en trouver à manger le lendemain (symbole de l'avarice dans la série des péchés capitaux).

Trabaser : n. m. ; pl. : -ien. — Forme altérée de *brabañser* : crâneur, fat, fanfaron. Le diminutif *trabaserig*, bien que pris en mauvaise part, est moins dépréciatif : *Trabaser oa an lad, trabaserig eo ar mab.*

Trameg : prép. — Vers. Synonyme : *war-zug*. Le terme *etrezeg* n'est pas connu.

Tramzi, Tramza : v. — Glisser obliquement, latéralement : *ruza a-skelb.* — *Tehoud a ra ar bern kolo diwar e dorchenn : tramzi a ra.* — *Kostez a zo gand an hent, kaer e-neus ar marh limon enebi, rojou ar harr a zalh da dramzi.*

Trant-eun : Transposition du français « trente et un ».

— *C'hoari trant-eun* : variété de jeu de cartes.

— *Be(za) war e drant-eun* ; ou *war he zrant-eun* : se montrer gai, enjoué ; être en pleine forme. Le mot n'implique pas que l'on soit tiré à quatre épingles (être sur son trente et un).

Trapa : v. — Battre des œufs : *trapa viou* ; *viou trapet*. L'expression équivalente *basa viou* (cf. TROUDE, ERN., VALL.) n'est pas comprise. Sans doute *trapa* est-il le résultat d'une aphérèse, car VALL. cite *strapa* avec le sens

de « battre une porte, la fermer violemment ». De plus, les dictionnaires assignent au radical *strap* celui de « bruit, fracas, désordre » (cf. LE GON., ERN., VALL.).

Trech : n. m. ; pl. : *-ou*. — Nom de la drague qu'utilisent les pêcheurs de coquilles Saint-Jacques dans la rade de Brest. *Ravanell*, terme cité dans les dictionnaires, n'est pas compris.

Dérivés : *sah trech* ; *laonenn drech* ; *trecha* (draguer), et par extension : *mond war an trech* : pratiquer la pêche à la coquille Saint-Jacques.

Tresad : 1°) n. m. ; fém. : *tresadenn*, *tresardenn*. — Personne d'allure bizarre : *Piou eo an tresad a zo deut amañ ?*

2°) s'emploie aussi adjectivement : *Eun tresad den* ; *eun tresad maouez*.

Le radical dont ce terme est dérivé possède lui-même deux sens :

a) *tres* : allure, air, aspect, maintien : *Tres eur pôtr mad oa warnañ* ;

b) *tres* : fumet (terme cynégétique) : *Ema kollet tres ar had gand ar hi*. — *Ar hi-ze n'eus lamm tres ebed aneañ* (... n'a pas bon nez).

Treuflez : 1°) coll. — Trèfle (couleur au jeu de cartes). *Eun dreuflezenn* ;

2°) subst. — Fâcherie, bouderie : *Savet a zo treuflez etrezo* ; *e treuflez emaint* (ça bat froid entre eux).

Treujou (Treuzou) : n. m. — Seuil. Une manière polie, non offensante (ou sybilline, au cas où l'on parlerait devant des enfants) pour signifier qu'une femme a franchi la ménopause est de dire : *Disheol eo he zreujou ganti*.

Tri : adj. num. — « *E-leh ma staot eur hi e staot tri* » est la réplique automatique de quelqu'un que l'on suspecte (ou accuse) de paternité illégitime.

Tro : n. f. ; pl. : *-iou*. — D'une personne qui a beaucoup maigri on dit : *cet ez eus eun dro diwarni*.

Troha : v. — L'un des sens de ce verbe usuel est « castrer », « châtrer » : *Troha eur pimoh bihan* ; *eun troher moh*. L'équivalent *spaza* n'est pas connu à l'H.C.

Troidell : n. f. ; pl. : *-ou*.

1°) Détour, biais, prétexte. — *Ema adarre o klask digareziou ha troidellou* ;

2°) Les voies charretières dans les bois et les taillis permettent rarement à deux charrettes de se croiser. Un palliatif consiste à ménager de place en place, le long de ces voies, des clairières artificielles auxquelles on donne le nom de *troidellou*. — *Kê beteg an droidell da droi da garr*.

Tromp(l) : adj. — Trouble (en parlant d'un liquide). — *Izel eo diskennet an dour er pus* : *o kommañs be(za) tromp(l) ema*. Dérivés : *trompa*, *tromplaad* : *Sid (chistr) koz lennet a deu alô da dromplaad*.

Tron : n. m. — En passant du français au breton, ce mot s'est chargé d'acceptions nouvelles ;

— *Ober tron* : recevoir avec solennité et pompe. — *N'eo kel an Aotrou Doue eo emichañs evid ober kement-se a dron deañ !*

— *Tron a oa ganti* : elle en faisait du chiqué ! Le dérivé *troniuz* (orgueilleux, prétentieux) est pris souvent aussi en mauvaise part : *Eur ouenn dud troniuz, gwir eo ema ar muia leil da heul ar re o-deus an nebenta kolo*.

Troñsad : n. m. ; pl. : *-ou*. — Désigne habituellement un quignon de pain ou de lard : *Eun troñsad kig sall*. Mais un gros morceau de pain se dit aussi : *Eun lamm bara marlolod*, et l'on ajoute : *Ma kouez war da dreid e vo torret dil da volou*. Des trois sens que R. H. assigne à ce mot (botte, faisceau, trousseau de clés), seul le dernier est convenablement compris à l'H.C.

Truilhad, Truilhennad : n. f. ; pl. : *-ou*. — Ces deux termes sensiblement équivalents évoquent une idée de pululement. Ils s'appliquent à de grandes quantités d'objets (qu'il est vain de vouloir dénombrer) ou par exemple à des

colonies d'insectes. — *Birvi a ra ar horz al'douar gand an dorifored* : *a-druilhadou emaint diouto*. « A faire fumier » se dit *diouz an druilh*.

Vailhantiz : n. f. ; ne s'emploie jamais au pluriel. — « Vaillantise », terme pratiquement inusité, se trouve dans les dict. fr. avec le sens de « acte de vaillance ». Dans le breton de l'H.C., le sens a glissé vers celui de « gaillardise » (faire la noce). D'un J.3 qui possède de l'argent plein les poches on dira : *Pounner e hodilli, n'eo ket diéz deañ ober e vailhantiz !*

Volummuz : adj. — Il s'agit encore d'un emprun français au sens bien transparent : *Eur harrad traou volummuz*.

Yara : v. — Dérivé de *yar* (poule). Faire le paresseux, se prélasser et se vautrer alors que le travail vous attend (par analogie avec les poules qui s'épouillent dans un creux du sol) : *N'eo ket chom da yara eo dit p'ema ar foenn hoaz war ar prad !*

Yourhennad, Yourhenni : v. — Construit sur le radical *yourh* dont le sens a été oublié, le chevreuil ayant disparu depuis longtemps de la région. — Le verbe s'emploie en parlant de jeunes gens et de jeunes filles qui s'amusent et se recherchent (n'est pas pris en mauvaise part) : *Eur gaer oa gweled ar yaouankizou o yourhennad da zavez ar pardon*.

COMPTES RENDUS

Pierre TRÉPOS. *Le pluriel breton*. Annales de Bretagne, LXIII, 2 (1956) et Emgleo Breiz, B.P. 17, Brest. 304 p.

Cette thèse, soutenue en Sorbonne, a valu à son auteur le titre de docteur ès-lettres avec la mention très honorable. Elle nous apporte sur le pluriel breton quantité de faits nouveaux des plus intéressants.

L'importance particulière du pluriel des noms en breton est due à une cause que M. Trépos a bien soulignée : « Dans la phrase bretonne, le substantif est en règle générale le seul mot qui porte la marque du pluriel : l'article et l'adjectif sont invariables, et la conjugaison impersonnelle, seule utilisée lorsque le sujet est exprimé, ne donne aucune indication sur le nombre » (p. 261). D'où « la préoccupation d'établir une distinction sensible à l'oreille entre le mot qui désigne l'unité et celui qui désigne une collection » (p. 279). La façon de marquer le pluriel est sans doute l'un des traits par lesquels le français et le breton s'opposent le mieux dans leur structure grammaticale.

La multiplicité des marques de pluriel en breton a de quoi déconcerter au premier abord : désinences en *-ou, -ed, -i, -iz, -ez, -e, -on, -ien, -ier, -en, ent*, pluriels internes, pluriels doubles, pluriels supplétifs. Bretonnant de naissance, M. Trépos se meut à l'aise dans ce foisonnement, et c'est plaisir de découvrir à sa suite la nuance qu'ajoute parfois à un pluriel le choix d'une désinence. La désinence en *-ed*, ne s'ajoute qu'à des êtres vivants, tandis que la désinence en *-ou*, sauf rares exceptions, caractérise aujourd'hui les noms de choses. Aussi l'auteur n'a-t-il sans doute pas tort de voir dans le monothéisme chrétien la raison dernière du choix de la désinence *-ou* pour *doue*, « dieu », et *idol*, comme si le choix de la désinence *-ed* avait été une infraction à l'orthodoxie (p. 81). Mais « les Muses, qui ne sont pas aussi haïssables que les faux-dieux et les idoles, sont appelées *Musened, ar Mused* ou *ar Musou* » (p. 82). *Dorn*, « main », a plusieurs pluriels, dont *daouarnou*, « paires de mains » ; mais des malfaiteurs seront appelés *daouarned droug*, « méchantes mains », comme pour marquer, par la désinence *-ed*, que dans leurs mains s'incarne leur volonté malfaisante (p. 79).

Cette valeur de l'opposition entre désinences *-ed* et *-ou* est relativement récente en breton. Certains sous-dialectes l'ignorent encore, et des textes moyen-bretons utilisent, suivant les besoins de la rime, le pluriel en *-ed*, ou le pluriel en *-ou* pour le même mot (p. 31). Dans certains archaïsmes, c'est le pluriel en *-ou* qui conserve le sens noble, ainsi dans *mammou*, « mères » : ce n'est qu'en parlant de bêtes qu'on dira *mammed*. Ailleurs, on fera la différence entre *ebestel*, « apôtres », pluriel interne (et archaïque) de *abostol*, et *abostoled*, qui se dira des statues (p. 82). M. Trépos a finement analysé les nuances qui séparent les différents pluriels d'un même singulier : c'est l'un des mérites de sa thèse.

Cependant, il est parfois difficile de découvrir la moindre nuance entre deux pluriels, comme entre *irvi* et *eroiou*, « sillons » (p. 83). Il eût peut-être convenu de faire intervenir ici l'influence du langage enfantin, ses tâtonnements et ses simplifications systématiques. *Eroiou* pour *irvi*, comme *garrou* « jambes », pour *diouhar* ou *divesker*, fait partie de ce langage, dont un certain nombre de particularités et d'innovations se maintiennent dans le parler de l'adulte, surtout là où l'école ne vient pas les extirper.

Dans un chapitre consacré aux « pluriels formés sur des dérivés du singulier » (p. 85), M. Trépos aborde des problèmes dont la solution n'est pas facile. La première désinence *-ez* des pluriels féminins en *-ezed* est-elle une désinence de singulier, comme dans *kemenerez*, « couturière », ou du pluriel comme dans *gwragez*, « femmes » ? Après Pedersen, M. Trépos penche pour la première solution. J'avais cru pouvoir opter pour la seconde. Chaque thèse peut se réclamer d'arguments de valeur qu'il serait trop long de développer ici. Deux problèmes analogues sont posés par les pluriels en *-eziou* (p. 89) et en *-izien* (p. 94). Cette dernière désinence se prononce *-ichen* en Bas-Léon, et y sert aussi à former le pluriel de bien des anthroponymes monosyllabiques, comme *Aot*, *Briz*, *Gall*, *Hir*, *Riou*, etc...

Dans un chapitre consacré au pluriel des composés, M. Trépos rapporte des observations qui aident à résoudre bien des problèmes, ainsi la formation de noms de lieux aussi étranges à première vue que *Cleuziou-Meur-Vihan* et *Cleuziou-Meuriou*. *Cleuziou-Meur*, « les Grands Fossés » y est traité comme un seul mot. Un petit village voisin, de fondation récente, s'appellera *Cleuzioumeur-Vihan*. En parlant des deux on dira *Cleuzioumeur-iou*, double pluriel d'un genre nouveau, qui illustre bien la malléabilité de la morphologie bretonne au service de nuances nouvelles.

Un chapitre également très suggestif de l'ouvrage est celui qui traite des « collectifs, duels, pluriels et singuliers dans les substantifs verbaux ». De *sili*, « anguilles », le pluriel (pl. double de *sil*) donne le verbe *siliaoua*, « pêcher des anguilles », tandis que sur le singulatif se forme *silienna*, « glisser entre les mains » (p. 121). *Daoulina* signifie « s'agenouiller à deux genoux », et *penndaoulina* « mettre un genou en terre » (p. 122). De même, « verser des larmes » peut se dire *daelaoui*, *daelaouiga*, *daelaouenniga* (p. 123) ; mais les trois termes ne sont pas synonymes. Le breton possède ainsi une série de verbes expressifs et concrets que l'on ne pourrait traduire que par des périphrases.

Dans le chapitre consacré aux « pluriels anciens et pluriels dialectaux dans les toponymes », on remarque beaucoup de pluriels archaïques, tels ceux en *-éguy* des noms en *-ec* : *Lan-néguy*, *Sper-néguy*, *Drénéguy*. Aujourd'hui, ces pluriels se forment surtout en *-eier* ou en *-egou*. Mais l'interprétation des toponymes est souvent difficile, même du seul point de vue morphologique.

Dans une deuxième partie de son travail (p. 155-216), M. Trépos traite de l'« assimilation dialectale du groupe *singulier + suffixe* », c'est-à-dire de l'aspect particulier que chaque désinence peut revêtir en chaque région. Il s'y attaque à des problèmes de phonétique et de morphologie générales qui débordent largement le cadre du pluriel breton, et où les influences analogiques s'entremêlent de façon souvent inextricable avec les causes phonétiques pour embrouiller les questions. M. Trépos propose des solutions qui feront hésiter plus d'un phonéticien, mais qui ne diminuent en rien la valeur documentaire de son étude, illustrée là aussi de cartes très parlantes.

Une troisième et dernière partie a pour titre « de la collection à l'unité ». Elle reprend beaucoup de faits déjà utilisés pour mieux y montrer « les nuances dans l'expression du nombre » (p. 219). La documentation y est abondante et variée, et des schémas y rendent plus sensible la filiation entre singulier, pluriel, double pluriel, singulatif, etc...

Un excellent index à la fin de l'ouvrage permet de se retrouver facilement dans cette surabondance de formes.

Le livre fermé, il en reste une impression de luxuriance désordonnée dans l'expression du nombre en breton. C'est dû sans doute à la multiplicité des variantes dialectales sur des aires parfois restreintes. Cette luxuriance a néanmoins produit un grand nombre de termes expressifs et nuancés. Le grand mérite de M. Trépos est d'en avoir comme démonté le méca-

nisme pour le faire fonctionner devant nous, et de nous offrir un choix de formes peu connues, qui feront la joie des écrivains bretons aussi bien que des linguistes.

F. FALC'HUN.

LANGLEIZ. *Tristan hag Izold*. Al Liamm, 1958. 232 p.

La légende de Tristan et Iseut, traduite en tant de langues, n'avait pas encore de version bretonne, alors que la Basse-Bretagne en est partiellement le théâtre. Grâce à Xavier de Langlais, qui nous la présente en un très beau livre illustré par lui-même, les bretonnants aussi peuvent enfin la lire dans leur langue. L'auteur écrit un breton très coulant, souvent même musical, mais où ne manquent pas les calques de tournures françaises au lieu des tournures usuelles aux bretonnants. Il suit généralement la version de Joseph Bédier, non sans y ajouter à l'occasion des détails empruntés à d'autres versions, médiévales ou modernes. Une jolie carte des pays celtiques aide le lecteur à suivre les deux héros dans leurs pérégrinations, et un petit lexique lui facilite l'intelligence des mots rares. Dans une courte préface, X. de Langlais dégage fort bien la leçon de cette émouvante légende, d'une si profonde vérité humaine sous les dehors de la fiction.

F. FALC'HUN.

CHRONIQUE DE TOPONYMIE

publiée sous la direction de Guy SOUILLET

GUÉMENÉ, GUENROC, LE POULIGUEN, GUÉRANDE ET GUINGAMP

Comme les serfs du Moyen-Age, les noms de lieux sont attachés à la glèbe. Colorés, sonores, ils ont l'œil vif, l'oreille sûre et aiment le concret. Il faut donc réagir contre une certaine tendance à l'abstraction toponymique.

Prenons l'exemple de *guen* en composition. Le sens premier, « blanc », correspondant au gaulois *vindo* « blanc », a paru souvent fantaisiste; on lui a préféré celui de « heureux, sacré ». J'ai récemment entendu expliquer le nom de *Guémené* (-Penfao, arr^e de Saint-Nazaire, Loire-Atlantique), le *Candidus mons* (XI^e s.) de la Vie de Saint Convoion, par « montagne sacrée ». *Guémené* devenait, au gré du narrateur, un haut-lieu de la Bretagne médiévale, le séjour favori des roitelets bretons, le « sanatorium » de Salomon, qui y avait recouvré la santé, comme il est dit dans le cartulaire de Redon (p. 64) : *pro sanitate Salomonis quando infirmabatur in Lis Penfao* (862). Bien plus ! Cousin du chêne de Vincennes, le hêtre guémenéen de *Penfao* (bret. -fao < lat. *fagus* « hêtre »), couvrant l'audace de l'exégète, l'invita à comparer le roi breton à saint Louis, voire au grand Salomon, le justicier de la tradition sacrée.

Quel merveilleux roman historique surgi d'un humble toponyme ! La réalité est plus simple. Ouvrons l'*Introduction à la géographie historique de la Loire-Inférieure* de L. Maître et nous lisons : le nom de *Guémené*, « montagne blanche », rappelle l'éminence pleine de blocs de quartz

qui abrite le bourg (1). La même explication géologique est valable sans doute pour la colline de 226 m. d'altitude dominant *Guémené-sur-Scorff* (Morbihan), sans que je puisse l'assurer. Pour *Guenroc* (c^{no} des Côtes-du-Nord), « roche blanche », il s'agit encore d'un filon de quartz, suivant le témoignage d'Y. Milon, directeur de l'Institut de géologie de Rennes. Le quartz a donc son mot à dire dans la toponymie !

Mais il n'est pas responsable de tous les *guen*. Il suffit d'évoquer, pour s'en convaincre, le nom du *Pouliguen*, en Loire-Atlantique (*Poulguen*, 1476 ; *Polligain*, 1554). La forme du xv^e s. atteste *poul-guen* « fosse, mare blanche » ; celle du xvi^e s., plus conforme à la prononciation actuelle, contient le diminutif de *poul*. Que sont ces « mares blanches » ? Les innombrables « œilleux » des marais salants, dont le rigide damier, tout piqueté l'été de tas de sel — les étincelants « mulons » blancs des paludiers —, s'étale au pied des coteaux de Guérande.

Guérande ! La plus ancienne forme du nom, *Wenran* (ix^e s.) n'offre-t-elle pas un autre *guen* ? L'étymologie de ce toponyme, qui n'a rien à voir avec le fameux *Grannona* de la *Notitia dignitatum*, comme l'a montré J. Loth (2), a retenu souvent l'attention des spécialistes. Il y a vingt ans, P. Lebel publiait une substantielle étude sur l'abondante famille toponymique des *Ingrandes* (aux confins orientaux de l'ancien duché de Bretagne), *Ivrande*, *Egurande*, *Guirandes*, etc..., issue du prototype **equoranda*, auquel il proposait le sens de « limite d'eau » (3). Supposant une parenté entre ses *Guirandes* et *Guérande*, P. Lebel avait sollicité l'avis de P. Le Roux, alors professeur de langues et littératures celtiques à la Faculté des lettres de Rennes. « *Guérande*, affirmait l'éminent celtisant, ne vient sûrement pas de **equoranda*. D'après les formes anciennes (*Wenran*, de 857 à 866 ; *Werran*, de 857 à 865 ; *Weran*, 876), le premier terme *Wen-*, *Ven-*, aujourd'hui *guen*

« blanc », correspond au gaulois *Vindo-* « blanc », fréquent dans les noms de villes, tandis que le second, *ran*, est le breton actuel *ran* « partie, parcelle ». Donc *Guenran* = « parcelle blanche », c'est-à-dire en friche. Les autres *Guérande* du pays breton sont vraisemblablement à expliquer de même » (4). P. Quentel a dressé récemment l'inventaire des localités et lieux-dits *Guérande* en Bretagne (14 au minimum) et accepté l'étymologie de P. Le Roux, tout en repoussant une ultime hypothèse de R. Couffon, pour qui les *Guérande* sont des toponymes prélatins (5).

Voilà donc un troisième sens de *guen*, « stérile, en friche », qui pourrait bien convenir à une localité des Côtes-du-Nord, *Guingamp* (*de Wincampo* ; *apud Wincampum*, dans une charte du xii^e s. du duc Conan IV). Sous la forme française nasalisée transparait le breton *Guen-gam*, où *-gam* < *-cam* est un dérivé du latin *campus* « plaine, champ » (6). *Guingamp* serait donc le « champ en friche », à moins qu'un géologue ne décèle un affleurement de quartz dans la cuvette qui abrite la petite ville ou sur les hauteurs qui la bordent. La fécondité toponymique de *guen* incite à la prudence.

Guy SOUILLET.

(1) *Annales de Bretagne*, IX, 1894, n^o 4, p. 559.

(2) *Ibid.*, VIII, 1892, pp. 130-135.

(3) Dans *Romania*, 1937, pp. 145-203.

(4) *Ibid.*, p. 185.

(5) *Ogam*, VIII, fasc. 4, août 1956, pp. 329-340.

(6) J. Loth, *Bull. Soc. arch. du Finistère*, 1926, tiré-à-part, p. 9.

LES DÉRIVÉS DE « PODIUM » EN BRETAGNE

Le mot latin *podium*, « lieu élevé », synonyme de *mons*, a fait fortune dans la toponymie de la France. Parmi ses multiples formes vulgaires, les plus répandues sont *puy* — désignant les dômes volcaniques du Massif Central —, *puech*, *puch*, *pech*, *pey*, *pé*, etc... Abondant dans le sud de la France, rare dans le nord, *podium* n'a jamais été signalé dans l'ouest, où pourtant il s'est introduit.

Il apparaît dans la Sarthe à Notre-Dame-du-Pé, c^{ne} du canton de Sablé (*L. de Podio*, 1116 ; *Podium*, vers 1330 ; *N.-D. du Puy*, 1410 ; *l'église du Pé*, 1585). Une confusion analogique, favorisée par la prononciation dialectale, transforme *pé* en *pied* : Crannes, c^{ne} de Conlie, est dit *le Pié de Crannes* en 1270, et une dizaine de toponymes du dictionnaire topographique de Vallée et Latouche portent les traces de cette altération. Dans la Mayenne, *le Pé*, c^{ne} de la Crompte, voisine avec *le Pied-Vignon*, c^{ne} de Cosmes.

En Bretagne, *podium* aboutit à *pé*, *pay*, *pied*, *peu*, *pou*, souvent associés à un nom d'homme.

1. — Pé :

- *le Pé*, c^{ne} de Sainte-Marie, Ille-et-Vilaine.
- *le Pé*, c^{ne} de Machecoul, Loire-Atlantique.
- *le Pé*, moulin à vent, c^{ne} de Saint-Jean-de-Boisseau, Loire-Atlantique.
- *le Pé*, c^{ne} de Saint-Nazaire, Loire-Atlantique.
- *le Pé*, c^{ne} de Saint-Père-en-Retz, Loire-Atl.
- *le Pé*, c^{ne} du Loroux-Bottreau, Loire-Atlantique.
- *le Pé-Bardou*, *ibid.*
- *le Pé-Bernard*, c^{ne} du Cellier, Loire-Atlantique.
- *le Pébrol*, c^{ne} de Montbert, Loire-Atlantique.
- *le Pé-Cartier*, c^{ne} de Massérac, Loire-Atlantique.
- *le Pédebeau*, c^{ne} de Chéméré, Loire Atlantique.
- *le Pé-de-Buzay*, c^{ne} du Pèlerin, Loire-Atlantique (*Podium Buzei*, 1244).

- *le Pé-de-l'Île*, c^{ne} de Frossay, Loire-Atlantique.
- *le Pé-Gilbert*, c^{ne} de Saint-Viaud, Loire-Atlantique (*Podium Gileberti*, 1223).
- *le Pégrido*, c^{ne} de Saint-Lyphard, Loire-Atl.
- *le Pénaud*, moulin à vent, c^{ne} de Saint-Hilaire-Chaléons, Loire-Atlantique.
- *Péhaut*, c^{ne} de Saint-André-des-Eaux, Loire-Atl.
- *le Grand-Pez*, c^{ne} de Saint-Nazaire, Loire-Atl.

Le nom est parfois féminin :

- *la Pée*, c^{ne} de Malville, Loire-Atlantique.
- *la Pee*, c^{ne} de Puceul, Loire-Atlantique.
- *la Pégatine*, c^{ne} de Maisdon, Loire-Atlantique.
- *Pées* (rue des), à Mauron, Morbihan.

J'élimine quelques cas douteux comme *Péhédy*, c^{ne} d'Iliffaut, Côtes-du-Nord, et *le Ped*, c^{ne} de Telgruc-sur-Mer, Finistère.

2. — Pay :

- *le Pay*, c^{ne} de Saint-Colombin, Loire-Atlantique.
- *le Pay*, c^{ne} de Saint-Elie-de-Mer-Morte, Loire-Atlantique.
- *le Pay*, c^{ne} de Saint-Lumine-de-Clisson, Loire-Atl.
- *le Pay*, c^{ne} de Saint-Père-en-Retz, Loire-Atlantique (*le Pé*, 1579).
- *le Pay-Chiffolleau*, c^{ne} de Saint-Lumine-de-Coutais, Loire-Atlantique.
- *le Pay-d'Andreux*, c^{ne} de Saint-Philbert-de-Grandlieu, Loire-Atlantique.
- *le Pay-Gobin*, c^{ne} de Saint-Lumine-de-Coutais, Loire-Atlantique.
- *le Pay-Millon*, c^{ne} de Saint-Colombin, Loire-Atl.

3. — Pied :

- *le Pied-Courtel*, c^{ne} de Ploubalay, Côtes-du-Nord.
- *le Piérot* (= *Pied-Raull* ?), c^{ne} de Laignelet, Ille-et-Vilaine).
- *Pied*, c^{ne} d'Abbaretz, Loire-Atlantique.
- *le Pied-Bourdin*, c^{ne} de Clion, Loire-Atlantique.

— *le Pied-Pain*, c^{ne} de Saint-Philibert-de-Grandlieu, Loire-Atlantique (*Piépain*, 1426).

4. — *Peu* :

- *le Peu*, c^{ne} du Val-d'Izé, Ille-et-Vilaine.
- *Peumont* (?), c^{ne} d'Herbignac, Loire-Atlantique.
- *le Peu*, c^{ne} de Caro, Morbihan.
- *le Peu*, c^{ne} de Melrand, Morbihan.
- *le Peu*, c^{ne} de Plumelec, Morbihan.
- *le Grand-Peuh*, c^{ne} de Sulniac, Morbihan.

5. — *Pou* :

- *le Pou*, c^{ne} de Guidel, Morbihan.
- *le Pou*, c^{ne} de Lignol, Morbihan.
- *le Pou*, c^{ne} de Plouay, Morbihan.
- *le Pou*, c^{ne} de Plumelec, Morbihan.

Cette liste ne comprend pas les 9 noms de lieux de la Loire-Atlantique et du Morbihan orthographiés *Puy* dans les répertoires. Je les écarte systématiquement, faute de formes anciennes et de précisions topographiques. La plupart doivent être d'ailleurs de simples *puits*.

Il est clair, d'après le semis des toponymes, que *podium* est entré en Bretagne par le sud. Sur une cinquantaine de représentants, la Loire-Atlantique en possède plus de 30, le Morbihan une dizaine. Le nord a été peu touché par la migration de ce terme géographique méridional. Phonétiquement, la forme la plus répandue est *pé*. Dans le Morbihan, un curieux ilot de *pou* prolonge l'aire vendéenne des *poux*.

Guy SOUILLET.

BÉCHEREL, COCHEREL ET CHOISEL

Les archéologues bretons connaissent bien *le Haut-Bécherel*, à Corseul (Côtes-du-Nord), où d'importants vestiges gallo-romains, témoins de la splendeur curiosolite, ont été relevés. Ce nom de lieu n'est pas rare en France; il apparaît souvent sous la forme *Becquerel*, devenue anthroponyme illustre depuis les travaux d'Henri *Becquerel* sur la radio-activité.

La Bretagne possède au moins 12 exemplaires du nom de lieu :

- *Bécherel*, chef-lieu de canton d'Ille-et-Vilaine (*sub castro Becheretli*, 1164 ; *in oratorio de Becherel*, XII^e s.)
- *Bécherel*, c^{ne} de Saint-Briac, I.-et-V.
- *Bécherel*, c^{ne} de Saint-Aubin-du-Cormier, I.-et-V.
- *Bécherel*, c^{ne} de Gaël, I.-et-V.
- *Bécherel*, moulin à eau et moulin à vent, c^{ne} de Kervignac, Morbihan.
- *Bécherel*, ruisseau et moulin à eau, c^{ne} de Plouay, Morb.
- *Béquerel*, ruisseau et moulin à eau, c^{ne} de Plougoumen, Morbihan.
- *Béquerel*, moulin à eau sur le Crach, c^{ne} de Grach, Morb.
- *le Haut-Bécherel*, c^{ne} de Corseul, Côtes-du-Nord.
- *Bécherel-Zan-Logol*, c^{ne} de Tremel, Côtes-du-Nord.
- *Bécherel*, c^{ne} de Plonevez-Porzay, Finistère.
- *Bécherel*, c^{ne} de Plouyé, Finistère.

On remarquera aussitôt qu'un moulin à eau est souvent associé au toponyme. *Bécherel* est en effet un ancien nom de moulin. A. Vincent y voit un dérivé de *bec*; au moyen-âge, *becquerelle* se dit d'une femme qui emploie des termes grossiers, tandis qu'en Normandie le mot s'applique à une femme bavarde. *Bécherel* ferait donc allusion au bruit du moulin, qui jase sous l'écume (1). P. Lebel donne une tout

(1) *Toponymie de la France*, 1937, p. 318, n. 834.

autre explication, probablement définitive. *Bécherel* est un ancien * *biccarellus*, diminutif d'un gallo-germanique * *biccaris*, employé dans le langage technique pour désigner les auges, les godets des roues de moulin (cf. allemand moderne *Becher*, « coupe ») (2). *Bécherel* se serait donc appliqué d'abord à un moulin à eau, puis, par extension, à un moulin quelconque.

Un autre nom du vocabulaire meunier est *Cocherel*, que Duguesclin a rendu célèbre par la victoire qu'il remporta non loin d'Évreux, en 1364, sur les troupes anglo-navarraises du captal de Buch. Il apparaît en Bretagne, Finistère exclu, sous la double forme *Coquerel* et *Coqueret* :

- *Coquerel*, c^{no} de Noyal, Ille-et-Vilaine.
- *le Coquerel*, c^{no} de Landébia, Côtes-du-Nord.
- *le Coqueret*, c^{no} de Maroué, Côtes-du-Nord.
- *Coqueret*, c^{no} de Langast, Côtes-du-Nord.
- *le Coquerel*, ruisseau, affluent de l'Isac, c^{no} de Fégréac, Loire-Atlantique.
- *Coquerel*, c^{no} de Camors, Morbihan.

L'existence, au moyen-âge, de marchands de coqs appelés *cocherels* a suggéré une explication facile du terme : le bruit du moulin évoque le caquetage des gallinacés (3). À mon avis, le sens de *Cocherel* se dissimule ailleurs. Le prototype * *coccarellus* suppose le bas-latin *cocca*, relié à *concha*, « coquille », par extension « coupe ». Au moyen-âge, une *conque* ou *conche* était une cuve, une auge; une localité de la Loire, Saint-Laurent-la-Conche (*ecclesia Sancti Laurenti de Laconca*, variante *Laconcha*, 984) doit son nom à une antique cuve de pierre qui trônait sur la place de l'église (4). En Saintonge, au xvi^e s., les *conches* sont les bassins des marais salants. En toponymie, *conche* ou *conque*, désignant généralement un « creux » du relief littoral, une anse, une baie, transparait dans *Concarneau* (Finistère), *le Conquet* (Finistère), *la Conchée* dans la baie

(2) *Principes et méthodes d'hydronymie française*, 1956, p. 215. n. 1.

(3) A. VINCENT, *op. cit.*, *ibid.*

(4) A. VINCENT, *Mélanges A. Dauzat*, 1951, p. 389.

de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Le doublet *coche*, « entaille », avait aussi le sens de « cavité », comme l'atteste au xvi^e s. Ambroise Paré : « la *coche* ou cavité du bout de l'os de la cuisse est cave comme une gouttière ». *Cocherel* a dû s'appliquer d'abord aux *coches*, aux auges de la roue du moulin. Synonyme de *bécherel*, il appartient comme lui au langage technique de la meunerie.

Un troisième nom traditionnel de la toponymie molinière est *Choisel*, *Choiseul*, livré à l'histoire par le grand ministre de Louis XV, qui tirait son patronyme de la terre de Choiseul en Bassigny (Haute-Marne). Il est aussi commun en Bretagne que *Bécherel* :

- *Choiseul*, c^{no} de Plémet, Côtes-du-Nord.
- *le Choisel*, c^{no} d'Amanlis, Ille-et-Vilaine.
- *le Choisel*, c^{no} de Corps-Nuds, Ille-et-Vilaine.
- *le Choisel*, c^{no} de la Mézière, Ille-et-Vilaine.
- *Choisel*, c^{no} de la Chapelle-Janson, Ille-et-Vilaine.
- *Choisel*, c^{no} de Chevaigné, Ille-et-Vilaine.
- *Choiseul*, c^{no} de Poligné, Ille-et-Vilaine.
- *Choisel*, c^{no} de Glénac, Morbihan.
- *Choiseul*, moulin à eau sur le ruisseau du même nom, c^{no} de Bubry, Morbihan.
- *le Choiseul*, ferme et ruisseau, c^{no} de Guer, Morbihan.
- *Choisel*, village et moulin à vent, c^{no} de Châteaubriant, Loire-Atlantique (*Molendinum de Choisel*, 1281).
- *Choiseau* (forme triplonguée; cf. châtel-château), c^{no} de Joué-sur-Erdre, Loire-Atlantique.

Je n'ai pas rencontré le toponyme dans le Finistère, mais le breton a accueilli le mot, qui figure dans les dictionnaires de Le Pelletier (*milin coajel*) et le Gonidec (*milin koajel*).

Une savante étude de M. Roblin éclaire le sens du terme, dont la forme la plus régulière est *choiseul* et le prototype correct *causeolum* (5). La meilleure définition de ce type de moulin nous est donnée par Du Gange : *molendina ad*

(5) *Vie et langage*, n^o 75, Juin 1958, pp. 307-311.

aquam collectam et conquisitam, « moulins dont l'eau a été recueillie et amenée », c'est-à-dire des moulins alimentés par des réservoirs, des étangs artificiels, barrés par une chaussée, une digue de terre ou de bois. Les moulins à choisel, mus par la chute de l'eau, s'opposent ainsi aux moulins de rivières, utilisant la force vive du courant. *Choisel*, ou *choiseau*, est apparenté au verbe *choisir*, issu du germanique *causian*, latinisé en *causire*, avec le sens de « mettre de côté, réserver ». Le *choisel* était donc primitivement le *réservoir* du moulin avant de devenir le moulin lui-même.

Guy SOUILLET.

INFORMATIONS

P. TRÉPOS, *Le pluriel breton*, Annales de Bretagne, 1956, T. LXIII, n° 2, 304 p.

Sous ce titre cher aux grammairiens, la récente thèse de P. Trépos, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Rennes, enrichit inopinément la toponymie bretonne. Dans l'abondant matériel qu'il produit pour illustrer la complexité du pluriel breton, l'auteur accorde en effet une place de choix aux noms de lieux, documents figés mais toujours éloquents. Cette collaboration de disciplines parallèles accélère le progrès des sciences linguistiques et les toponymistes sauront gré à P. Trépos de proclamer « la nécessité, pour ceux qui se donnent pour but d'analyser les toponymes de la France et de la vaste étendue autrefois occupée par les peuplades celtiques, de se référer aux langues vivantes qui sont les plus proches de celles que parlaient ces peuplades ».

Il est impossible de relever tous les noms de lieux étudiés (l'index, hélas, a omis les toponymes). Voici les principaux paragraphes, où le lecteur pourra faire sa provende :

- p. 98, p. 146 sqq, p. 256 sqq : dérivés en *-eg* dans les noms de villages et de champs.
- p. 98-101 : présence probable dans les toponymes de *glaz* « bleu, vert », *gwenn* « blanc » et *du* « noir », avec le sens de « cours d'eau ».
- p. 113-115 : originalité des noms de lieux composés.
- p. 117-119 : noms de lieux avec éponymes.
- p. 128-131 : noms de lieux avec *ti* « maison » et formes de *c'hwibu* « moucherons ».
- 132 sqq. : pluriels anciens de *Kl* « chien » dans les toponymes (un ancien pluriel *coun*, *cou*, contenu dans *Kerhon*, *Keragon* etc... se retrouve dans *dourgon*, « loutres », servant à qualifier des cours d'eau où abondaient les loutres).
- p. 136 : *on* « rivière » en toponymie.
- p. 137 sqq. : pluriels exceptionnels en *-ou* dans les toponymes.

- p. 143 sqq. : pluriel des dérivés en *-enn* dans la toponymie.
- p. 161 : pluriels chuintés et non chuintés en toponymie.
- p. 226 : noms de villages avec *moc'h* « cochons » (sans doute d'anciennes porcheries de maisons nobles).
- p. 233-234 : rareté des doubles pluriels en *-eyer* en toponymie.
- p. 259 : « saint » en toponymie (l'auteur résume son étude, publiée naguère dans cette chronique, T. LXI, 1954, fasc. 2, p. 372-406).

G. BERNIER, *Toponymie nautique des îles de Houat et Hoëdic*, extrait des *Annales hydrographiques*, 1958, n° 1387, 27 p.

Le recensement des toponymes littoraux entrepris par le Service hydrographique de la Marine ne se relâche pas. La dernière monographie de G. Bernier égale son travail sur la presqu'île de Quiberon (1). L'auteur qui n'aborde pas le problème étymologique des dénominations antiques de *Siata* (Houat) et d'*Alia* (Hoëdic) — ce n'est pas son propos —, relève dans la toponymie de l'archipel trois termes originaux :

- *Bonnenn*, pl. *-eu* (de *bonn*, « borne ») : bornière, désignant, à la limite d'un plateau, une roche ronde, d'étendue restreinte, couvrant toujours aux plus grandes marées et découvrant toujours aux plus basses mers.
- *Koz*, basse : ce nom masculin, dont la prononciation se rapproche de *Kwaz*, est attesté deux fois à Hoëdic, où il semble se confondre avec *baz* (= basse, plateau rocheux couvrant généralement à pleine mer).
- *Gra*, pl. *-eu*, désignant, en toponymie continentale, une éminence, un tertre, comme le mot *grée*, employé dans le même sens en Haute-Bretagne ; au voisinage de Houat, ce terme s'applique, par extension, à un haut-fond, formé de roches arrondies.

Excepté ces trois vocables nautiques, les principaux termes géographiques, désignant les points de la côte ou les caractéristiques des fonds marins, sont pratiquement identiques à ceux que l'on rencontre dans les autres régions de Basse-Bretagne.

La neuvième monographie annoncée, due à A. Le Berre, traitera de la côte sud du Finistère.

(1) Cf. *Annales de Bret.*, 1957, Chron. de top., p. 550.

HAGIONYMUS, *Saint Philibert, saint Leufroy, saint Eurbland*, *Vie et Langage*, n° 80, novembre 1958, p. 585-590.

Poursuivant, sous un pseudonyme, ses recherches hagionymiques (2), M. Roblin étudie trois saints mérovingiens, dont la renommée n'aurait sans doute pas dépassé le cadre local sans les invasions normandes qui provoquèrent le transfert de leurs reliques et popularisèrent soudain les trois noms sur les routes de l'exode.

Leufroy, moine de l'abbaye de Saint-Saëns en pays de Bray, n'intéresse pas la Bretagne. Par contre, saint Philibert — on devrait écrire *Filibert*, puisque le nom est germanique et non grec (adv. *flu* « beaucoup, très » + *bert* « brillant, célèbre ») — est honoré dans toute la péninsule armoricaine. Gascon, issu d'une riche famille de hauts fonctionnaires, il est évêque d'Aire-sur-l'Adour en 620, abbé du monastère de Rebois, près de Meaux, en 650, abbé du monastère de Jumièges, près de Rouen, fondé par lui en 654, enfin abbé du monastère de Noirmoutier, qu'il établit en 676 et où il meurt en 685. Un siècle et demi plus tard, fuyant l'île menacée par les drakars, sa dépouille commence le voyage qui, en quarante ans, de 836 à 875, va la conduire sur les bords du lac de Grandlieu, à Cunault, en Anjou, à Messay, en Poitou, à Saint-Pourçain, en Auvergne et finalement à Tournus, où les moines bénédictins reconstituent leur communauté, dont l'apogée se situera au XII^e siècle et s'exprimera dans l'admirable église dédiée au saint patron.

L'ampleur du culte philibertin est encore attestée aujourd'hui par une soixantaine de paroisses et de chapelles, parmi lesquelles une dizaine ont imposé leur nom au village ou au bourg qui les abrite. Trois régions ont une densité remarquable : la Normandie autour de Jumièges, la rive gauche de la Loire inférieure (du confluent de la Vienne à l'Océan), la vallée de la Saône et du Rhône (de Dijon à Donzère), mais l'abbé de Noirmoutier est invoqué également en Cornouaille et en Vannetais, en Savoie et en Piémont. Son culte a même franchi naguère l'Atlantique, puisque les Canadiens français de la province de Québec ont dédié en 1919 une église au saint qu'avaient imploré leurs ancêtres, au thaumaturge qui opéra, de son vivant, des guérisons miraculeuses et fit jaillir les sources. Les fontaines consacrées à saint Philibert sont en effet si nombreuses qu'il est permis de penser qu'à l'exemple de saint Martin, l'abbé de Noirmoutier lutta impitoyablement contre les vieilles superstitions païennes. A Saint-Philibert-sur-Orne, comme à Fontenay (Sarthe), une eau intarissable, attribuée au

(2) Cf. *Annales de Bret.*, 1957, Chronique de top., pp. 548-549.

thaumaturge, sourd au milieu du village, tandis qu'à Moëlan (Finistère) et dans les paroisses voisines de Plomelin, Plonéour et Pleyben, les chapelles philibertines sont aussi pourvues d'une fontaine sacrée.

Egalement germanique est le nom de saint Eurbland, que L. Maitre appelle saint Hermeland, d'après l'original *Helmland*. Fondateur du monastère d'Indret, dans une île de la Loire, en aval de Nantes, il mourut en 710 à l'abbaye de Saint-Wandrille, près de Rouen. Ses reliques, comme celles de saint Philibert, prirent le chemin de l'exil et atteignirent Loches, en passant par Angers. Eurbland est honoré principalement en Haute-Bretagne et dans le Maine. Plusieurs bourgades ont même adopté, en le déformant, le nom de l'abbé d'Indret : Saint-Herblon et Saint-Herblain (Loire-Atlantique), Saint-Erblon (Ille-et-Vilaine et Mayenne). La Normandie se souvient encore de son séjour à Saint-Wandrille et Rouen lui avait consacré une église. Bagneux, près de Paris, honore encore Eurbland dans un fort bel édifice.

Je précise qu'il ne faut pas confondre saint Eurbland et saint Herbot, très populaire en Basse-Bretagne, qui vécut à Berrien et a sa principale chapelle à Plounévez-du-Faou.

A.H. SMITH, *English Place-name Elements*. — I : *Introduction, Bibliography, Elements A-Iw, Maps*. — II : *Elements Jafn-Ytri, Index, Maps*, English Place-name Society, vol. XXV-XXVI, Cambridge, 1956, 305 p. et 417 p.

Quand la Société de toponymie anglaise fut fondée en 1923, sur l'initiative d'Allen Mawer (devenu, quelque temps avant sa mort, Sir A. Mawer), le programme prévoyait chaque année un volume par comté. Dès la première année, deux volumes d'introduction furent publiés. L'un d'eux, *Eléments principaux utilisés dans les noms de lieux de l'Angleterre*, fut écrit par Mawer lui-même, premier directeur du Survey. L'ouvrage, modeste (6 p. de préface, 67 p. de texte), contenait une riche substance. Il a rendu d'excellents services, mais il est épuisé et ne peut être réimprimé sans additions et corrections. La toponymie des Iles Britanniques a fait de grands progrès depuis 1924 ; un grand nombre de termes toponymiques, méconnus ou inconnus, ont été révélés, tandis qu'une clarté nouvelle était jetée sur le sens et l'emploi d'éléments connus.

La direction du Survey est aujourd'hui confiée au professeur A.H. Smith, qui a doté la collection de deux précieux volumes sur *Les toponymes du Nord et de l'Est-Riding du Yorkshire*. Il lui revenait de compléter l'étude liminaire de Mawer.

Les deux tomes des *English Place-name Elements* de 1956 sont plus ambitieux que l'opuscule de Mawer : une préface de 20 pages, une bibliographie de 14 pages, un index de 130 pages relevant plus de 13.000 toponymes, révèlent l'ampleur et la qualité des recherches. L'auteur a relevé des éléments toponymiques nouveaux : celtiques, particulièrement corniques, scandinaves, latins ou français. Son intention a été de répertorier et d'analyser tous les termes qui ont une influence sur la toponymie anglaise. Son copieux ouvrage, dédié au grand spécialiste E. Ekwall (l'auteur du fameux dictionnaire des noms de lieux des Iles Britanniques), est une mine de renseignements sûrs, une contribution importante aux études toponymiques, qui fait honneur au Survey de Londres, célébrant cette année son vingt-cinquième anniversaire. Rappelons, au passage, que la France, comme certains petits états sud-américains, ne possède pas d'institut de toponymie.

Guy SOUILLET.

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. — PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES

Directeur : Jeanne VIEILLIARD

Paraît une fois par an et est vendu au numéro.
N° 1, 300 fr. ; n° 2, 400 fr. ; n° 3, 460 fr. ; n° 4, 700 fr. ;
n° 5, 460 fr.

GALLIA

Organe du Comité Technique de la Recherche Archéologique en France près le C.N.R.S. Articles de fond, Notes, Informations archéologiques, chroniques des publications, concernant les antiquités de la France depuis la préhistoire jusqu'à l'an 800.

Un tome annuel en deux fascicules

Tome V	- Fasc. 1 - 1947, 234 P, 150 fig. 4 plans	1.200 fr.
Tome V	- Fasc. 2 - 1947, 253 P, 150 fig. 2 plans	1.200 fr.
Tome VI	- Fasc. 1 - 1948, 288 P, 196 fig. 4 plans	1.800 fr.
Tome VI	- Fasc. 2 - 1948, 201 P, 102 fig. 4 plans	1.600 fr.
Tome VII	- Fasc. 1 - 1949, 140 P, 145 fig. 2 plans	1.400 fr.
Tome VII	- Fasc. 2 - 1949, 184 P, 48 fig. 1 plan	2.400 fr.
Tome VIII	- 1950, 263 P, 150 fig. 3 plans	3.000 fr.

Tome IX	- 1951, 183 P, 113 fig. 1 pl. ht.	2.200 fr.
Tome X	- 1952, 150 P, 59 fig.	1.900 fr.
Tome XI	- Fasc. 1 - 1953, 204 P, 164 fig. 3 pl. ht.	3.000 fr.
Tome XI	- Fasc. 2 - 1953, 175 P, 76 fig.	2.400 fr.
Tome XII	- Fasc. 1 - 1954, 284 P, 219 fig.	3.200 fr.
Tome XII	- Fasc. 2 - 1954, 295 P, 254 fig.	3.200 fr.
Tome XIII	- Fasc. 1 - 1955, 108 P, 55 fig. 1 pl. ht.	1.500 fr.
Tome XIII	- Fasc. 2 - 1955, 152 P, 124 fig. 1 pl. ht.	1.500 fr.
Tome XIV	- Fasc. 1 - 1956, 160 P, 74 fig. 2 pl.int.	
	1 pl. ht.	2.100 fr.
Tome XIV	- Fasc. 2 - 1956, 176 P, 208 fig. 1 pl. ht.	2.400 fr.
Tome XV	- Fasc. 1 - 1957, 150 P, 100 fig. 1 pl. ht.	
	13 pl. int.	
Tome XV	- Fasc. 2 - 1957, 204 P, 154 fig.	
Tome XV	- Fasc. 3 - 1957, 184 P, 89 fig. 20 pl.int.	

SUPPLÉMENTS A GALLIA

1. H. ROLLAND, <i>Fouilles de Glanum</i> (Saint-Rémy-de-Provence), 160 P, 109 fig., 17 pl.	800 fr.
2. J. FORMIGE, <i>Le Trophée des Alpes</i> (La Turbie), 1949, 105 P, 62 fig.	960 fr.
3. H. ROLLAND, <i>Fouilles de Saint-Blaise</i> (Bouches-du-Rhône), 1951, 220 P, 186 fig. Tome 1....	2.200 fr.
4. P. WUILLEUMIER, <i>Fouilles de Fourvières à Lyon</i> , 1951, 87 P, 7 fig., 8 plans et 20 planches	1.500 fr.
5. F. BENOIT, <i>Sarcophages paléochrétiens d'Arles et de Marseille</i> , 1951, 88 P, 50 planches.	1.400 fr.
6. G. CHENET, G. GAUDRON, <i>La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles</i> , 1955, 249 P, 70 fig. et 5 tabl. Ht.	2.600 fr.
7. H. ROLLAND, <i>Fouilles de Saint-Blaise (1951-1956)</i> , 1956, 85 P., 56 illustr., 4 plans.	1.900 fr.
8. G. FAIDER-FEYTMANS, <i>Recueil des bronzes de Bavai (Nord)</i> , 1957, 142 P, 57 pl., 2 plans.	3.500 fr.

9. Abbé MOUTON et R. JOFFROY, *Le gisement aurignacien des Rois à Moutiers (Charente)* sous presse
10. H. STERN, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, I, Gaule Belgique, fasc. 1. Belgique de l'Ouest, 1957, 102 P, 56 pl. h. et 2 plans.
11. H. ROLLAND, *Fouilles de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence)*, 1945-1956 (suite) sous presse
12. G. FABRE et M. MAINJONET, J. GRICOURT et J. LAFAURIE, *Trois trésors monétaires du Bas-Empire* : Bavai, Montbouy, Chécy sous presse

Ces ouvrages sont mis en vente au COMITE TECHNIQUE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN FRANCE, 155, rue de Sèvres, Paris (XV^e) — C.C.P. : Revue Gallia, N° 9.152-20 Paris.

II. — OUVRAGES

- COHEN M. et MEILLET A. *Les langues du Monde* (2^e édition). 6.400 fr.
- Cet ouvrage est mis en vente au Service des publications du C.N.R.S. et à la Librairie Ancienne H. Champion », Quai Malaquais, à Paris. MM. les Libraires sont priés d'adresser leurs commandes à la Librairie CHAMPION.
- HORN-MONVAL. *Bibliographie de la Traduction française du Théâtre étranger depuis les 500 dernières années* (en préparation).
- PSICHARI-RENAN. *La prière sur l'Acropole et ses mystères*. 1.000 fr.
- J. SEGUY. *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*.
- Vol. I. Animaux sauvages, plantes, folklore (220 cartes). 7.000 fr.
- Vol. II. Champs, labours, céréales, outillage agricole, foin, vin, véhicules, élevage (300 cartes). 6.000 fr.

COLLECTION : Le Chœur des Muses (Direct^r J. Jacquot)

1. Musique et Poésie au xvi^e siècle. 1.600 fr.
2. La Musique Instrumentale de la Renaissance (relié pleine toile crème) 1.800 fr.
3. Les Fêtes de la Renaissance. 3.000 fr.
4. Edipo Tiranno, traduit de Sophocle par Orsato Giustiniani, avec une étude et des documents sur sa représentation au Théâtre Olimpico de Vicence en 1585 (en préparation).

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE RECHERCHES ET D'HISTOIRE DES TEXTES

- Mlle PELLEGRIN. *La Bibliothèque des Visconti Sforza* (relié pleine toile crème) 2.400 fr.
- RICHARD. *Inventaire des manuscrits grecs du British Museum*. 900 fr.
- VAJDA. *Répertoire des catalogues et inventaires de manuscrits arabes* 450 fr.
- VAJDA. *Index général des manuscrits arabes musulmans de la Bibliothèque Nationale de Paris* 2.400 fr.
- VAJDA. *Les certificats de lecture et de transmission dans les manuscrits arabes de la Bibliothèque Nationale de Paris* (en préparation).

III. — COLLOQUES INTERNATIONAUX

- I. Léonard de Vinci et l'expérience scientifique au xvi^e siècle (ce colloque est en vente aux Presses Universitaires de France. 1.500 fr.
- II. Les romans du Graal aux XII^e et XIII^e siècles 1.000 fr.
- III. Nomenclature des écritures livresques du IX^e au XVI^e siècle 660 fr.
- IX. Corpus vasorum antiquorum 250 fr.

Renseignements et vente au Service des Publications du C.N.R.S., 13, quai Anatole France, Paris (VII^e) — C.C.P. Paris 9061-11. Tél. INV. 45-95.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DES « IMPRIMERIES RÉUNIES »
A RENNES

ANNALES DE BRETAGNE
PUBLICATION PÉRIODIQUE

Le fascicule 1 (Notices d'archéologie armoricaine)
paraît au mois de mars.

Le fascicule 2 (Littérature)
paraît au mois de juin.

Le fascicule 3 (Histoire)
paraît au mois de septembre.

Le fascicule 4 (Langue bretonne, Chronique de Toponymie)
paraît au mois de décembre.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Aux quatre numéros annuels :

1.600 frs pour la France

1.700 frs pour l'étranger

A l'un seulement des numéros (à spécifier) :

500 frs pour la France

600 frs pour l'étranger

PRIX DU NUMÉRO VENDU SÉPARÉMENT

550 frs pour la France

650 frs pour l'étranger

(Demander la liste des années disponibles)

Bibliographie bretonne, dans les *Annales de Bretagne*,
t. LVI, n. 2, 1949.

Directeur-gérant : M. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, Professeur
à la Faculté des Lettres de Rennes.

Les publications de la Faculté des Lettres de Rennes
sont en vente à la Librairie Universitaire J. Plihon, 5, rue
Motte-Fablet, Rennes.